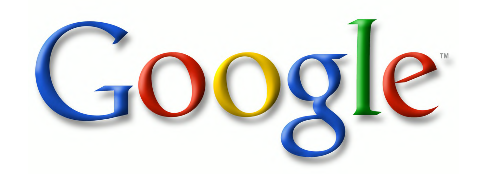
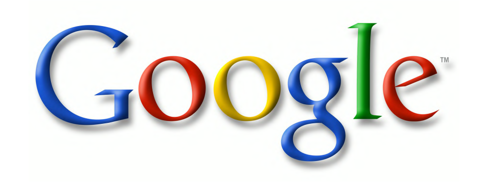
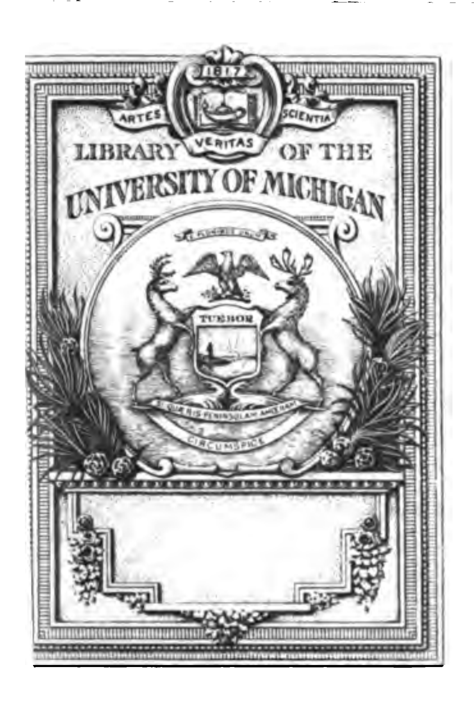
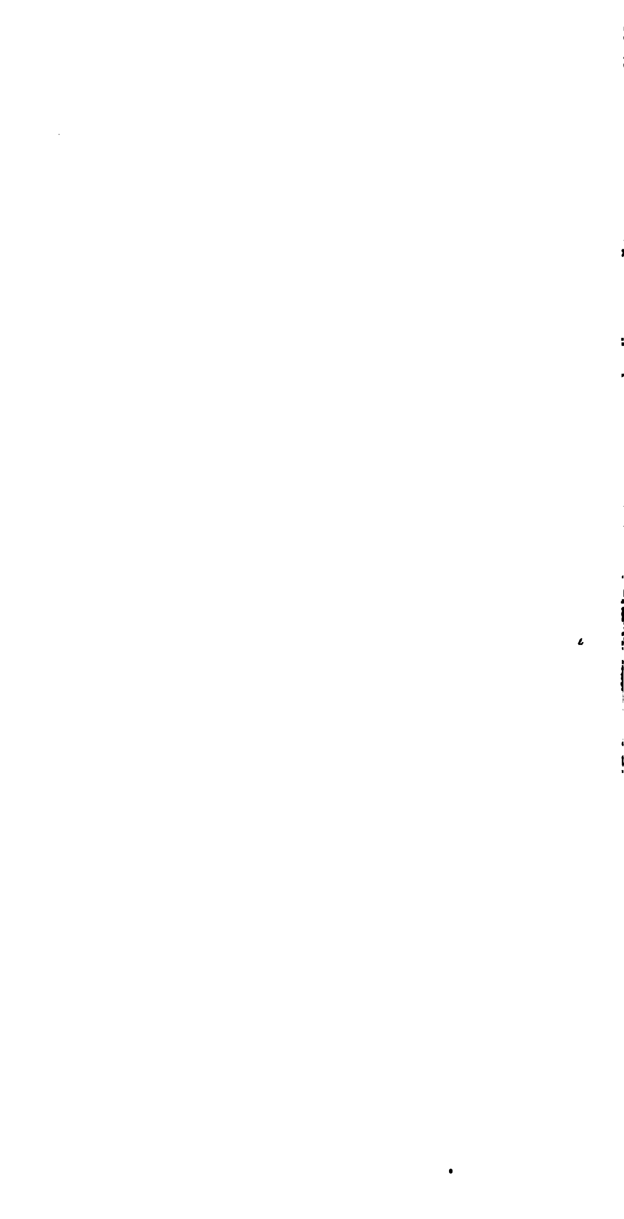



Google


1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE





OUVRAGES
SUR
DIVERS SUJETS.

Par M. L'Abbé DE SAINT-PIERRE,
Charles Irénée Castel, abbé de

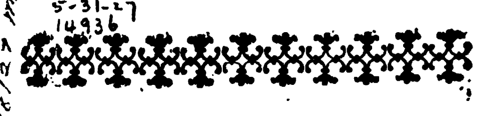
TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez BRIASSON, ruë Saint Jacques, à la Science.

M. DCC. XXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



PREFACE.

UN des moyens les plus éficaces pour augmenter le bonheur des hommes, c'est de leur faire prendre insensiblement dans l'Enfance & dans la Jeunesse, les habitudes, qui sont les plus propres à leur faire éviter les maux que cauzent les injustices reciproques, & à leur procurer les biens qui naissent naturellement d'une bienfaizance naturelle, c'est à cet uzaje, que sont déstinées les neuf ou dix anées d'Education, qu'ils passent ordinairement dans les Coleges publiqs.

C'est pour cela que j'ai toûjours regardé l'Education de la Jeunesse, non seulement comme une partie principale du bon gouvernement, mais encore

comme la bâze de la crainte & de l'esperance religieuze qui doivent dominer dans notre conduite; c'est pour cela, que j'ai ramassé depuis plusieurs anées, les veües les plus propres pour perfectionner tous les jours cette importante partie de la police humaine.

En général les hommes ressemblent un peu à 27. ou 28. ans à ce qu'ils ont été à 17. ou 18. ans, Au sortir du Colege. Ils ressemblent vieux à ce qu'ils ont été à 28. ou 30. ans, les objets, les afaires, les situations de fortune changent, mais les habitudes subsistent, il est vrai, que de dix en dix ans nous aquerons quelquefois de nouvelles habitudes, bonnes ou mauvaizes, mais déz que l'âge, dans lequel les passions sont plus vives, & les illuzions plus grandes, est passé; les habitudes raizonables, les ma-

ximes de prudence, que l'on à prizes durant ces premiers dix ans d'exercices, reprenent a la fin asséz ordinairement les dessus dans les motifs de nos actions, & commencent à regler notre conduite, soit pour notre propre bonheur, soit pour notre propre malheur, soit pour le bonheur, soit pour le malheur de ceux avec qui *nous* avons à vivre.

Ainsi il est de la derniere importance tant pour les particuliers jeunes, que pour leurs Concitoyens futurs, c'est-à-dire pour l'Etat avenir, que la Jeunesse prene durant ces dix anées d'Education de fortes habitudes à la prudence & à la raizon, pour choizir ce qui peut le plus contribuer à éviter les maux, & à augmenter leurs biens, & par consequent, il est absolument nécéssaire, que les Ecoliers prenent une habitude la plus forte qu'il

sera possible, pour l'observation de la justice, pour la pratique de la bienfaizance, pour la pratique de la patience & du pardon dans les injures, qui est la principale partie de la bienfaizance, & que l'esprit aquiere l'habitude à l'aplication, qui est l'unique source de tous les grans talens propres à augmenter considerablement notre bonheur & le bonheur des autres.

Si l'on veut conoître avec seureté quelles regles sont les plus importantes à pratiquer & à faire pratiquer dans les Coleges, il est absolument nécéssaire, que ceux qui les dirigent, aient toûjours devant les yeux, le but qu'ils doivent se proposer dans l'Education de la Jeunesse, & les moyens généraux les plus propres pour ariver à ce but.

Il est méme nécéssaire, que les Directeurs de ces Coleges

conoiſſent le degré d'eficacité & de facilité de chacun de ces moyens généraux, afin qu'ils donent dans le cours de l'Education, plus de tems & plus d'atention à les employer pour faire aquerir aux Ecoliers à force de répetitions diferentes, les habitudes qui leur ſont les plus importantes, qu'à les employer pour leur faire aquerir des habitudes ou des conoiſſances incomparablement moins importantes, ce qui eſt le principal défaut de notre Education préſente.

J'expoſerai donc dans la premiere partie, le but général de l'éducation, qui eſt de rendre l'enfant plus prudent, & par conſéquent plus moderé, plus retenu, plus temperant, acoutumé à déliberer, 2°. de le rendre plus juſte, 3°. de le rendre plus bienfaizant, & par conſéquent plus patient dans les injures, 4°. de le

rendre plus circonſpect dans ſes jugemens, plus atentif à raizoner juſte, 5°. de le rendre plus apliqué à cultiver ſa mémoire, & à la remplir des faits & des maximes les plus utiles dans la ſocieté: j'y examinerai donq ces cinq moyens généraux.

Je ferai dans la ſeconde partie pluſieurs obſervations ſur les moïens particuliers les plus comodes & les plus éficaces pour mètre en euvre ces moïens généraux, & pour faire aquerir aux enfans, au plus haut degré, les cinq habitudes les plus importantes.

Dans la troiſiéme, je donerai par les réponſes aux objections, les éclairciſſemens les plus neceſſaires au ſujet.

Rendre les hommes beaucoup plus vertueux & beaucoup plus hureux qu'ils ne ſont, en perfectionant de beaucoup, l'éducation

de la jeunesse dans tous les Etats Crétiens est un très grand objet, & comme c'est aux Filosofes Crétiens à trouver par la méditation & à démontrer dans leurs écrits, les veües les plus convenables, & les moyens les plus simples & les plus éficaces pour y réussir, c'est à ceux qui ont part au gouvernement des Etats à les examiner, & s'ils se trouvent raizonables à les faire éxecuter, soit prontement, soit peu à peu, selon les conjonctures qui seront plus ou moins favorables.

ſervir d'un mot que l'uzaje n'eut point encore rendu équivoque, & voilà le cas de la neceſſité d'uzer d'un mot nouveau, ſur tout quand il eſt facile d'en deviner la ſignification, & qu'il eſt dans l'analogie de la Langue ; or on m'avoüera que l'on devine auſſi facilement la ſignification de bienfaizance, que l'on devine que la ſignification du mot *médizance*, eſt l'action du médizant : on ſent que *médizance* n'eſt pas plus dans l'analogie de la Langue que *bienfaizance*.

TABLE
DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TABLE

TROISIEME PARTIE.

OBJECTIONS.

PROJET POUR PERFECTIONER L'EDUCATION

PREMIERE PARTIE,

CHAPITRE I.

BUT DE L'EDUCATION.

Le But de la bone Education en general est de rendre le bonheur de l'Ecolier, de ses Parens & des autres Citoyens beaucoup plus grand, qu'il ne seroit sans une pareille Education.

Explication de cette Definition.

I.



NUTILEMENT on chercheroit un autre but dans l'Education des hommes, que l'augmentation de leurs biens & la diminution de leurs maux ; ils sont portés dés leur naissan-

ce inceſſament & comme invinciblement vers ce but, c'eſt-à-dire qu'ils ſont portez par leur nature à chercher le plaiſir, & à éviter la douleur, & par conſequent, vers les objets qu'ils croient devoir leur procurer du plaiſir, & les exemter de la douleur; or comme il n'eſt pas poſſible de changer la nature des hommes, il ne s'agit, que de bien diriger ce penchant invincible en diminuant leurs erreurs ſur ce qu'ils prenent pour des biens & pour des maux, & particuliérement leurs illuſions, ſur ce qu'ils prenent pour des maux futurs les uns plus grans & plus durables, les autres moins grans & moins durables, qu'ils ne ſont en effet.

Leur penchant naturel vers le bonheur, vers le plaiſir en general eſt bon; leur averſion naturéle pour la douleur, pour le malheur en general eſt raiſonable.

Mais comme ils ſe trompent ſouvent dans les jugemens qu'ils font ſur la vraye valeur des objets par raport à leur bonheur réel, on peut facilement dès leur enfance rectifier leurs jugemens avec le ſecours de leurs reflexions ſur leurs propres ſentimens, lorſque ces

sentimens & ces reflexions sont souvent répetées.

Je sai bien, que l'Ecolier ignore dans son enfance que l'augmentation de son bonheur dépende pour la plus grande partie de l'atention, qu'il aura à diminuer les maux & a augmenter les biens de ceux avec qui il vivra par l'observation de la justice, envers les uns & par la pratique de la bienfaizance envers les autres; mais c'est à cette ignorance, que la bone Education suplée & doit supléer par les bones habitudes, que ses maitres lui doneront.

II.

AUgmenter le bonheur de l'Ecolier c'est augmenter le nombre, & la grandeur de ses biens, & diminuer le nombre, & la grandeur de ses maux; non seulement par raport a la vie presente; mais encore par raport a la vie future; pour laquelle il s'agit d'aquerir en cette premiere viele plus de seureté qu'il est possible, d'éviter une seconde vie très malheureuse; & d'en obtenir une trèz heureuse; voila ce qui

regarde le bonheur personel de l'Ecolier.

III.

A L'égard de l'augmentation du bonheur des parens & des autres Citoiens, qui peut venir des bones habitudes, que l'Enfant peut prendre dans le Colege, cela ne regarde ordinairement que le bonheur de leur vie presente, mais par la grande bonté du Créateur, il arive que les habitudes à l'observation de la Justice, & à la pratique de la bienfaizance le tout dans la crainte de déplaire à l'être souverainement juste, & dans le desir de plaire à l'être souverainement bienfaizant, sont en même tems les meilleurs moiens de contribuer à l'augmentation du bonheur des parens, & des Citoiens, & les moiens les plus propres pour assurer à l'Enfant même la premiere vie beaucoup plus tranquile & plus heureuse, & la seconde vie remplie de delices d'une durée infinie.

Cette verité, qu'il y a une seconde vie pour punir les injustes, & pour récompenser les bienfaizans, doit mètre une diference presque totale dans toute

la conduite des hommes ; & par consequent dans leur èducation ; de là il suit nécéssairement que dans leur premiere jeunesse, & dans le reste de leur premiere vie, ils n'ont rien de plus important & de plus pressé à faire que d'aquerir des habitudes aux Euvres les plus vertueuzes, pour s'assurer de plus en plus la beatitude de la seconde vie.

C'est particulierement depuis la publication de l'Evangile que cette verité s'est repandüe, mais la raizon humaine, qui la démontre à quelques hommes d'un ésprit cultivé & superieur, n'étant pas encore asséz eclairée dans notre siecle pour le commun des autres hommes, & sur tout dans les enfans pour leur faire sentir cette sublime verité, comme *démonstration*, ils peuvent avec le secours de la foi succer cette verité comme on dit avec le laict en atendant qu'ils puissent la voir avec evidance, comme bien démontrée avec le progrez des raizonemens concluans, c'est-à-dire avec le secours de la raizon fortifiée & perfectionée.

Quintilien celebre Romain, qui nous a laissé des observations si raizonables sur l'Education des Enfans, n'avoit

point encore decouvert, que ce qu'il y avoit de plus important dans l'Education des Enfans etoit de leur aprendre à être justes & bienfaizans pour plaire à Dieu, & pour en obtenir la vie éternelle; il ne connoissoit point cette verité des deux vies, ou du moins il ecrivoit comme s'il ne l'eut point conüe, la raizon humaine n'étoit pas encore assèz eclairée de son tems pour la lui faire apercevoir, ainsi il n'est pas étonant, qu'il n'en ait pas tiré pour l'Education des Enfans toutes les consequences importantes, que nous en devons tirer, nous, dont la raizon est devenüe, depuis ce tems-là beaucoup plus éclairée, témoin les nouvelles démonstrations de l'Existence de Dieu, & de ses perfections; témoins les demonstrations de l'immortalité de l'ame, & de *l'indestructibilité* de la matiere, démonstrations qui comencent à devenir communes à ceux qui font uzaje de leur raizonement, & que l'on peut faire sentir peu à peu, & très fortement aux jeunes Etudians, si l'on s'y prend de bone heure; & lorsqu'ils comencent a distinguer les raizonemens solides & concluans des raizonemens frivoles & inconsèquens.

Les hommes senséz, qui ont un peu medité sur cette matiere, en vienent bientot au poinct d'évidence, qu'il leur paroit impossible que le monde puisse exister, s'il n'existe en même tems une intelligence infiniment puissante, infiniment sage, infiniment bienfaizante, infiniment juste, il leur paroit impossible, que cet être existe si juste, & si bienfaizant, s'il n'a destiné une vie malheureuse à certains hommes, qui étant néz avec une ame inmortelle devienent heureux dans cette vie par leurs sélératèsses, par leurs mechancetéz, & par leurs autres injustices, & s'il n'a destiné une vie très heureuse aux gens de bien néz inmortels, qui soufrent en cette vie, & souvent pour la verité, pour la justice & pour la bienfaizance même.

IV.

MAis il faut avoüer, que ces deux veritéz sur l'Enfer & sur le Paradis n'ont été bien dévelopées que depuis le Christianisme; qu'avant ce tems-là les opinions des Grecs & des Romains sur les Enfers, & sur les Chams

Elizées, n'étoient que des opinions foibles & chancelantes, qui n'influoient prèsque point dans la conduite de leur premiere vie, & que les hommes du commun n'ont proprement comencé à en tirer un grand nombre de conséquences très raizonables pour la conduite de la vie presente, & pour imiter les perfections divines par l'obfervation de la Juftice, & par la pratique de la bienfaizance, que depuis l'Incarnation du fils de Dieu, & la publication de fon Evangile.

V.

NOs loix civiles ne font pas encore arivées au poinct de faire toujours punir fufizanment tous ceux qui comètent des injuftices, & de faire toujours recompenfer fufizanment toutes les bones actions dèz cette vie, mais heureuzement le Chriftianifme eft venu fupléer au defaut des loix humaines, & nous a fait fentir qu'il étoit impoffible, que Dieu jufte, comme il eft, laiffât des crimes impunis & de bones actions fans recompenfe, & qu'ainfi il étoit impoffible, qu'il ne preparât pas

une seconde vie très malheureuze pour les injustes, & très heureuse pour ceux qui ont passé leur vie dans l'observation de la justice, & dans la pratique de la bienfaizance. Or il est certain, que la crainte de la punition & l'esperance de la recompense éternelle sont deux nouveaux ressorts très forts, deux puissans mobiles pour porter les hommes à éviter les vices, & à pratiquer les vertus, particulierement si ces habitudes de crainte & d'esperance, qui sont les principales bazes de toute Religion, sont continuellement fortifiées dèz la premiere Jeunesse par des exercices journaliers, durant tout le cours d'une longue Education.

CHAPITRE II.

Moiens pour procurer la bone Education.

MOIEN GENERAL,

Habitude à la Prudence Crétiene.

LE tems de l'Education est proprement le tems de la vie destiné à depoüiller les enfans de leurs mauvai-

zes habitudes & à leur en faire aquerir de bones; or l'aquiſition des bones détruit les mauvaizes.

Les habitudes, les coutumes c'eſt ce que les Latins apeloient *Mores*, les mœurs, & il eſt de la derniere importance pour le bonheur de l'Enfant, & de ceux avec qui il doit vivre de lui doner dans ſon enfance de bones mœurs, de bones habitudes; or les bones ſont celles, qui ne nuizent à perſone, & qui font plaiſir aux autres, *Abſtine à malo & fac bonum.*

A force de voir tantot par notre experience, tantot par l'experience des autres, tantot par nos reflexions, tantot par nos lectures, à force de voir les grands maux futurs atachés à l'injuſtice, il ſe forme en nous une habitude de ſentiment de crainte ſalutaire, qui nous done une averſion habituelle, pour tout ce qui ſent l'injuſtice.

Enſuite cette averſion habituelle nous done un diſcernement fin pour reconoitre, & pour ſentir en toute ocazion les plus petites & les plus delicates injuſtices, & c'eſt ainſi, que le cœur augmente la penetration de l'eſprit, en lui donant une plus forte aplication ſur

certains objets, aprés que l'esprit à comencé à ébranler le cœur & à le mètre en mouvement par de simples reflexions.

Mais sans une longue habitude à se representer les motifs de crainte, sans l'habitude à reconoitre les plus petites injustices, l'illuzion des passions & de notre amour propre mal entendu, & la force des mauvais exemples l'emporteront toujours sur les lumieres de la raizon, notre esprit s'ocupera a justifier nos injustices, & c'est ainsi que le cœur seduit l'esprit quand il n'est pas soutenu par une longue & ancienc habitude d'une crainte salutaire, qui rapelle à son secours de puissans motifs capables de surmonter la force d'une passion naissante.

Nos entreprises & presque toutes nos actions sont des effets de nos habitudes & elles sont bones ou mauvaizes, à proportion que nos habitudes sont bones ou mauvaizes; presque tout est habitude en nous, nos prejugèz sont forts, nos opinions, nos maximes nous paroissent certaines à proportion, qu'elles ont étê soutenües, & depuis lontèms repetées; notre memoire elle mê-

me n'est forte & exacte, qu'à proportion de la grande repetition, que nous faizons ou des faits, ou des raizonemens que nous retenons.

C'est avec le secours de l'habitude, que nous aprenons les arts, les sciences, les langues; & si l'on ne m'avoit souvent & lontems fait repeter & fait pratiquer les regles de la Grammaire latine, je les aurois oubliez bientot après les avoir conües.

On ne peut pas dire, que ce ne soit une bonne habitude qu'une grande connoissance de la langue latine; mais si pour avoir cette grande conoissance, il est necessaire d'y emploier un tems, qui seroit incomparablement mieux emploié à aquerir une grande habitude à l'observation de la Justice, ceux, qui président a l'Education font un très mauvais choix d'employer dix fois trop de tems à nous rendre savans dans la langue latine, & d'en employer dix fois trop peu à nous doner une grande habitude à la justice.

Pourquoi nous, qui avons étudié la langue latine, sommes nous presque seurs qu'en parlant ou en écrivant nous ne pecherons, présque jamais contre u-

ne des regles de Grammaire latine ; *le verbe actif doit gouverner l'acusatif?* C'est que durant huit ou neuf ans d'Education dans le Colege nous avons vû cette regle observée dans nos écrits, dans les écrits des autres, en lizant nous mêmes, en parlant, en écoutant parler les autres, & cela tous les jours dix fois, vint fois par jour, c'est que nous avons été punis, & que nous avons vû d'autres enfans punis pour ne l'avoir pas observée ; nous l'observons presentement presque sans y penser ; telle est la force d'une longue & frequente habitude, qui ne s'aquiert que par un nombre prodigieux de repetitions.

Quelle concluzion tirer de là, c'est que si l'on exerçoit les enfans tous les jours dix fois, vint fois par jour, à pratiquer la grande regle de morale, *Ne faites jamais contre un autre, de peur de déplaire à Dieu, ce que vous ne voudriez pas qu'il fit contre vous, supozé que vous fussiez à sa place, & qu'il fut a la vôtre.* Je dis qu'avec le secours de cet exercice frequent dans chaque journée durant huit ou neuf ans, en diférentes rencontres nous observerions le reste de notre vie dix fois, vint fois plus par jour, cette re-

gle de morale que nous ne l'obſervons envers nos parens, envers nos enfans, envers nos domeſtiques, envers nos voiſins, & envers nos autres citoiens, tant dans nos actions, que dans nos paroles, & il âriveroit, que nous jugerions toujours ſans heziter qu'il y a beaucoup plus à gagner à tout prendre ſoit pour la premiere vie ſoit pour la ſeconde à l'obſerver qu'à ne la pas obſerver.

On ne ſe contente pas de nous repeter la regle de Grammaire, on nous la fait pratiquer tous les jours pluſieurs fois; mais pour la regle de la juſtice, on ſe contente de nous la dire quelquefois.

D'où vient que nous ſommes ſi clairvoians, & ſi en garde contre un ſolecisme au ſortir du Colege, & que nous comètons tant de grandes & de petites injuſtices, preſque ſans nous en aperçevoir, & ſans ſonger à les reparer ni à nous en coriger? il eſt facile de voir, que cela vient de notre mauvaize Education, parceque nos maitres ont trop doné de temps à former en nous des habitudes d'un très petit prix & trop peu de tems à former en nous des habitudes de la plus grande importance.

Entre les habitudes, que l'on doit aquerir dans le Colege il y en a une generale : & quatre particulieres, qui sont comme les principales parties de l'habitude generale qui est la *prudence crétiene.*

L'Ecolier sera plus hureux à proportion qu'il aura aquis dans le Colege plus d'habitude à la prudence crétiéne ; or cête vertu consiste à examiner les biens & les maux, que peuvent produire telles ou telles actions telles paroles, telles ou telles entreprizes, telles ou telles omissions, tels ou tels talens, ce qui regarde non seulement les biens & les maus de la premiere, mais encore ceux de la seconde vie.

A proportion qu'il aura aquis plus d'habitude à consulter, à comparer, à balancer, à pezer, à examiner le *pour* & le *contre* des partis opozés, qui sont à choizir avant que de rien rezoudre, avant que de decider, & de prendre aucun parti, il sera plus prudent ; or comencer à pratiquer l'*Examen*, la suspension, la consultation avant toute decizion, c'est le comencement de la prudence.

Ainsi bien discerner entre les biens & les maux, ceux qui sont les plus

grands, les plus durables, & qui doivent être les ſuites de telles ou telles actions, de telles ou telles entrepriſes, c'eſt le but de la prudence.

Elle acoutume à remarquer par des reflexions ſur les Experiences faites ſur nous, & ſur les autres, qu'il y a de petits plaizirs, qui coutent trop cher par les grands maux, qui en ſont inſeparables.

Elle acoutume à remarquer par des reflexions ſoit ſur nos propres Experiences ſoit ſur les Experiences des autres, qu'il y a de petits maux, qu'il faut ſoufrir pour aquerir des biens incomparablement plus grands.

Elle acoutume à mezurer avec quelque exactitude les biens & les maux avenir & à conoitre les moiens d'aquerir les uns & d'eviter les autres.

Entre les plaiſirs où l'homme eſt ſenſible, entre les biens qu'il peut aquerir on doit conter la diſtinction entre ſes pareils, l'eſtime diſtinguée, la conſideration diſtinguée; mais comme les qualitez, qui donent de la diſtinction ſont plus ou moins utiles aux autres, plus ou moins vertueuzes, plus ou moins loüables, c'eſt à la prudence à faire diſ-

cerner

cerner aux hommes les distinctions, qui sont les plus precieuzes des moins precieuses, c'est à elle à leur enseigner de combien les unes sont plus estimables que les autres.

La prudence est ce que l'on nome Sajesse, bon Esprit, conoissance de son plus grand interêt, c'est de toutes les conoissances la plus importante. Les très prudens sont très rares.

On est temperant, juste, bienfaizant, apliqué, laborieux par prudence, ainsi la pratique de la temperance, ou la moderation dans les plaisirs presens pour n'en pas payer trop cher les excès est une partie de la prudence.

L'habitude à la prudence sert à l'home par diverses reflexions devenües familieres à diminuer les illuzions des passions, qui nous font paroitre certains biens & certains maux les uns beaucoup plus grans & plus longs, les autres beaucoup plus petits & plus courts, qu'ils ne sont en effet, & ces erreurs & ces illuzions nous engagent par consequent a choizir des partis très-imprudens, qui vont contre notre but, puisqu'ils augmentent fort nos maux & diminuent fort nos biens.

CHAPITRE III.

SECOND MOIEN

Habitude a la Justice.

L'Ecolier sera plus hureux, lui, ses parens, & ses citoiens à proportion qu'il aura aquis plus d'habitude a juger que, l'observation de la justice est incomparablement plus avantageuze que la pratique de l'injustice; or qui ne voit que l'observation exacte & generale de la justice dans tous les citoiens est le fond du bonheur de toute sociétè dezirable.

Il y a deux motifs pour pratiquer cette premiere regle de l'équité, 1o. La crainte des punitions temporelles d'être meprizé, d'être haï, &c. 2o. La crainte de déplaire à Dieu, & des punitions éternelles, tous motifs de prudence proposés à l'home par la providence du Createur pour le détourner de l'injustice.

Ces motifs, ces ressorts de nos ac-

tions se fortifieront par l'uzaje frequent & journalier que l'on en fera faire à l'Ecolier durant les anées de son Education, & par les peintures vives & frequentes des malheurs des injustes.

CHAPITRE IV.

Troisième Moien.

Habitude à la Bienfaizance.

PLus les enfans aquiereront au Colege d'habitude à pratiquer la bienfaizance, plus ils seront hureux le reste de leur vie, & ils seront plus propres à contribuer au bonheur de ceux avec qui ils auront à vivre, ce qui est le but de la bone Education, voici la regle : *Faites du bien aux autres, comme vous voudriez qu'ils vous en fissent supossé que vous fussiés a leur place, & qu'ils fussent à la vôtre.*

Il y a deux motifs pour pratiquer cette regle, 1o. Le dezir des recompenses temporelles d'être plus estimé, plus aimé, plus dezirè que les autres

&c. 2°. Le desir de plaire à Dieu, & d'obtenir des recompenses immenses & éternelles, tous motifs de prudence, & de vrai interêt; ces motifs se fortifieront à proportion du nombre des actes repetés de bienfaizance, à proportion que ces bones actions seront loüées, & à proportion que les Regens peindront vivement & souvent aux Ecoliers les recompenses magnifiques de la seconde vie.

Les discours de politesse, les actions de liberalité, & sur tout de patience, & de pardon des injures sont les principales branches de la bienfaizance.

CHAPITRE V.

Quatrieme Moien.

Habitude au discernement de la Verité.

LE bonheur de l'Ecolier, de sa famille & de sa patrie augmentera à proportion qu'il aura aquis plus d'habitude à bien discerner la verité, ce

qui peut se faire en quatre manieres:

1°. Habitude à discerner les realités des imaginations.

Le discernement poura s'aquerir par diferentes comparaizons des chozes existantes aux choses purement possibles ou imaginaires.

2°. Habitude à discerner dans les propositions la certitude qui vient de l'évidence de la certitude, qui vient de l'habitude à juger dèz l'enfance de la même maniere, & de l'exemple de ceux qui nous environent.

Ce discernement se facilitera 1°. par des comparaizons frequentes avec des principes ou propositions évidentes par elles mêmes ou du moins evidament & inseparablement liées avec d'autres propositions évidentes par elles mêmes. 2°. par montrer la force du prejugé de l'Education, & de l'exemple dans les fausses religions, qui donent de la certitude, & une grande certitude à des propositions, qui n'ont nule évidence, & dont l'erreur est même Evidente.

3°. Habitude à la justesse du raizonement, c'est-a-dire à juger surement, que la consequence est evidenment liée avec le principe.

CHAPITRE VII

Obſervations generales

Sur les quatre principales Habitudes.

LA Juſtice & la Bienfaizançe embraçent tout ce qui peut comencer à perfectioner le cœur ou les ſentimens ; la Juſteſſe de raizonement & la memoire embraſſent tout ce qui peut comencer à perfectioner l'Eſprit.

Nous entendons ici par le cœur de l'homme tout motif, tout ſentiment, tout reſſort qui le fait agir : il y en a quatre.

1o. Le ſentiment de plaiſir actuel ſoit corporel, ſoit ſpirituel, que l'on deſire de faire durer.

2o. Le ſentiment de douleur actuelle ſoit corporelle, ſoit ſpirituelle, que l'on dezire de faire ceſſer.

3o. Le dezir ou eſperance d'un plaiſir avenir que l'on veut obtenir ; eſperance, qui eſt elle même un plaiſir actuel.

4°.

4°. La crainte d'une douleur àvenir que l'on veut éviter, qui est elle même un sentiment dèzagréable & une douleur actuelle.

Il faut observer, que la cessation subite de la grande douleur est un grand plaisir, & peut être le plus grand des plaisirs, il y a mème des Filosofes, qui croient qu'il n'y a point d'àutre plaîsir positif, que celui qui vient d'une cessation de peine & de douleur, mais cela ne me paroit pas exactement vrai.

L'experience nous aprend, qu'il y a dans cette vie de grands maux avenir atachés à de petits plaisirs actuels, & de grans biens avenir atachez à de petits maux actuels, voilà ce que les enfans ne savent pas faute d'experience, voila les erreurs principales, dont il faut les garantir par des reflexions, qu'on leur fera faire pour augmenter leur prudence.

Il n'y a persone, qui ne sache d'un coté que ceux qui ont aquis une grande & longue habitude à la prudence, à la moderation dans les plaisirs; à la temperance, une grande habitude à l'observation de la premiere regle d'équité & à la pratique de la bienfai-

zance, & sur tout à la patience & au pardon des injures, qui fait une partie principale de la bienfaizance, n'ayent de grans avantages pour la conduite de la vie sur ceux, qui n'ont point aquis de pareilles habitudes.

D'un autre côté tout le monde convient, que l'âge où il est le plus facile de faire prendre aux hommes de bones habitudes, c'est le tems de l'enfence & de la jeunesse, parceque alors leurs mauvaizes habitudes ne sont pas encore trop fortes, ils ressemblent aux jeunes plantes, qu'il est facile de redresser, quand elles ne sont que comencer à se courber dans la pepiniére.

Ce n'est pas qu'il n'y ait de jeunes arbres tellement disposéz à la courbure, & d'une nature si forte que tout l'art du jardinier ne peut empêcher de venir courbés, mais ils le seroient devenus encore plus si le jardinier n'en avoit pris aucun soin ; or souvent le precepteur n'a comencé à coriger son Ecolier, que lorsqu'il étoit dans un âge déja trop avancé, car il y a certains enfans, qui de bone heure sont comme certains arbres trop fermes & trop rezistans.

Ce que je veux insinuer par la com-

paraizon des arbres du jardinier & de la pepiniére, c'est que le redressement des enfans dans les Coleges doit se faire également par dégrés insensibles, mais de bone heure & par des exercices journaliers, car ce sera de la répetition de ces exercices durant huit ou dix anées, que l'on poura atendre la formation des fortes habitudes, que l'homme gardera le reste de sa vie.

Qu'est ce donq que les Ecoliers vont faire dans les Coleges ? Ils y vont prendre des habitudes de sajesse, & de vertu pour augmenter la droiture du cœur, ils y vont prendre des habitudes d'aplication & d'atention, pour augmenter la force & la justesse de l'ésprit, & pour exercer leur mémoire sur les connoissances les plus utiles.

Ces cinq moyens principaux sont pour ainsi dire eux-mêmes cinq autres fins subordonées & particuliéres, où l'on se propose d'ariver dans l'Education publique pour obtenir la fin générale & supérieure, qui est la grande augmentation du bonheur de l'enfant, de ses parens & de la patrie.

Nous alons les expliquer séparement dans le reste des Chapitres de cette pre-

miére partie, on mezurera plus facilement l'importance de chacun d'eux, & quand l'on en aura mezuré la diférence importante, les Maîtres se détermineront plus facilement & plus surement à former des statuts propres à faire mettre plus de tems aux exercices les plus importans, & par conséquent, moins de tems à faire aquerir aux enfans, les habitudes les moins importantes; & ce sera cette proportion, qui métra toûjours une grande diférence entre la bone & la mauvaize, & entre la médiocre & l'excelente Education.

CHAPITRE VIII.

Explication du premier Moyen géneral.

Habitude à la Prudence Crètiéne.

TOutes les habitudes bones & mauvaizes comencent dans l'enfance, se fortifient durant la jeunesse, & gouvernent ensuite les hommes dans le cours de leur vie, les uns bien selon

là faizon & leurs interêts réels & véritables, les autres mal ſelon les accéz de leurs paſſions & de leur folie, contre leurs interêts réels, mais ſelon leurs interêts aparens tels que les leur répréſentent leurs paſſions.

Il ſemble, que dans l'enfance on ne puiſſe rencontrer que de l'imprudence, à cauze du défaut d'experience des choſes qui produiſent le plus de plaizir ou de douleur, & faute de conoître tant par l'experience que par la réfléxion, quels ſont les plaiſirs, & les maux les plus durables, cependant ils ne ſont pas tout à fait incapables de faire des réfléxions & des comparaizons tant ſur leurs propres experiences, que ſur les experiences de leurs camarades, qui ſont hureux ou malhureux, joyeux ou ſoufrans, ils ne ſont pas même incapables de recevoir les craintes qu'on veut leur inſpirer, quand les maux leur ſont peints vivement, & quand ils ont confiance à celui qui leur parle, ainſi ils ne ſont pas entiérement incapables de tout examen, de toute deliberation & de ſuſpendre quelquefois leurs rézolutions.

Or c'eſt particuliérement dans l'ha-

bitude à la suspension, dans l'habitude à l'éxamen, dans l'habitude à la deliberation, à la consultation, dans l'habitude à comparer les biens & les maux, atachez aux partis oposéz, que consiste l'habitude à la prudence, comme c'est dans l'habitude à la non suspension, au non examen, à la non comparaizon, que consiste l'habitude à l'imprudence.

Ceux, qui ont plus de sensibilité, ont moins de facilité, à suspendre leur résolution, & à examiner le bon & le mauvais des deux partis oposéz, ils sont pour ainsi dire, emportés par la grandeur & par la force de leur sentiment, leur ame en est toute ocupée, il ne leur reste aucune place pour aucun sentiment, ou de crainte, ou de dézir, qui puisse les forcer à examiner la grandeur ou des maux on des biens, qui súivront de telle rézolution, ainsi plus l'enfant a de sensibilité au dessus de son camarade, plus il a de disposition à l'imprudence.

Les Fiziciens disent, que cette sensibilité est grande, à proportion, que les fibres des membranes sont plus ou moins tenduës dans les uns que dans les autres, & éfectivément dans les par-

ties du corps, où il y a tumeur & plus de tension dans les membranes, il y aussi plus de sensibilité.

Ce n'est pas que ces caractères si sensibles ne puissent aquerir quelques dégrèz de prudence, mais toutes choses égales, ils n'en aquiereront jamais, tant que les caractéres médiocrement sensibles, car pour les caractéres trop peu sensibles & prèsque stupides, il ne faut en atendre ni talens ni vertus.

Les caractéres très sensibles ont une imagination plus vive, plus abondante, ils content mieux, ils sont pour l'ordinaire les plus agréables dans le comerce de la vie quand ils veulent plaire, & les plus dèzagréables, quand ils veulent déplaire, & toûjours les plus imprudens & les moins capables de doner, & sur tout de recevoir de bons conseils.

La passion est une éspèce de fievre de sentiment; or il y a dans les fievres des accéz plus forts les uns que les autres, & plus dans certains hommes que dans les autres.

La classe des très-sensibles n'a que de petits intèrvales de raizon, la classe des médiocrement sensibles a de plus

longs intervales de raizon, où ils peuvent faire uzaje de l'éxamen.

Dans l'âge meur depuis 30. ans jusqu'à 50. le même homme a les intervales de ſenſibilité plus courts, & les intervales de raizon plus longs, qu'il n'avoit à 15. ans; de là on peut conclure que notre raizon ne croiſt guères qu'à proportion que notre ſenſibilité diminuë.

La prudence dans l'Ecolier peut s'éxercer par les réflexions qu'on lui fait faire ſur des maux, que lui cauſent les choſes malſaines, qu'il a manjées avec plaiſir, où les chozes ſaines qu'il a manjées avec excès, les excès dans ſes amuſemens, les excés dans l'application, les maux, que produizent ſoit à lui, ſoit à ſes camarades, les impatiences, les réponſes aigres, bruſques, inpolies, la pareſſe, &c. Or plus le Regent émploye de tems par jour à ces exercices, plus il augmente dans ſes Ecoliers leur habitude à la prudence.

La modération dans les plaiſirs, dans les dèzirs, la juſtice, la politeſſe, la prévenance, la liberalité, la patience dans les injures, l'habitude à raizoner juſte, l'habitude à orner ſa memoire

des chozes utiles, toutes les vertus & tous les talens, peuvent-être regardez comme les enfans, ou comme des effets de la prudence ou de l'amour propre bien entendu, parceque toutes les vertus & tous les talens servent à diminuer nos maux, & à augmenter nos biens pour cette vie, & à nous assurer le bonheur de la vie future.

La prudence, c'est-à-dire, la connoissance de nos interêts rèels, & de nos plus grans interêts nous inspire la crainte salutaire des tourmens éternels, & le dézir vif des délices du Paradis, & comme cette prudence des enfans de Dieu, que nous devons, ou à une raizon très-éclairée, ou à la foi habituelle, nous enseigne que le meilleur moien pour obtenir le Paradis c'est d'être camarade juste & bienfaizant, fils juste & bienfaizant, peré juste & bienfaizant, mari juste & bienfaizant, voisin juste & bienfaizant, citoien juste & bienfaizant pour plaire à Dieu, il se trouvera toûjours que les hommes les plus dèzirables dans la société seront les plus prudens, & les plus seurs d'obtenir le bonheur éternel, la prudence, qui agit pour éviter les maux, & obtenir les

biens de la seconde vie est proprement la prudence crètiéne, & la prudence la plus éstimable.

Il faudra faire remarquer à l'Ecolier l'état, où la colere met un homme en lui ôtant pour le moment toute sorte de raizon & de prudence, toute faculté de bien juger, de bien examiner, & on lui montrera le plus souvent que l'on poura, cette situation d'ésprit, cet état dans lui-même, & dans les autres comme dans un miroir, on lui fera sentir que c'est une fievre & une folie passajére, dans les accèz de laquelle, il faut bien se garder de prendre des résolutions, on lui fera faire la comparaizon de cet état à l'état calme & moderé, dans lequel on écoute avec plaisir la raizon, c'est-à-dire ses interêts.

Il est certain, que ces réfléxions que l'on fait faire aux enfans, ne leur font pas grande impression, quand elles ne sont pas assez frequentes, & quand on ne leur montre pas d'enfans ou d'autres personnes en colere, mais il est certain, que quand elles sont repetées tous les jours, & que quand on leur expose souvent devant les yeux quelque hom-

me, quelque enfant emporté, & pour ainsi dire, ivré de colere, & qui a perdu l'uzaje de la raizon, quelque autre enfant malade puni de quelque excès d'intemperance, où il s'est jetté, on a augmenté peu à peu leur habitude à la prudence, ces miroirs de colere leur manquent quelquefois, mais ils leur manquent bien moins que les frequentes réflexions sur ces miroirs, chacun à son tour devient miroir pour son camarade.

J'aprouve fort la métode des anciens Lacédémoniens, qui montroient à leurs enfans un ésclave ivre pour l'exposer ainsi à leurs moqueries & à leurs mépris, il faudroit leur exposer devant les yeux des gens de la lie du peuple ivres de colere, pareils spectacles seroient incomparablement plus instructifs, que les plus belles lessons de morale sur la colere & sur l'ivrognerie.

Si quelqu'un meurt de quelque maladie cauzée par quelque excèz, par quelque dèsobeïssance &c. il faut, que tous les Ecoliers le voient mort, & qu'en le voiant le Régent leur fasse faire réflexion sur cet excès, & sur les malheurs, & les enchainémens de mal-

heurs, qui y étoient atachéz, voilà des leçons importantes de prudence, qui font de grandes impressions, il ne faut pas les laisser échaper sans que les yeux en considerant le mort, ayent le loisir de contribuer à graver profondement dans l'imagination les grans malheurs joints à l'imprudênce, à l'intemperance, à l'impatience &c. afin qu'il se forme en eux une aversion habituelle pour ces vices.

Le principal uzaje de la raizon c'est de bien conduire l'homme vers l'augmentation des biens les plus grans & les plus solides & vers l'exemtion ou la diminution des maux les plus grans, & les plus durables; or cet uzaje de la raizon est perdu dans l'intervale de la fievre & de l'enivrement de la passion, souvent un petit plaisir passajer nous cauze une grande & longue douleur, souvent une petite peine passajere nous cauzeroit un plaisir grand & durable, où l'exemtion d'un très grand malheur; or on ne sauroit rien voir de tout cela tant que dure la passion.

Le Regent, le Precepteur, qui peut punir l'Ecolier, qui ne fait pas ce qu'il lui a prescrit doit pourtant autant qu'il

est possible, lui faire sentir la raizon du precepte ou du comandement; cela ne se peut faire que peu à peu & avec dès repetitions, mais il ne pert pas son tems, parceque chaque Ecolier poura s'acoutumer à croire qu'il est de son interêt d'obéïr pourson bonheur à venir, & de faire telle chose qui lui est comandée, ou de s'abstenir de telle autre, qui lui est defendüe; ainsi il se conduira peu à peu par les regles de la prudence, qui veut que l'on travaille avec peine dans l'enfance, & dans la premiere jeunesse pour récüeillir abondament des satisfactions & des plaisirs dans le cours de la vie.

L'Education est proprement la saizon où l'home seime pour le reste de la vie; s'il ne seme rien que de mauvais grain, s'il ne prend que de mauvaizes habitudes, il ne recüeillera que des chagrins,& malheur à lui & à ceux avec qui il aura à vivre, si ses Regens ont semé en lui & fortifié de bones habitudes, & sur tout l'habitude à soufrir sans se plaindre, sans murmurér, sans dézir de venjence, il sera sujet à beaucoup moins de malheurs, & hureux ceux avec qui il sera en comerce.

Ainsi pour rendre aux enfans le tems de leur Éducation plus suportable & même agréable, il est à propos de leur montrer souvent, que quand ils seroient les maîtres de choisir leurs ocupations & leur maniere de vivre, s'ils étoient prudens, & s'ils conoissoient leurs interêts réels, s'ils vouloient se rendre la vie présente d'un côté moins malhureuze, & de l'autre plus hureuze, & obtenir le Paradis dans la seconde vie, ils devroient par prudence choizir les mêmes exercices, qui leur sont comandés, & où ils s'ocupent tous les jours; & quoique la plupart ne s'en ocupent d'abord que par la crainte de la punition, il est certain, que l'opinion qu'ils prendront peu à peu dans la suite, qu'ils ne sauroient rien faire de plus avantajeux pour leur bonheur, leur fera faire leurs exercices incomparablement mieux, & avec plus de plaisir que lorsqu'ils ne les font que pour obéir & par la crainte de la punition, & c'est augmenter ainsi en même tems leur bonheur present, & leur raison presente.

Pour leur faire aimer leur Etat, il est bon de leur peindre de tems en tems les avantages, qu'ils trouveront au for-

tir du Colege sur leurs pareils, qui n'auront pas eu le bonheur d'avoir une Education reglée & suivie, & qui seront devenus inapliquéz, paresseux, sans talens, impatiens, faineans, méprisez, & méprizables.

Il faut leur faire faire souvent attention que les plus paresseux, les plus dèzobéissans, les plus inapliquéz, les plus impatiens d'entre leurs camarades sont les plus imprudens, & par conséquent les plus malhureux, ainsi il faut leur faire remarquer précieuzement tous les exemples dés maux, que produit l'imprudence, ou plûtot leur faire remarquer qu'elle est la cauze de la plûpart des maux de la vie.

La prudence ne regarde que l'augmentation du bonheur du prudent, la bienfaizance regarde l'augmentation du bonheur des autres, & voilà pourquoi cette vertu est digne de loüanges, parceque le bienfaizant donant plus quil ne doit, demandant moins qu'on ne lui doit merite une récompense; or d'un côté la réconoissance publique de celui qui réçoit le bienfait, & de l'autre les loüanges de la part de ceux qui en sont les témoins, sont une partie de cette récompense.

Il n'y a proprement que le bienfaizant de loüable ou du moins c'eſt lui, qui eſt le plus digne de loüange, car quelle réconoiſſance, quelle loüange pouroít on devoir à celui qui n'agit que pour lui-même pour augmenter le nombre de ſes plaiſirs & qui par les ſuccès de ſes éntreprizes ſe paye, pour ainſi dire, par ſes mains des peines qu'il a prizes.

Après les plaiſirs des ſens ce ſont les plaizirs de la gloire & de la diſtinctîon entre ſes pareils, qui contribuent le plus à augmenter le bonheur de l'homme.

Après les douleurs des ſens ce ſont les douleurs & les chagrins de la honte & des diſtinctions méprizantes entre pareils, qui contribuent le plus à l'augmentation du malheur.

Mais les hommes ſe tronpent ſouvent & lourdement en prenant pour diſtinction précieuze, une diſtinction, qui n'eſt d'aucun prix, ils cherchent à paroître riches, par exemple, au lieu que dans les richeſſes il n'y a que le bon uzaje qu'on en fait, qui en ſoit loüable; ils prenent ſouvent pour des chozes honteuzes, par exemple, la pau-

vreté,

vreté, il est vrai, qu'elle est incomode & facheuse, mais elle n'est nulement criminelle; nulement honteuze, il n'y a dans la pauvreté que le mauvais uzaje qui en soit honteux.

Or en quoi consiste le bon uzaje des richesses ou d'un grand revenu ? c'est d'être bon aux autres, car un riche, qui ne depense rien pour les autres, ou qui ne depense que pour ses plaisirs ne fait aucun bon uzaje, aucun uzaje loüable de ses revenus; il n'y a de loüable, que ce qui est vertueux, & il n'y a de vertueux, que les euvres de bienfaizance, qui tendent à augmenter les biens, & à diminuer les maux des autres.

Le pauvre, qui soufre sa pauvreté sans murmurer, qui ne fait aucune bassesse pour en sortir, qui est doux, poli, oficieux, qui done du sien à quelqu'un plus pauvre que lui; celui là fait un bon uzaje de sa pauvreté, & sa pauvreté lui est véritablement glorieuze.

Mais comme ces veritéz sont combatuës par un reste de barbarie & d'ignorance de nos péres, qui ont pris sotement les grandes richesses, & le

leur en faire voir d'un côté l'obſervation ordinaire par les experiences des evenemens anciens, & par les experiences des evenemens journaliers, & de l'autre ils ne ſauroient trop leur en faire ſentir la néceſſité dans l'ordre d'une providence ſaje & juſte, ſur tout par raport à la ſeconde vie.

La même prudence qui conſeille d'éviter la grande punition, que merite l'injuſtice, conſeille auſſi de tacher d'obtenir la grande récompenſe, que mérite la bienfaizance.

Il faut de la prudence par tout, & par conſéquent de la prudence, qui regarde non ſeulement la diminution des maux, & l'augmentation des biens de cette vie, mais encore l'exemtion des maux terribles, & l'aquiſition des biens immenſes de la ſeconde vie.

L'Ecolier s'acoûtume aſſez & d'aſſez bone heure, & aſſez facilement à avoir pour principe de ſes actions ſon amour propre, & ſon interêt particulier, mais ce qu'il doit retirer d'une bone Education c'eſt de perfectioner cet amour propre, & de le rendre plus éclairé, & par conſéquent vertueux & religieux.

Sur quoi il eſt à propos de remarquer

que la quatriéme habitude pour conoître la verité, & pour bien raizoner, & la cinquiéme habitude pour aquerir des talens, ont toutes deux pour but l'augmentation de notre bonheur & sont aussi deux moiens que la prudence humaine & religieuze de l'Ecolier, employe pour augmenter son bonheur en cette premiére vie, & pour s'assurer la felicité de la seconde; car il est évident que plus un homme aquiert de talens utiles aux autres, plus il a de pouvoir d'exercer sa bienfaizance envers ses citoiens, & cela pour obtenir le Paradis, & pour plaire davantage à Dieu, qui aime le plus ceux qui lui ressemblent le plus par le grand dèzir de bien faire, & par le grand nombre & l'importance des bienfaits.

Ainsi l'on peut dire, que la meilleure Education des enfans est une pratique perpetuélle, que leur conseillera leur amour propre, vertueux & religieux, c'est-à-dire, une pratique de la prudence la plus sublime dans la crainte de déplaire à Dieu, & dans le dèzir de lui plaire; & que les quatre habitudes, que je vais expliquer, ne sont que les quatre principaux moiens pour

arïver à cette sublime prudence des enfans de Dieu, & telles sont les habitudes, que l'on doit prendre dans une sainte & sublime Education.

CHAPITRE IX.

Explication du second Moien.

Habitude à la Justice Crètiéne.

IL faut faire souvent remarquer aux enfans, que les homes, qui ont une plus grande habitude à observer la justice n'ofensent persone, sont moins ofensez, & sont par conséquent moins malhureux que les autres; au lieu, que comunément les plus injustes, les méchans se font beaucoup d'enemis, & sont les plus malhureux, cela se fera sentir par les comparaizons entre l'Ecolier patient & juste, & entre l'Ecolier impatient & injuste, & leur faizant remarquer, que la plupart des malheurs qui arivent à l'injuste sont cauzés par son injustice, ainsi prèsque tous les exemples de malheurs dévienent des exem-

ples précieux, & des experiences importantes.

Quand le Regent, quand le Precepteur ne trouvera point dans sa classe d'exemples de malheurs cauzés par l'injustice il en empruntera des autres classes; mais pour faire des impressions plus profondes, il faut aux homes, & sur tout aux enfans, qu'ils soient aidés par les sens, il faut qu'ils conoissent, il faut qu'ils voyent les malheurs & les malhureux, & s'il se peut dans leur afliction. C'est ce qui nous est presenté par nos sens, qui fait le plus d'impression sur nous.

Il faut souvent faire remarquer à l'Ecolier qu'il a deux moiens pour conoitre si ce qu'il a dit, si ce qu'il a fait, est injuste; le premier, c'est lorsque quelqu'un s'en plaint & s'en trouve ofensé, le second c'est se demander à soi-même, *voudrois-je qu'un autre en fit, ou en dit autant contre moi.*

Il faut donq, que sur chaque plainte, que le Regent reçoit, il comence par faire convenir l'ofenseur devant 6. ou 7. de ses pareils, qu'il a efectivement tort, qu'il a comis une injustice, *qu'il seroit faché qu'un autre en uzat*, ain-

si à son egard & qu'il doit reparer le chagrin qu'il a cauzé

Alors c'est à l'ofensé à uzer de génerozité & à demander que l'ofenseur ne soit point puni, & à le tenir quite de toute réparation, il est à propos de faire remarquer à l'ofensé qu'il est de son interêt de pardoner aux autres leurs fautes, afin qu'en récompense ils lui pardonent un jour les sienes, & c'est même un conseil de prudence.

Mais à dire la verité tout pardon est quelque chose de plus que la justice, c'est une veritable bienfaizance, car enfin c'est faire un bien, un plaisir, que l'on ne doit pas : nous alons en parler plus au long dans l'article suivant.

Ne pas s'aquiter de ce que l'on doit à ses maîtres, à ses parens, à ses superieurs, à ses camarades, à ses pareils, à ses inferieurs, & à tous les autres hommes, c'est faire des injustices.

Il faut pour l'instruction de l'Ecolier lui faire lire une liste detaillée de chacun de ses devoirs exposés avec ordre & marquer les cas les plus importans, pour leur aprendre à distinguer la diferente grandeur des diferentes injustices; voilà ce qui doit

faire

faire une grande partie de leurs leſſons, & de leurs repetitions journalieres.

Il faut que le Regent acompagne toûjours les preceptes & les corections de deux motifs. 1o. La punition temporelle, qui eſt la ſuite naturelle de l'injuſtice, haine, mépris, mauvaize reputation, 2o. La punition éternelle & certaine, ſi on ne reparé pas les injuſtices, & ſi en compenſation on ne pratique pas ſouvent la bienfaizance.

Les preceptes, les conſeils, les corections auront d'autant plus de force, que les enfans ſentiront qu'il s'agit de leur propre malheur & leur propre bonheur, & qu'ils véront que les mechans, & les injuſtes ſont ordinairement où haïs où mépriſéz dèz cète vie, & qu'il eſt encore de la Juſtice Divine, qu'ils ſoient punis dans l'autre, lorſque le nombre & la grandeur de leurs bienfaits, ne ſurpaſſent pas à la mort le nombre & la grandeur de leurs injuſtices, & que le mal emporte le bien dans la balance du juge ſouverainement juſte.

Il eſt vrai, que ces moiens pour procurer aux Ecoliers une forte habitude à la juſtice par les diferens exercices,

& par les diferentes reflexions, qu'on leur fera faire tous les jours démandent de la part du Regent, & des precepteurs beaucoup de peines, d'atention à les voir joüer, manjer, etudier, ensemble, à s'informer de leurs disputes, de leurs demelés, & à leur repeter incessament la même regle, & sur tout les mêmes motifs sous diferentes manieres, sous diferens exemples, car d'un côté sans de frequentes repetitions, il ne faut point esperer de fortes habitudes, & d'un autre côté il faut de la diversité dans les manieres, dans les exemples dans les reflexions pour empêcher que les Ecoliers ne s'aperçoivent des repetitions.

C'est par un nombre presque inombrable de coups de marteau, qu'un orfevre vient à bout de bien faire un vaze d'argent, mais il a la consolation de voir au bout d'une heure, au bout d'un jour un effet visible de tous ses coups de marteau, au lieu que le precepteur n'a pas cète consolation, cela me fait penser, qu'il est dificile, qu'il y ait pour lui un ressort, un motif sufizant pour se doner toutes ces peines, si ce n'est la consideration, qu'il

sera d'autant plus recompensé dans la vie future, qu'il aura formé un plus grand nombre d'hommes justes & bienfaizans; & par consequent, procuré un plus grand nombre de bones euvres sans en recevoir prèsque aucune recompense en ce monde, voilà pourquoi je préfere pour Regens ceux, qui ont plus de religion, & pour l'ordinaire, ce sont les Religieux liéz par les veux de l'obeïssance, qui ont plus de religion que les autres, mais je crois, qu'il faut encore imaginer des récompenses de distinction, & d'agrement dans cette vie même pour les Religieux mêmes, qui reussissent le mieux dans leurs emplois.

CHAPITRE X.

Explication du troisiéme Moyen.

Habitude à la bienfaizance Crètiéne.

On ne se plaint point de l'home juste il ne fait aucun tort, il rend tout ce qu'il doit à tout le monde, il

tant plus grand qu'il lui seroit plus fa-
cile de se plaindre de l'injure, & d'en
obtenir une venjance proportionée.

Les plus grans hommes sont les plus
patiens.

Les homes du meilleur comerce sont
les plus patiens.

Les plus patiens dans le comerce sont
les plus hureux.

Toutes ces propositions sont faciles à
prouver par les experiences journalieres,
& par l'histoire qui ne devroit être qu'un
journal des vices punis & des vertus
récompensées, & à dire le vrai l'hi-
stoire doit-être interessante, & agréa-
blement écrite, mais pour être plus u-
tile, elle ne devroit être que le récit
des experiences passées, fait principa-
lement pour rendre les lecteurs futurs
plus prudens, & plus vertueux, &
par consequent plus hureux.

L'histoire particuliere ne devroit être
qu'un récueil agréable d'observations de
morale, fait à peu près pour perfec-
tioner la santé de l'ame, dans le mê-
me dessein que l'on fait des récüeils
d'experiences & d'observations de chi-
mie, de Medecine, de Chirurgie pour
faire faire des progrèz dans les meto-

tes, qui servent à conserver & à reparer la santé du corps.

L'histoire generale des Etats devroit être une collection d'experiences faites pour montrer les reglemens, qui ont bien où mal réussi, & les raisons de leur bon où mauvais succés pour perfectioner la raison de ceux qui doivent avoir part un jour au gouvernement de l'Etat, mais ces collections doivent être agréables à lire.

Il y a une sorte de patience, qui est de s'acoutumer à la peine que l'on ressent dans le travail & dans l'aplication & cela, parceque à intelligencé égale l'Ecolier le plus patient, le plus laborieux, le plus constant dans le travail devient bientôt superieur & se distingüe bientôt entre ses pareils par ses talens.

Les plus impatiens dans le travail sont les moins propres à se distinguer par leurs talens.

La plus grande habitude à ces deux sortes de patience, c'est à mon avis le sublime de l'excelente Education.

C'est particulierement pour la patience sans plainte, qu'il faut établir des prix chaque mois, & les plus grans prix d'honeur à la pluralité des voix des pareils.

Quels homes que les Lacédémoniens du siecle de Leonidas en comparaizon des Ateniens & des autres Grecs, & cependant qu'els homes que les Ateniens mêmes en comparaizon des Perses de ce siecle la ? Or toute la superiorité des Lacédémoniens sur les Ateniens venoit de leur superiorité de patience, & ou l'avoient-ils aquize cette patience ? C'étoit dans leurs Coleges, c'etoit à qui seroit le plus patient, temoin ce jeune Ecolier, qui se laissa manjer une partie du ventre par un petit renard sans crïer, dans une ocazion où il crut de son devoir & de son honeur de cacher le renard, & de ne pas faire de bruit.

Outre ces prix, qui marquent aux enfans l'état que l'on fait où d'un talent où d'une vertu, il faut toûjours joindre l'esperance & la prédiction, que cet enfant, qui remporte le prix, sera un jour à telle place dans le monde, & remplacera tel home d'une si grande vertu & d'un si grand credit, qu'il remplacera un tel Ministre, un tel Saint sur la terre, car il faut citer l'homme vertueux, quand il y en a en place, & il y en a quelquefois dans

les états même mal policés sinon il faut prendre des modeles chez les anciens, chez les morts; Solon, Epaminondas, Socrate, Aristides chez les Grecs: & Sipion, Caton, Agricola, Trajan &c. chez les Romains: & parmi nous St. Louis, du Guesclin, Bayard, le Chancelier de l'hôpital, Achile de Harlay, Descartes, Turenne, Lamoignon, Catinat, Vauban, il faut encourajer les jeunes gens en leur disant qu'ils obtiendront comme eux une vie délicieuze & éternelle.

En fait de promesses, de recompenses & de motifs, il ne faut jamais omètre ce qu'il y a d'immortel en nous, & depuis que la raizon plus éclairée nous a découvert que nous étions des êtres immortels, & qu'il y avoit un être juste, bienfaizant, tout puissant ce seroit une grande folie de ne pas mètre en euvre dans toutes les ocazions ces verités si précieuzes les plus importantes de la vie, & de ne pas faire tout l'uzaje possible de ces merveilleuzes découvertes, il me semble, qu'il nous seroit desormais honteux de vivre comme si nous n'étions que matiere, comme si nous n'étions qu'une machine, com-

me si toute notre persone devoit s'a-
néantir & comme si nous n'avions pas u-
ne fortune immense a esperer de l'Etre
infiniment bienfaisant, dont nous tenons
déja *l'indestructibilité* de notre ame & la
durée infinie de ses conoissances, de ses
sentimens, c'est-à-dire l'immortalité de
ce *moi*, qui conoit, qui sent, qui rai-
zone, qui espére, & qui est si diférent
d'une pierre, d'un arbre, d'un huitre,
d'un chien, &c.

Il est bon de faire estimer aux en-
fans les recompenses temporelles, mais
il faut les acoutumer à estimer incom-
parablement davantaje les recompenses
éternelles, & leur inspirer de la Réli-
gion de plus en plus, & tantot la Re-
ligion pleine de crainte pour engajer
les temperamens durs & sensuels à
l'observaion de la justice, & à ne point
faire de mal, tantot la Religion pleine
d'esperance pour engajer les tempera-
mens plus modétes à faire des actions
de bienfaizance crètiéne.

Cela sera facile si on leur fait des
peintures de plaisirs à leur portée plus
grans que ceux qu'ils conoissent, &
qu'on leur dize après ces peintures que
ceux qu'ils auront seront encore dix fois,

cent fois, mille fois plus grans, & que tous ces grands hommes, qu'on leur cite souvent joüissent actuellement des plus grandes joyes pour avoir été les plus grands bienfaicteurs envers les hommes en géneral, & envers leurs compatriotes en particulier, & envers le plus grand nombre de familles de ces compatriotes.

Il faut leur repeter tous les jours & plusieurs fois par jour, que ces joyes & ces plaisirs renaissent & augmentent tous les jours, & qu'ils n'aurout aucune fin, que cent milions d'anées ne font pas une heure, une minute, une seconde, un clin d'œil de l'éternité, voilà la meilleure maniere d'augmenter tous les jours en eux, ce qu'il y a de plus important dans la Religion & de les acoutumer à ne separer jamais l'idée de la bienfaizance de l'idée du Paradis.

Il faut leur faire remarquer souvent que les plus grands Saints, qui ont le plus grand degré de bonheur en Paradis sont ceux qui par leurs ouvrages, par leurs peines & par leurs travaux ont procuré au plus grand nombre de familles de plus grand bienfaits tant pour cète vie que pour la vie future, que la plus seure maniere de plaire à l'être parfait & de

lui plaire beaucoup c'est de l'imiter en ce qui est en notre pouvoir, que nous ne saurions mieux l'imiter qu'en imitant sa bienfaizance envers le plus grand nombre d'homes, & que par consequent le moien le plus seur pour obtenir le Paradis, c'est d'être bienfaizant envers les homes par le dèzir de lui plaire; voilà le capital de la bone Religion & le meilleur uzaje que l'on en puisse faire.

Tels sont les ressorts que le Regent doit tous les jours fortifier par des exercices continuels dans les ames de ses Ecoliers, c'est ainsi qu'ils aquiereront l'habitude à la patience, & aux autres parties de la bienfaizance de leur Etat, c'est ainsi qu'ils s'acoutumeront à n'agir hors du Colege que par les deux genres de motifs & de ressorts, craintes & esperances; qui les auront fait agir dans le Colege même, c'est ainsi qu'ils aquiereront l'habitude de conoître les diférentes sortes, & les diferens dègrés d'injustices & de bienfaizances, c'est ainsi qu'ils aquiereront l'habitude de n'être point injustes tant par la crainte de la honte; & de la mauvaize reputation, que par la crainte de dé-

plaire à Dieu, & d'être par consequent condanèz à l'enfer.

C'est ainsi qu'ils aquiereront l'habitude à la patience, & aux autres parties de la bie faizance tant par le dèzir de joüir dèz cète vie du plaizir de la distinction la plus précieuze, que par le dèzir de plaire à l'être souverainement bienfaizant, & par consequent d'être récus dans le Paradis.

C'est ainsi qu'ils seront portés come naturelement à éviter les injustices, & à faire pour plaire à Dieu tout ce qui peut le plus servir à augmenter leur propre bonheur, & le bonheur de leurs parens & de leurs autres Concitoiens, ce qui est lebut le plus saje, & en même tems le plus vertueux, & le plus saint qu'ils puissent jamais se proposer.

CHAPITRE XI.

Explication du quatriéme Moyen.

Habitude au discernement de la verité.

CE n'est pas assez d'avoir doné à l'Ecolier l'habitude à suspendre sa rezolution jusqu'àprès l'éxamen du bon

& du mauvais des partis oposéz lorsqu'il est question d'agir, ce n'est pas assés de lui avoir doné des habitudes propres à diriger les sentimens de son cœur, c'est-à-dire ses dezirs & ses craintes, à proportioner la grandeur de ses craintes à la grandeur des maux redoutés, tant pour éviter de faire des injustices, que pour être porté à faire des actions de bienfaizance, il faut encore lui doner l'habitude à la suspension pour ne point décider si telle proposition est vraye où fausse, où douteuze ayant d'avoir examiné, si elle à la même évidence des propositions, qui sont évidentes pour tout le monde, il faut lui doner l'habitude à examiner & à suspendre son jugement avant que de juger, avant que d'afirmer, avant que de nier, & cela de peur de prendre imprudament l'erreur pour la verité, ainsi l'examen avant que de juger est encore une partie de la prudence.

Il faut donq faire aquerir à l'écolier des habitudes propres à diriger les operations de son esprit pour aquerir de grans talens utiles à lui même, à sa famille & à sa patrie, il faut par consequent lui faire aquerir l'habitude à

raizoner juste, & à se cónoître non seulement en propositions évidentes de diférentes natures, mais encore en raizonemens justes, & en consequences justes, il faut lui enseigner à distinguer les preuves solides, des preuves frivoles & aparentes, à distinguer dans les preuves les diferens dégres du vraisemblable, c'est qu'il faut qu'il fasse uzaje tous les jours dans le monde, & presque à chaque heure, de la justesse du raizonement soit dans la conversation; soit dans la lecture, soit dans les afaires, il faut, qu'il sépare à tout moment le vrai, du faux, & ce qui est démontré, de ce qui n'e l'est pas encore, & qui reste douteux pour lui.

Il faut encore, qu'il ait contracté l'habitude de démontrer, de prouver avec clartée aux autres soit en parlant soit en écrivant, ce qu'il s'est demontré à lui même ou dans la lecture, où dans la meditation, ce qui est une habitude à une sorte d'Eloquence, il faut lui enseigner à narrer par écrit avec justesse, avec précizion, avec grace ce qu'il a oüi, ce qu'il a vû, ce qu'il a lû, il faut qu'il aprene à écrire ses preuves & à les aranjer, il faut qu'il

écrive ses récits dans sa langue maternelle, ce sont deux especes de composition, où il faut l'acoutumer en lui faizant remarquer les fautes, où contre l'ordre, où contre la justesse.

Il y a une diference infinie entre un esprit qui raizone toûjours juste, & un autre qui raizone souvent de travers; or si les regens dans chaque classe, & les precepteurs dans chaque chambre prenent soin de montrer souvent des raisonemens justes, & des raizonemens faux, l'esprit de l'enfant s'acoutumera facilement à discerner les raizonemens faux, & inconsequens des raizonemens vrais & consequens, il n'est question, que de deux choses, proportioner les exemples à la portée des esprits, selon leur âge & multiplier les exemples sur des objets diférens.

Mais à dire la verité ce qu'il y a de plus important à observer dans ces exemples de faux raizonemens, c'est de prendre ceux, qui menent a des erreurs de pratique, & à des pratiques injustes contraires à l'augmentation du bonheur de la société.

CHAP. XII.

CHAPITRE XII

Explication du cinquiéme Moyen.

Habitude de la memoire pour retenir les faits, les demonstrations, des arts, & des sciences.

LA memoire utilement exercée est une bone habitude, qui sert infiniment à aquerir des talens, & les talens servent beaucoup à augmenter notre propre bonheur, & le bonheur des autres.

Les enfans aprenent facilement des faits curieux & utiles, mais ils les oublient encore plus facilement, quand on ne leur fait pas repeter souvent, & lontems ce qu'ils ont apris, & particulierement, ce qui n'a point passé par leurs sens. C'est la nature des hommes, & sur tout des enfans.

De la il est aizé de conclure 1°. qu'entre les choses que l'on peut enseigner aux enfans, il faut choizir les plus utiles & celles dont ils peuvent faire le

plus d'uzaje le reste de leur vie, parcequ'ils les oublient s'ils n'en font un grand uzaje, & alors c'est autant de tems perdu, faire des vers grecs, des vers latins, tems perdu pour presque tous les Ecoliers.

2°. De la il suit, qu'il faut leur aprendre particulierement les comencemens des arts & des sciences dont ils doivent faire plus d'uzaje dans le cours de leur vie.

3°. De la il suit qu'il faut repeter, mais en abregé dans la classe superieure ce que l'on a apris plus au long dans la classe inferieure.

4°. De la il suit, qu'il faut aprendre un peu de tous les arts, & de toutes les sciences dans chaque classe.

5°. De la il suit qu'il faut lier le plus qu'il est possible les faits, les maximes, les demonstrations, les arts, les sciences qu'on leur enseigne les uns aux autres, afin que la chose rapellé en rapelle d'autres, qui y ont été liées.

Par exemple, il faut lier autant que l'on peut les faits de Cronologie, d'histoire, de Geografie, il faut lier la Geometrie à la Mécanique, la Mécanique à la Fizique, la Fizique à la Médecine, à la Chimie, à l'Anatomie, il faut

lier perpetuellement ce qui est nouvellement conu à l'ancienement conu.

Plus un home a d'habitude à lier ainsi ses idées, plus il a de facilité à s'en bien servir, plus il rend son esprit solide, fermo, fort, constant, lumineux, propre à demontrer & à éclairer les autres.

6°. Il faut tant qu'on le peut faciliter, fixer & soutenir les idées des enfans par diverses choses sensibles, si l'on veut, qu'ils retienent mieux ce qu'ils aprenent. C'est une maxime à laquelle on ne fait pas assés d'atention dans leur Éducation, notre maniere d'enseigner est trop abstraite. Je trouve moi-même mes écrits trop abstraits & trop denuéz d'exemples sensibles pour le comun des lecteurs. C'est un effet de ma paresse.

7°. Il faut que le Regent se fasse une idée juste de la portée de l'esprit d'un enfant, & il faut, s'il est possible, qu'il s'abaisse aux alures, aux idées enfantines de celui, qui a le moins d'intelligence de toute sa classe, il faut qu'il tourne & retourne, ce qu'il leur enseigne de diverses fassons jusqu'à ce qu'il voye par leurs réponses, qu'il n'y a persone qui ne l'entende, car s'il ne

s'est pas fait entendre, c'est un tems perdu, & pour lui & pour ses Ecoliers qui ne l'ont point entendu.

Les Ecoliers n'avancent pas, quand ils ne suivent pas le Regent & ils n'ont garde de le suivre quand il leur demande de monter pour ainsi dire les degrez quatre à quatre, c'est à lui à divizer même chaque dégré afin qu'ils le montent avec plus de facilité, je sai bien, que cela n'est pas aizé, mais il est cependant absolument necessaire pour un prompt & grand succès.

80. Il y a ici une observation à faire sur l'Education, c'est que dans les huit premieres anées depuis huit ans jusqu'à saize les enfans, qui sont destinéz à cinq ou six professions diferentes, ne laissent pas d'avoir bezoin de plusieurs conoissances, qui sont comunes à toutes ces diferentes professions.

Mais comme il y a dans ces huit premieres classes un certain nombre d'Ecoliers destinés a diferentes professions, il est à propos, que dans un Colege complet & universel il y ait, s'il se peut, des professeurs particuliers pour chaque profession particuliere, qui reçoivent des Coleges non complets, qui n'ont que

les huit premieres classes comunes, tous ceux qui au sortir de ces huit premieres classes veulent étudier plus particulierement dans des classes particulieres & durant deux où trois ans les matieres des professions particulieres, aux qu'elles ils sont destinéz, par exemple pour la profession Eclesiastique, il sera à propos d'enseigner dans les classes particulieres quelque choze de la langue greque & de la langue hebraique, & d'y enseigner encore plus de latin, que dans les classes comunes.

9°. Les Ecoliers dans les classes des professions particulieres doivent sur tout continuer à fortifier tous les jours par divers exercices les habitudes à la prudence, à la justice, à la bienfaizance, à l'évidence des propositions, & à la justesse du raizonement, c'est l'objet principal de l'Education, *les talens ne servent de rien, & sont même nuizibles a la societé, s'ils ne sont toujours acompagnés des habitudes vertueuzes.*

On peut dire même qu'il est incomparablement plus important pour l'augmentation du bonheur de l'Ecolier, du bonheur de ses parens, & du bonheur de la societé, qu'il ait aquis durant ses

dix ans d'Education les habitudes nécessaires pour devenir fils, frere, mari, maître, superieur, inferieur, voisin, Citoyen juste & bienfaizant, qu'il n'est important, qu'il ait aquis beaucoup de conoissances & de talens, au dessus de ses pareils, c'est que les conoissances & les talens eux mêmes ne sont dèzirables non plus que les grands revenus, & le grand pouvoir, qu'aproportion du bon uzaje, que l'on en fait pour augmenter son propre bonheur, & le bonheur des autres, & il n'arive que trop souvent que le mauvais uzaje de ces grans talens, de ces grands revenus, de ce grand pouvoir dans les injustes, sert à augmenter leur propre malheur & le malheur des parens & des Citoyens, & c'est ce qui montre combien les habitudes à la justice & à la bienfaizance sont plus importantes aux homes, que toutes les autres habitudes.

CHAPITRE XIII.

Education domestique.

IL est evident, que le Precepteur où le Gouverneur d'un enfant doit avoir dans l'Education domestique le même but, & employer autant qu'il poura les mêmes moyens generaux, que nous venons d'expliquer pour l'Education publique des Coleges, mais à dire le vrai il s'en faut beaucoup que l'Education domestique ait tous les avantajes de l'Education publique.

1º. Ordinairement le Precepteur où le Gouverneur quoique habile arive tout neuf a son métier, il n'a nulle experience des enfans, il n'a point veeu avec des Precepteurs anciens, pui pouroient le guider, il n'a pu par son experience se faire une idée assés juste ni de la portée de leur esprit, ni des dégrez de leurs passions, il n'a nule experience des diferentes metodes les plus comodes & les plus eficaces pour les encourajer, & pour les intimider lorsqu'il le faut.

On trouve au contraire dans les Co-

léges des homes experimentéz dans tout ce qui regarde les enfans, qui ont une idée bien plus juſte de l'ignorance de leurs diſciples, de leurs illuzions, de leurs diferentes paſſions, ils ont deja fait l'Eſſai durant pluſieurs anées des diferentes metodes, les plus propres à coriger les enfans de leurs defauts, & les anciens Precepteurs du Colege, ſervent de guides aux nouveaux.

2o. Par les jeux du volant, du balon & autres exercices, les enfans ont dans les Coleges plus de faculté pour y conſerver leur ſanté que dans l'Education domeſtique, ou il y a moins de facilité, ou il n'y a ni camarades, ni emulation ſufizante a qui joüera le mieux, il n'y a pas non plus l'exemple d'obeiſſance, pour faire ceſſer ces jeux à point nomé.

3o. Les Medecins des Coleges ſoit religieux, ſoit ſéculiers ayant plus d'experience des enfans, ſavent mieux les gouverner dans leurs maladies, que les Médecins ordinaires des homes faits, ce qui n'eſt pas un médiocre avantage.

4o. Dans l'Education publique le dèſir de ſe diſtinguer en bien entre pareils eſt un très-puiſſant motif pour ex-

citer

citer les enfans à la moderation, à l'obéissance, à l'aplication, à la patience; or dans l'Education domestique il n'y a point de pareils, & par consequent, elle manque du puissant motif de l'émulation, quatriéme avantaje de l'Education des Coleges, sur l'Education doméstique.

5o. Dans l'Education publique la crainte de la honte, & du mépris ou de la distinction en mal est une douleur trèz sensible, & un autre puissant ressort pour coriger ses enfans, & les empêcher de devenir paresseux, dèzobeissans, mutins, brutaux, impatiens, inapliquéz, menteurs, &c. Or ce puissant ressort manque viziblement dans l'Education domestique, où il n'y a point de pareils, cinquiéme avantaje très-considerable.

6o. La pratique de la justice entre pareils est une des plus importantes habitudes, que l'on puisse prendre dans l'Education, *ne faites point, ne dites point contre un autre ce que vous ne voudriez pas qu'il fit, qu'il dit contre vous, supozé que vous fussiez a sa pla-*

te, & qu'il fut à la vôtre, & cela de peur de déplaire à Dieu.

Cette regle est la plus importante de toutes les regles pour la conduite de la vie, on a tous les jours à la pratiquer entre camarades, entre pareils, & dans la pratique journaliere point de forte habitude; or la plus grande partie de cette pratique, & sur tout l'exemple des pareils, manque là où manquent les camarades & les pareils, sixiéme avantage de l'Education publique.

7°. La pratique de la politesse, de la prévenance, l'habitude à soufrir avec douceur & avec patience les injures, les ofenses, l'habitude à pardoner des ofenses, des imprudences, de petites coleres de ses pareils, sont des pratiques & des habitudes très-importantes par raport, au reste de la vie, si l'on veut obtenir le titre précieux, & distinctif *de fort honete home & d'home d'un comerce dezirable.*

Ces pratiques sont continuelles dans l'Education des Coleges, où l'on vit avec un grand nombre de pareils, ces pratiques ne sont pas si frequentes dans l'Education domestique, où

il n'y a point de pareils, & par consequent, ces habitudes à la vertu ne peuvent être que très foibles, car l'habitude ne se fortifie que par une grande repetition des mêmes actes, & des mêmes exemples, septiéme dèsavantage très important dans l'Education domestique.

8°. Dans l'Education publique l'exemple des malheurs & des punitions que s'atirent les enfans imprudens, paresseux, impatiens, menteurs, inapliquéz, rend les autres camarades plus sajes & plus prudens, ces exemples sensibles augmentent la prudence de l'Ecolier, or dans l'Education domestique, où il n'y a point de camarades, il n'y a point d'exemples de punitions & de malheurs arivés a des camarades par leur imprudence; huitiéme dèzavantaje.

9°. Il est impossible de voir son camarade loüé, recompensé publiquement pour son obéissance, pour son aplication, pour sa patience, pour sa generosité sans concevoir un nouveau dezir d'obtenir pareille recompense; or dans l'Education domestique l'enfant n'a ni le secours des bons exem-

ples des ses camarades, ni le secours de leurs récompenses pour être porté à les imiter neuviéme dèzavantaje de l'Education domestique.

10. Dans l'Education publique on voit parmi ses pareils quantité de raizonemens faux, qui sont remarquéz & tournés en ridicule, la crainte d'être moqué augmente l'atention de l'Ecolier & cette atention augmente tous les jours la justesse de son esprit & de ses expressions.

Or dans l'Edcation domestique il n'y a point de pareils qui raizonent mal & dont on se moque, il y a dans l'Education publique plus d'ocazions de remarquer les raizonemens conséquens, & de les distinguer de ceux, qui ne le sont pas: dixiéme dèzavantaje.

On ne peut pas empêcher les Ecoliers de se moquer quelquefois des défauts, & des fautes des uns des autres, & en ce cas la moquerie est une sorte de punition très propre à coriger de la présomption & de la vanité, cette corection se peut facilement pratiquer & se pratique journellement entre camarades & pareils, elle ne se pratique

point la ou il n'i a point de pareils : onziéme dèzavantaje.

11°. La contestation, la dispute entre camarades eguize l'esprit, le rend plus juste, fait faire des eforts pour montrer la verité, souvent sert à détromper d'opinions fausses & l'on rétient mieux ce qui nous a été contesté, ou ce que l'on a apris par la contestation, ces avantajes ne se trouvent point là ou il n'y a point de camarades : douziéme dèzavantaje.

12°. Ces prix, que l'on done publiquement à la fin de chaque anée dans l'assemblée générale du Colege en présence des Etrangers au son des tambours, des timbales & des trompettes est une très belle invention & une sorte de triomfe publiq très bien inventé, mais il n'a pas été jusqu'à-present aussi bien dirigé qu'il pouroit l'être puisqu'il faudroit un prix pour le plus juste & le plus bienfaizant, & que ce prix pour les sentimens du cœur, fut le triple des autres prix, qui se donent aux productions de l'esprit ; troiziéme avantaje de l'Education des Coleges.

Je conviens qu'avec un Precepteur habile un enfant dans l'Education domeſtique poûra faire plus de progrés du côté de l'eſprit & de la mémoire, mais que lui ſervira ce progrés s'il eſt plus fier, plus vain, plus préſomptueux, plus impatient, plus querелeur, plus défiant, plus menteur, plus incomplaizant, plus impoli, plus indiſcret, plus méprizant, moins ſociable, qu'il n'eut été s'il eut été élevé au Colege, où il y a beaucoup de pareils qui s'entrecorigent, & s'entrepoliſſent journellement & néceſſairement les uns les autres dans leur comerce a peu près comme des caillous raboteux, ſe poliſſent & s'arondiſſent dans la mer par leur frotement journalier & reciproque.

Je croi que les chambrées ne doivent point être moins nombreuzes, que de ſix & plus nombreuzes que de huit compris le Prefet où Repetiteur, un Repetiteur ne ſufiroit pas a plus grand nombre pour faire les repetitions & pour veiller à entretenir la paix, le ſilence & ſur tout l'inocence, d'un autre côté ſi le nombre étoit plus petit il n'y auroit pas ſufizamment de

quoi faire naitre l'émulation ni assez d'exemples de punitions & de recompenses.

De là il seroit aizé de démontrer que les enfans des Rois & des Princes pour être beaucoup mieux élevés devroient suivre l'exemple du grand Cyrus, qui profita si bien des avantages de l'Education publique, & peut-être que quelque Salomon Roi pacifique & Pacificateur de l'Europe fera un jour bâtir pour ses enfans, & pour les Princes de son sang, & pour la principale Noblesse un Colege dans le voizinage de son palais, pour les faire joüir jeunes de tous les avantajes des exercices publiqs en conservant dans son Colege, le Gouverneur & le Precepteur & autres Oficiers choisis de ses enfans, mais je fais plûtot des vœux que je ne done de conseils.

De ces considerations un home sensé conclura facilement que l'Education que l'enfant prend dans les chambres comunes de sept à huit Ecoliers est de beaucoup plus préférable à celle qu'il prendroit a beaucoup plus grans frais dans une chambre particuliere.

Peut-être qu'avec un excelent Precepteur qui est un domestique très-rare, l'esprit d'un enfant croitra un peu davantaje au Colege dans une chambre particuliere, & avancera plus du côtè des talens, mais il y a seûrement beaucoup plus à perdre pour lui du côté des talens, des mœurs & des habitudes à la vertu, qui sont les plus importantes au bonheur, car que sert l'esprit, que servent les talens à l'home impatient, insociable, injuste, menteur, fourbe, escroq, inpoli ?

Ii perdroit du côté de l'émulation, du de l'habitude à côté ladiscipline, àla regle du côté del'habitude à la patience, à lapolitesse, à la véracité, à la discretion, toutes habitudes que les Ecoliers prenent dans les chambres comunes.

Il y perdroit du côté des exemples de justice, de douceur & d'autres vertus recompensées par les loüanges publiques du Prefet comun, il y perdroit du côté des fautes de paresse, d'opiniatreté, dinpatience, de colere punies par des blames, par des reproches où par des ridicules publiqs donés par le Prefet de la chambre comune.

L'enfant de la chambre comune s'acoutume plus à la vie dure, à vivre avec égalité, & à ne diſtinguer ſes camarades & à n'en être diſtingué que par des qualitez eſtimables & aimables, au lieu que l'enfant de la chambre particuliere eſt plus ſujet à être gaté par les reſpects & par les complaizances de ſes domeſtiques, il a plus ſes aizes, & s'acoutume à la moleſſe & à la vanité, en un mot l'Education des chambres particulieres à une partie des dèzavantajes de l'Education domeſtique.

Ce que l'on pouroit faire en conſideration d'un Prince du ſang, qui travailleroit dans une chambre comune ce ſeroit d'y mètre un Prefet mieux choiſi, un domeſtique de plus & des camarades choiſis parmi les plus vertueux, mais toûjours chambre comune pour lui procurer le long du jour le grand avantaje d'une émulation perpetuelle.

CHAPITRE XIV.

Education des Filles.

Dans les Coleges comme Saint Cyr, où dans les Monastéres.

LE But de l'Education des filles est le même que le But de l'Education des garson, les cinq moiens géneraux, où les cinq principales habitudes sont egalement propres pour réussir dans l'Education des filles, il ne s'agit que d'en faire l'aplication, mais il faut avoüer que jusques ici ceux qui gouvernent les états n'ont pas imaginé combien les Coleges des filles étoient nécéssaires, & combien leur bone Education importe à la grande augmentation du bonheur de la societé.

Nous les negligeons dans notre police, comme si elles ne devoient pas faire la moitié des familles, comme si une mere de famille, qui par sa bone Education est dévenue prudente,

douce, patiente, laborieuze, intelligente, gracieuze, économe, modeste, juste, bienfaizante, ocupée des soins de la premiére Education de ses enfans, & de la regle de son domestique, ne contribuoit pas incomparablement d'avantage à l'augmentation du bonheur de sa famille qu'une autre qui à cause de sa mauvaize Education devient vaine, fiére, impatiente, oisive, joueuze, dépensiere, d'une humeur aigre, dissipée, incomplaizante & uniquement ocupée de ses amuzemens.

Il est donq plus à propos, que chaque état done plus d'atention que par le passé à l'Education des filles, il nous manque bien des chozes pour faire de bons Coleges de filles.

Il seroit à souhaiter qu'il n'y eut de couvens de filles & de couvens d'homes que ceux qui par leur institution sont les plus utiles au prochain, sur les deux principaux articles, 1°. Les uns pour administrer les hôpitaux, 2°. les autres pour administrer les Coleges.

En général quand l'Education des garsons sera bien rectifiée il sera ai-

zé d'en comprendre beaucoup de choses pour rectifier celle des filles.

Ces persones bien élevées de l'un & l'autre sexe se touveront à la tête de toutes les familles unpeu considérables de l'état, soit dans les campagnes, soit dans les villes, soit dans la ville capitale, soit à la cour, or ce seront ces Chefs de familles, qui auront passé leur premiere jeunesse dans les Coleges, qui par leurs exemples & par leurs discours instruiront sans y penser leurs domestiques, qui deviendront eux-mêmes péres & méres de familles, parmi le peuple, & qui doneront ensuite la premiere Education à leurs enfans.

C'est ainsi que la lumiere & la raizon passeront quoique lentement, mais incessament de familles riches au bas peuple, qui n'a pas les moyens d'aler chercher cette augmentation de raizon dans les Coleges, ainsi la raison du peuple croitra plus prontement à mezure que la raizon de la jeunesse riche se perfectionera dans les Coleges & dans les couvens, le peuple aura ainsi dans un grand Royaume, cinq où six cens mille Chefs de fa-

milles bien elevés, dont il aprendra que pour éviter les malheurs, & pour obtenir les biens tant de la vie presente que de la vie future, *il ne s'agit que d'imiter Dieu dans sa bienfaizance.*

Si le fameux Colege de Saint Cyr étoit perfectioné il est évident, qu'il seroit de l'utilité publique, qu'on y reçut des externes riches d'abord en petit nombre jusqu'à ce que l'on eût doné ordre à l'augmentation des logemens, des meubles, & du nombre des Regentes des nouvelles classes, des gouvernantes des chambres. On prendroit ensuite un plus grand nombre d'externes, & peut-être qu'un jour ce seroit un Colege de cinq cens filles, & que les Princesses acompagnées de leurs Gouvernantes y seroient beaucoup mieux elevées que par tout ailleurs par les raizons que j'ai dites en faveur de l'Education des Coleges contre l'Education domestique.

Ce seroit un grand avantaje pour un grand Royaume que de posseder un pareil modele d'Education, je ne dezespere pas de faire un memoire

exprès pour montrer d'un coté combien une meilleure Education de femmes augmenteroit le bonheur de la société, & de l'autre pour doner quelques moyens de reussir à cette Education, mais dans la crainte où je suis de n'avoir pas le loisir d'executer mon dessein il ma paru qu'il valoit mieux en dire ici quelque chose que de n'en rien dire du tout.

CHAPITRE XV.

Conclusion de la premiere partie.

JUsques ici je n'ai fait proprement que montrer le but ou nous devions tendre dans l'Education des garsons & des filles, je n'ai fait qu'exposer & expliquer aux ministres d'état & aux Administrateurs des Coleges les cinq moiens generaux, où les cinq habitudes les plus propres pour arriver à ce but, j'ai regardé comme une chose capitale de doner à chacun de ceux qui auront à l'avenir une sorte d'inspection sur l'Education de la

jeunesse cinq regles, avec lesquelles ils puissent juger avec seureté s'ils vont au but par la ligne la plus droite, où s'ils s'en écartent en donant plus d'heures à fortifier les habitudes, les habitudes les moins importantes, au lieu de les employer à fortifier les habitudes les plus importantes.

Jusqu'ici je n'ai pretendu démontrer autre choze sinon que si le gouvernement de notre Nation regardoit comme une afaire de la plus grande importance le soin de mieux faire élever les enfans dans les Coleges & dans les Convens, qu'ils ni sont élevés ils déviendront en peu de tems en homes & en femmes les modeles des autres nations de l'Europe, & par consequent du reste de la terre tant pour l'aquisition au plus haut degré de beaux sentimens de cœur, que pour l'aquisition au plus haut degré des belles qualitéz d'esprit.

Ces observations générales & speculatives devoient précéder les observations moins générales, & de pratique qui doivent composer la seconde partie.

SECONDE PARTIE,

Observations moins generales & de pratique.

OBSERVATION I.

Nécéssité d'un Bureau pour l'Education.

IL faut un Bureau perpetuel pour diriger perpetuellement l'Education de la jeunesse sous la direction du Ministre, qui aura dans son département la police génerale de l'état.

1°. L'etablissement de ce Bureau est un moyen géneral pour perfectionner l'Education, & il est géneral parcequ'il renferme tous les autres moyens particuliers, qui sont, & qui seront proposés dans chaque regne.

2o. Les Regens qui auront plusieurs anées d'experience, & qui se seront distinguéz dans leur profession pouront

pouront doner à examiner au principal Officier du Colege leurs observations pour perfectioner la pratique de Education & les principaux officiers doneront à examiner au bureau celles de ces observations qu'ils aprouveront.

Mais il est vizible, qu'il faut un Bureau, un conseil, qui soit le centre de ces observations, & qui ait le pouvoir de les rectifier, & ensuite de les autorizer par des statuts, afin de perfectioner tous les jours cette partie de notre police, & de faire observer autant qu'il sera possible l'uniformité dans tous les Coleges du Royaume pour les pratiques, qui auront été démontrées come les meilleures.

Cette matiere est si importante pour la felicité des homes en géneral, & de chaque nation en particulier que je croi, que les membres de ce conseil, qui seront choisis par scrutin au nombre de dix où douze, ne doivent gueres surtout dans les comencemens avoir d'autres afaires à regler, ils seront les premiéres anées assés ocupés à former & à rectifier les statuts, à faire perfectioner tous les ans les li-

vres de chaque classe, à augmenter les fonds de Coleges à soutenir ceux qui démanderont la nouvelle metode, & à faire recompenser ceux qui travailleront le plus utilement à ce grand établissement.

OBSERVATION II.

Repetitions journalieres pour faciliter les cinq habitudes.

IL est à propos que le Regent ne passe point de jour, s'il est possible, sans faire pratiquer à quelques-uns de ses Ecoliers en presence des autres quelques actes des quatre premieres habitudes, où du moins qu'il ne leur fasse faire quelques reflexions & quelques observations sur chacune d'elles.

Si je recomande tant ces quatre premieres habitudes, qui consernent la mémoire, les langues, les arts & les sciences, c'est qu'a l'égard de la cinquiéme, nos Regens en ont fait jusqu'ici le capital de l'Education, ainsi ils n'ont garde de l'oublier.

La repetition des actes & des réflexions forme peu à peu, l'habitude & ces repetitions, quand elles sont frequentes, diversifiées, acompagnées de choses, qui tombent sous les sens, & lorsqu'elles durent plusieurs anées, forment peu à peu des habitudes, qui passent insensiblement en nature.

Si nous voulions examiner ce qui cause en nous ces penchans que nous apelons naturels, ces aversions, que nous apelons natureles, nous verrions qu'elles influent extremement sur notre conduite, & qu'elles ne sont fortes qu'aproportion de la répetition des actes.

Notre Education s'est tournée malheureuzement presque toute entiere à l'exercice de notre mémoire vers l'acroissement de la connoissance des langues, des arts & des sciences, sans songer que la vertu est incomparablement plus importante pour le propre bonheur du vertueux, & pour le bonheur de ses Concitoyens, il est vrai, qu'il faut plus d'esprit dans les Regens pour bien exercer le cœur sur les diferentes vertus, que pour bien exercer l'esprit sur les diférentes connois-

ſances, mais ils pouront en venir à bout tantôt par des hiſtoires où l'on peindra avec force les actions vertueuſes, & avec horreur les actions méchantes & injuſtes, tantôt par des fictions ou l'on répreſentera par des eſpéces de ſcènes certains traits d'hiſtoire, tantôt en faiſant exercer la patience, la juſtice, la générosité des Ecoliers, & en donant des loüanges publiques à ceux qui ont mieux fait que les autres & en blamant publiquement les turbulens, les menteurs, les brutaux.

Il faut les exercer particuliérement ſur la premiére regle de l'équité naturèle, *Ne faites point contre un autre ce que vous ne voudriéz pas qu'il fit contre vous, ſupoſé que vous fuſſiez à ſa place, & qu'il fut à la votre, & cela depeur de déplaire à Dieu.*

Il faut, que le Regent, qui a reçü des plaintes, aprene à l'ofenſé, qu'il valoit mieux ſoufrir ſans ſe plaindre, & cependant qu'il repreno l'ofenſeur, & quand l'ofenſe eſt conſidérable qu'il la faſſe juger par ſept de leurs camarades en ſa préſence & conformement à cette premiére regle.

Certe leſſon eſt toute des plus importante dans l'uzaje, ainſi l'on ne ſauroit trop la repeter, & la faire trop ſouvent pratiquer dans l'enfance & dans la premiére jeuneſſe.

Il faut inventer ſur tout les récompenſes honorables, pour honorer & loüer les actions de vertus les plus dificiles, & les plus utiles aux autres telles, que ſont les actions de patience dans les injures.

Il faut faire remarquer en toutes maniéres aux enfans, que ceux qui excelent dans la juſtice & dans la bienfaizance ſont encore plus dignes de loüanges, que ceux qui excelent en mémoire & en intelligence, ainſi il faut doner les places de la claſſe, par raport à la vertu, il faut que ces places durent au moins trois quarts plus que celles, qui ſe donent à la gloire, qui naiſt de la ſuperiorité d'intelligence.

Les défauts les plus comuns ce ſont les impatiences, les injures, les menteries, les médizances, les petites calomnies, ces défauts ne ſauroient être trop exactement remarquéz dans leur naiſſance, & trop fortement reprimez par les maîtres & ces leçons qui

regardent la conduite des uns à l'égard des autres sont incomparablement plus importantes, que des leſſons qui regardent les langues, les ſiences & les arts, & à dire le vrai, quel plaiſir me fait à moi l'Ecolier ſuperieur en memoire où en intelligence? Mais je n'en dirai pas de même de l'Ecolier mon camarade ſuperieur en douceur, en politeſſe, en complaizance, en liberalité, en patience, ces vertus dans mon camarade me font grand plaiſir le long des mois, le long des anées.

Les enfans ne retienent les faits des langues, des arts & des ſiences, qu'à force de repetitions faites en diferentes manieres, & en diférens tems, ainſi il faut leur faire repeter en abrejé en un jour ce qu'ils ont apris en une ſemaine, il faut qu'ils repetent en un autre jour mais plus en abrejé & quelquefois par queſtions & reponſes le capital de ce qu'ils ont apris en quatre ſemaines.

Il faut ſur tout que les choſes nouvelles, qu'ils aprenent, tienent autant qu'il eſt poſſible à celles, qu'ils ont ancienement aprizes, afin qu'ils ayent ocaſion de s'en renouveler la mémoire.

Il faut que le même, qui interoge en publiq, soit lui même interogé par le repondant, & que la dispute les reveille & imprime les choses plus profondement dans la mémoire.

Comme il faut dèz la plus basse classe doner les premiéres idées de toutes les conoissances, il arivera souvent qu'en avanfant de classe en classe, on repetera dans la plus haute classe quelque chose de ce, qui a été enseigné dans toutes les classes précédentes.

OBSERVATION III.

Répetition des Motifs.

POur rendre les enfans atentifs il faut que chaque jour ils entendent quelque chose des motifs de leurs exercices, il faut qu'ils comprenent peu à peu, que c'est ou pour les rendre, ou plus heureux, ou moins malheureux soit en cette vie soit en l'autre, il faut leur expliquer ces motifs, les leur faire sentir en cent manieres di-

férentes souvent en passant, souvent exprès, car les enfans non plus que les hommes, ne font rien que pour augmenter leur bonheur où présent, où avenir.

La diférence de la conduite d'un enfant du Colege à ce même enfant dévenu homme c'est que dans l'enfance faute d'experience, il fait trop de cas du plaisir présent, & de la peine présente, il fait trop peu de cas des plaisirs & des peines avenir; or c'est cette erreur, cette illusion qu'il faut coriger peu à peu dans les enfans en fortifiant en eux par des frequentes repetitions les motifs les plus puissans & les plus raizonables des actions humaines.

Mais le poinct principal est de lier par la répetition leurs idées les plus importantes, il faut par exemple leur representer souvent, que Dieu étant l'Auteur de leurs plaisirs actuels, il est juste de l'en remercier comme de bienfaits actuels, qu'ils récoivent actuellement, il faut lier ainsi insensiblement l'idée du bienfait à l'idée du bienfaicteur, l'idée du plaisir, à l'idée de l'auteur du plaisir, afin que par

recon-

reconoiſſance ils cherchent pour lui plaire les ocazions de faire plaiſir aux autres, & qu'ils puiſſent lier étroitement l'idée du Paradis à toutes les actions de bienfaizance, c'eſt la liaizon étroite de ces idées, qui eſt proprement le point le plus important de l'Education.

OBSERVATION IV.

Il ne faut pas trop d'Ecoliers pour un Regent.

JE n'ai pas aſſez d'experience des Coleges pour ſavoir combien un maître peut exercer d'Ecoliers, pour les bien exercer tous, & pour leur faire faire un grand progrez en peu de mois, mais j'ai du penchant à croire, qu'il ne ſauroit en bien exercer qu'environ cinquante ou ſoixante dans ſa claſſe, il faut même encore dans chaque chambre un Répetiteur ou Precepteur, ou Préfet.

Ces Répetiteurs doneront même quelquefois la comiſſion aux plus ha-

biles Ecoliers d'exercer & de faire repeter les moins habiles.

Il faut dans un Colege nombreux plusieurs Regens d'une même classe, & par consequent plusieurs sales d'exercices, ou plutôt il faut quelquefois partager un même Colege en deux sur tout si chaque classe est de plus de six vint.

Il faut laisser deux ans dans la même classe les esprits lents & peu inteligens, afin qu'ils ne perdent pas leur tems dans une classe superieure, où ils n'entendroient prêsque rien.

OBSERVATION V.

Amour pour la distinction précieuse.

CEux qui ont eu inspection sur les Coleges, ont bien aperçu combien le dezir de surpasser ses pareils, & d'être plus estimé qu'eux pouvoit faire faire des efforts soit d'aplication, soit de patience aux Ecoliers pour mieux réussir que les autres, & c'est pour cela, que dans la plupart des Coleges on a si sagement

inventé la diférence des places dans les classes & même des noms honorables d'Empereurs, de Consuls &c. noms de superiorité & d'honneur.

Mais il me paroît, que le ressort de l'émulation peut-être beaucoup perfectioné en multipliant les distinctions 1o. quant à la forme, 2o. quant au discernement entre la gloire moins précieuze, & la gloire la plus précieuze, en mètant de la diférence entre les marques de distinction & de superiorité; par exemple, il vaut beaucoup mieux surmonter ses camarades en patience, en justice, en génerosité en bienfaizance dificile qu'en intelligence dificile, il faut de même préferer la justice à l'amitié &c. aussi faut-il faire remarquer ces diferens prix aux enfans par la diférence que les Regens mettront entre les diférentes marques d'honeur.

Il seroit bon que le dernier mois de chaque anée les Ecoliers de la même classe choisissent par scrutin entre eux 1°. Le plus juste, qui craint le plus d'ofenser; 2o. Le plus bienfaizant qui pardone le plus genereusement, & que le Regent choisisse

3°. l'esprit le plus juste & le plus intelligent, 4°. la memoire la plus sure & la plus étendue, qu'ils ayent chacun une marque exterieure sur leur habit, qui dure tout ce dernier mois jusqu'au scrutin du mois suivant, il pouroit même quelquefois ariver que le même Ecolier pouroit avoir les quatre marques d'honeur.

Il y auroit aussi tous les autres mois quatre prix semblables ou marques d'honeur, deux pour les deux principales qualitez du cœur, justice & bienfaizance, & deux pour les deux principales qualitez de l'esprit, justesse & mémoire, on les porteroit tout le mois.

Le scrutin se feroit devant le Regent & devant deux Précepteurs ou Préfets de chambres, qui interdiroient de voix active & passive, quiconque auroit cabalé ou fait cabaler, si la cabale étoit sufizament ateſtée devant les trois Comissaires.

Le scrutin des prix de la fin de l'anée s'ouvrira sur le teatre même afin que le secret soit gardé jusques là & nul Ecolier ne dira de quel avis il a été ni n'interogera sur cela son cama-

rade, sous une peine sufizante qui sera publiée.

Les prix du dernier mois de la fin de l'anée seront la même fleur, mais brodée plus en grand que les autres mois ; on marquera ainsi aux enfans, par la diférence de l'or d'avec l'argent combien les belles qualitez du cœur sont préférables aux belles qualitez de l'esprit.

Je ne fais qu'indiquer quelques détails de recompenses honorables, d'autres supleront aux autres, & perfectioneront ceux ci, je les trouve beaucoup plus importans, qu'ils ne paroissent, puisque ce seront les ressorts d'un très grand progrèz, que feront chaque anée tous les Ecoliers de tous les Coleges du Royaume dans les talens, & dans les vertus.

C'est l'examen qui fait croitre l'esprit, & les efforts dans l'exercice rendent l'esprit plus ouvert & plus fort; or sans émulation nuls éforts; on tombe au contraire dans la paresse, dans le dégout, dans la langueur.

L'esprit humain a un avantage c'est qu'il ne vieillit pas tant que le corps & qu'il se fortifie même toûjours un

peu du moins quant à la justesse, dont l'habitude se fortifie par la répetition des raizonemens justes, & par de nouvelles concluzions, que nous tirons de tems en tems de nos réflexions.

Nous avons à reprimer les passions pour les plaisirs des sens, dont l'excès est si préjudiciable à l'homme & à la societé, nous avons pour en arêter la fougue la crainte de la honte, & l'esprit de la loüange, ainsi on ne sauroit trop pour l'utilité publique, augmenter dans l'Education des enfans, leur gout pour les loüanges, on ne sauroit trop augmenter en eux l'aversion pour la honte par les diférentes punitions honteuzes, pourvu qu'on fortifie à mezure en eux le discernement pour conoître la bone gloire, qui tend toujours à l'utilité des autres, & pour la distinguer de la mauvaize gloire de l'homme vain, qui ne tend qu'à son utilité particuliere.

Il faut par consequent leur doner une regle pour discerner les actions fort blamables d'avec celles qui sont moins blamables.

Cette regle c'est le plus ou le moins

de préjudice ou de déplaisir, qu'en soufrent les autres & le plus grand nombre des autres.

De même la regle pour distinguer les actions les plus vertueuzes des moins vertueuzes, c'est le plus ou le moins de plaisir & d'utilité, qui en rezulte pour les autres & pour le plus grand nombre des autres, en supposant égalité dans les motifs, & dans les dificultés surmontées.

Peut-être que l'on trouvera à propos de doner quelquefois durant une semaine une marque honteuze au plus impatient, au plus injuste, & cela au scrutin.

On done tous les mois dans les Coleges d'aujourd'hui les places distinguées pour les Ecoliers, qui se distinguent par leur superiorité ou en memoire ou en intelligence, je voudrois, que ces places ne fussent ocupées qu'une semaine par mois par ceux qui se distinguent du côté de l'esprit, & doner ces mêmes places pour trois semaines à ceux qui ont obtenu le prix de la justice, & le prix de la bienfaizance, & sur tout par la patience, qui fait une partie principale de la bienfaizance.

La superiorité d'intelligence seroit decidée par le Regent, mais la superiorité de vertu seroit toûjours decidée par la voix du scrutin entre les Ecoliers de la même classe.

Plus on est enfant plus on agit par le sentiment présent, ou de plaisir, ou de peine, sans considerer les peines futures que produira le plaisir actuel, ni les plaisirs futurs que produira la peine présente, c'est cette consideration que l'on apéle *Raizon*.

Plus la sensibilité est grande, & moins on a d'experience, plus on agit par passion pour le présent, & moins on agit par raizon pour l'avenir; c'est à-dire par la considération des plaisirs, que l'on se procurera ou des peines dont on se prézervera.

Il faut donq pour gouverner les enfans avoir recours à la crainte des peines présentes pour les faire agir sans plaisir, & même contre leur gout, mais conformément à la raizon & à leur intérêt réel.

Depuis 7. ans jusqu'à 12. les enfans font vint fois plus d'actions par la crainte des peines présentes, que par raison, c'est-à dire que par la

crainte des peines éloignées & incertaines, ou par l'esperance des plaisirs éloignés & douteux, ils ont encore trop peu d'experience pour juger, que c'est leur aplîcation présente & pénible, qui doit leur procurer un jour beaucoup d'agrémens.

Depuis 12. ans jusqu'à 18. la raizon s'est fortifiée, mais la crainte des punitions contribue fort encore dans l'Ecolier à lui faire faire dix fois plus d'actions raizonables, que l'esperance de la recompense, & sur tout à l'égard des caractéres indociles, & dont la sensibilité est ou trop grande ou trop petite.

Il faut diverses espéces de punitions, selon le caractére des Ecoliers, aux uns qui aiment la societé, ce sera la prizon, aux autres qui craignent la honte, ce sera un reproche publiq, un ridicule publiq, une marque publique honteuze durant quelques jours, ce sera de même une louange publique donée par leur Regent, qui sera regardée comme une grande récompense.

OBSERVATION VI.

Diriger la curiosité vers la plus grande utilité.

LE dèzir d'aprendre, le dèzir des conoissances nouvelles, le dèzir de conoitre plus de faits, plus de parties des arts & des siences est un gout naturel, qu'on apele curiozité, mais quand on dèzire ces conoissances nouvelles dans l'esperance d'être distingué de ce coté là entre ses pareils, ce n'est plus simple curiosité, c'est pur dèzir de distinction.

On m'a parlé d'un home qui savoit quatorze langues, & d'un autre, qui savoit prononcer & écrire le Pater en vint deux langues; si ces gens la s'en croient beaucoup plus éstimables, ils se trompent lourdement, cela prouve au contraire que le tems qu'ils auroient pû emploier à aprendre des conoissances utiles, ils l'ont emploié folement à retenir des mots & des frazes très inutiles.

Il est très à propos, que le Regent excite la curiozité de ses Ecoliers pour certaines conoissances quelques jours avant que de les leur enseigner; mais c'est particuliérement en leur en montrant la grande utilité, soit par raport à eux, soit par raport au bien publiq.

Une curiozité immoderée pour les choses rares & peu utiles, est un vice & un ridicule, car c'est mètre un haut prix à des conoissances de très peu de valeur.

La curiozité pour être éstimable doit donq être mezurée par l'utilité & non par la rareté des conoissances, que l'on veut aquerir, j'en ai parlé dans un memoire separé.

OBSERVATION VII.

Diferences des punitions & des récompenses.

JE demande, que par les degrés que l'on mètra entre les diferentes récompenses, & entre les diférentes pu-

nitions on faſſe conoître évidemment aux enfans la diference entre les fautes, la diference entre les bones actions, la diference entre les divers talens, cela demanderoit un grand détail, que d'autres feront un jour mieux que je ne pourois faire.

Les enfans ont aſſéz de raizon pour voir ce qui eſt convenable, ce qui eſt plus ou moins éſtimable, ainſi on peut leur faire entendre peu à peu dèz onze ou douze ans les raizons des diferences de ces punitions & de ces recompenſes & des autres ſtatuts de la diſcipline du Colege.

J'obſerverai encore une choſe importante ſur la loüange & ſur le blame, il faut autant qu'il eſt poſſible, lorſqu'on blame l'enfant de quelque choſe, le loüer un peu de ce qu'il a fait de loüable; de même lorſqu'on le loüe, il faut le blamer un peu de ce qu'il a fait de blamable ou de moins loüable, cela lui prouve que ce n'eſt pas par humeur, par chagrin, par venjance, par prévention, mais par raizon qu'on juge de ſes actions, cette pratique lui done beaucoup plus d'atention pour meriter les loüanges rai-

sonables, & pour éviter, ce qui est blamable.

Blamer en publiq les actions très-blamables & en particulier les actions moins blamables, come sont les imprudences, il faut faire sentir, & souvent aux enfans les diférens dégrés du loüable, & du blamable, & c'est un des poincts les plus importans de l'Education.

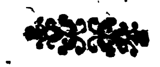
Si l'on uze quelquefois & avec apareil de la peine du *talion*, on fera plus sentir aux enfans ofenseurs la grandeur de l'ofense.

Nous n'avons pas assez inventé de degréz de punitions pour les diferens dégréz de fautes, & cependant c'est par ces diférens degréz de punitions, que l'on fait mieux sentir aux enfans le dègré de grandeur dans les imprudences où ils tombent, & dans les injustices qu'ils cometent, il faut, que les punitions ayent leurs dégréz comme les récompenses, ainsi il faut un apartement de corection, une prizon dans un Colege, & un Préfet exprès de cet apartement, home habile pour faire mètre à profit le tems de la corection; nous n'avons pas enco-

re mis en euvre autant que nous le pourions le ressort de la honte, du mépris, du ridicule entre pareils.

Le Prefet de l'apartement de corection aura soin de faire comprendre autant qu'il poura à l'enfant le degré d'imprudence ou d'injustice de la faute, pour laquelle il est puni, & cela par raport à son vrai interêt & à la justice qu'il doit aux autres, il faut employer ce tems d'ennui dans la prizon à le remètre doucement dans la voye de la raizon, je ne sai s'il ne seroit pas à propos, que l'Ecolier y fut gouverné & dirigé par deux Préfets d'un caractére oposé, le premier un rhadamante severe & austere, le second ferme mais qui ait des maniéres douces.

Dègrés de fautes 1o. oubli, 2o. imprudence; 3o. dèsobéissance formelle, 4o. opiniatreté, 5o. injustice & puis dégréz de tort & d'injustice.



OBSERVATION VIII.

Les minuçies en grand nombre & nécessaires pour ariver à un but important déviennent elles mêmes importantes.

IL faudra pour les punitions, pour les recompenses, & pour la discipline des Ecoliers entrer dans beaucoup de minuçies.

En general tous les arts, toutes les siences sont composées de petites parties; il y a beaucoup de minuçies, de petites minuçies, & cependant sans ces minuçies, sans ces petites minuçies point d'arts; point de siences.

Il est bien aizé de se moquer du serieux, que l'on aporte, ou à l'observation, ou au comandement des minuçies, les esprits superficiels ne voyent pas que c'est de l'observation du détail de ces minuçies, que dépend originairement la grande perfection d'un grand art, d'un art très-important.

l'art de la guerre n'est il pas composé de petites parties ? Dans le détail de l'Infanterie, par exemple, dans le détail de la Cavalerie, dans le détail des fortifications, dans le détail des vivres, &c. Les ignorans ne voyent pas dans l'Education l'importance des minuçies, & cependant de l'Education d'un enfant dépend le bonheur ou le malheur du reste de sa vie, & de l'Education de tous les enfans d'un Royaume, dépend le bonheur où le malheur futur du Royaume entier.

Si quelqu'un railloit les financiers & les soufermiers de ramasser sérieuzement des sous, de petites piéces de cuivre, & s'ils ne ramassoient efectivement que les somes de cent francs; & au dessus ils ne ramasseroient pas le quart des revenus du Roi, prêsque toutes les tailles, prêsque tout le revenu des aydes, presque tout le revenu de la gabelle, presque tout le revenu des entrées se payent dans leurs sources en tres petites parties de cuivre & d'arjent, mais en grand nombre, & c'est le nombre prodigieux de ces trés petites parties, de ces petites minuties, qui forment la principale force

de l'état, une minuçie qui devient ſource de quelque talent, de quelque défaut conſiderable pour un grand nombre d'homes importans n'eſt plus une minuçie.

Une minuçie qui eſt ſeule, n'eſt qu'une minucie de peu de conſidération; mais ſi vous négligiez cinq cens mille minuçies de cette eſpéce, cette négligence dévient très conſidérable, or l'eſprit ſuperficiel ne voit la minuçie, que comme minuçie dans un enfant, & ne la voit pas come ſource néceſſaire d'un grand talent, d'un grand vice, il ne voit cette minuçie que dans trois ou quatre ſujets, & dans un Colege, & ſon eſprit n'eſt pas aſſez grand, ſa veüe n'eſt pas aſſez étendue, pour voir cette même minuçie en trois ou quatre cens mille ſujets dans l'état.

Dans l'Education il y a des minuçies qui tienent le même rang que tienent dans les finances les deniers, les ſous, les livres, les piſtoles, une piſtole eſt une minuçie, une ſomme de cent piſtoles n'eſt plus une minuçie, un ſou eſt une grande minuçie, deux milions de ſous ne ſont plus une minuçie.

OBSERVATION IX.

Emulation entre Coleges.

IL est très important d'exciter l'émulation entre particuliers, & par consequent, il est très important d'exciter l'émulation entre societé & societé, entre corps & corps, entre Colege & Colege reste à trouver les moyens de pouvoir faire la comparaizon du succès de l'Education d'un Colege d'un ordre au succès d'Education d'un Colege d'un autre ordre, cela ne m'a pas paru aizé à trouver sur tout à l'égard des habitudes vertueuzes, qui sont les habitudes les plus importantes, quelqu'un plus habile que moi les trouvera.

OBSERVATION X.

Même Regent pour la même classe.

1°. LE point principal dans l'Education c'est de perfectioner les

métodes, en les rendant plus claires, plus abrejées, plus faciles, plus proportionées à chaque classe; or il paroit, que le même home qui s'aplique le long de l'anée à étudier la portée d'esprit d'une certaine classe, d'un certain âge fera plus de bones remarques en dix ans sur la maniere d'enseigner aüx esprits de la même portée, que s'il ne revenoit dans la même classe que huit ou dix ans après pour y passer un an.

2o. Il est vrai, qu'un bon Regent ou de fizique ou de politique seroit bon Regent de la classe de neuf à dix ans, mais souvent un bon Regent de cette classe de dix ans ne seroit pas bon Regent de la classe de 15. à 16. ans.

3o. Il paroit que les Ecoliers & le Regent redoublent d'atention les uns pour aquerir l'estime du nouveau Regent, & l'autre pour plaire aux nouveaux Ecoliers, ce qui tourne au profit des uns & des autres.

4o. Si par l'experience on trouve qu'il sera plus utile aux Ecoliers, que ce soit le même Regent, qui les conduise durant les quatre premiéres clas-

ses j'y souscris, mais jusqu'ici je croi que l'experience confirmera mon opinion.

OBSERVATION XI.

Diversité dans les Sujets à enseigner.

PLus les enfans ont de plaisir lorsqu'ils aprenent, plus ils retienent, & plus leur intelligence fait de chemin sans se lasser; or plus les Regens diversifient les matieres, plus ils procurent de plaisir aux Ecoliers.

Cela me fait croire, que dans les plus basses classes on peut leur aprendre quelque choze de general, & de superficiel de tous les arts, de toutes les siences, dont ils aprenent davantage dans la classe superieure, cette metode sert non seulement à procurer la diversité, si agréable à l'home, mais elle sert encore à la répetition insensible, si importante aux enfans, pour fortifier leur memoire, & pour mieux lier leurs idées.

OBSERVATION XII.

Arts diferens dans le Colege.

IL devroit y avoir dans l'enceinte du Colege des outils de diferentes sortes d'arts les plus nécessaires à la societé, ou plutôt il faudroit au tour du Colege des boutiques d'ouvriers, car il est aussi digne de la curiozité des homes de conoître les arts principaux, que les principales siences, ainsi il en faudroit pour les moulins, pour la boulangerie, pour la tisserandrie, pour l'Imprimerie, pour l'orlogerie, pour la navigation, pour l'agriculture, pour le jardinage; il faut avoir des instrumens de musique, de matematique &c. Les enfans aiment toutes ces chozes, & demandent à comprendre l'uzaje de tout ce qu'ils voyent, ainsi il faut un home exprès qui fasse mouvoir ces diférentes machines à mezure qu'on les leur montre.

On peut les mener dans les sales, où dans les greniers, où dans les jar-

dinés aux heures de recreation, & leur faire mouvoir à eux mêmes quelques-uns des instrumens, & un autre jour à une autre sale, ou bien leur aprendre quelque chose de nouveau du même métier, car comme il y a falu beaucoup d'esprit pour avoir inventé tous ces instrumens, aussi y a-t-il beaucoup à profiter pour l'intelligence à en conoître l'uzaje, & à en comprendre la grande utilité?

Il ne faut pas, que les enfans sortent du Colege sans savoir quelque chose des arts les plus comuns, & même sans savoir quelque chose des remedes les plus comuns, & des manieres de se guerir des petites blessures & sans conoître quelque chose de la procedure & de la jurisprudence, dont ils auront tant de bezoin.

OBSERVATION XIII.

Partajer les Exercices des Classes.

LE plus dificile dans la pratique c'est de partajer les exercices de chaque anée & de chaque mois des huit ou neuf

classes comunes, & même les exercices de chaque semaine, en sorte que tout cet éspace soit rempli autant qu'il est possible, non seulement des pratiques vertueuzes qui regardent le cœur, mais encore des conoissances les plus utiles, qui regardent l'esprit.

Je voudrois bien voir un projet d'une pareille tablature pour y faire mes observations, je voudrois voir dans ce projet les exercices de telle & telle classe pour telle semaine, de tel mois, sur telle & telle habitude, & par consequent, sur telle vertu, sur telle sience, sur tel art, &c.

Voici dans l'observation suivante les chozes principales, sur lesquelles il faut former ce partaje.

OBSERVATION XIV.

Sujet pour les exercices journaliers, sur les quatre premieres habitudes.

IL y a des exercices *journaliers*, il y a des exercices qui ne sont que semaniers, la tablature pour chaque clas-

ſe les diſtinguera les uns des autres, c'eſt un eſſai de pareille tablature divizée par mois, par ſemaine, par jours, que je ſerois fort aize de voir formée par quelque grand eſprit éclairé par l'experience des Coleges quant même ce ne ſeroit qu'une ébauche.

1o. Il faut un peu de tems par jour pour les exemples des malheurs arivéz aux imprudens ſoit par intemperance, ſoit par dèzobeiſſance, ſoit par colere. Les hiſtoires fourniront ces exemples, mais ceux qui ſeront tiréz des Ecoliers du Colege feront beaucoup plus d'impreſſion.

2o. Un peu de tems par jour pour les exercices qui doivent ſervir à diſcerner la gloire de la vanité, la diſtinction la plus précieuze de la moins précieuze, ſur le vrai & faux ridicule, ſur le plus ou moins honteux... ces inſtructions, ces exemples, ces pratiques ſeront diférentes ſelon les diferentes claſſes & ſelon le mois de chaque anèe.

Il y aura de ces exercices qui ſe feront en publiq, c'eſt-à dire en pleine claſſe ou l'on a plus d'atention, ce ſeront particulierement les exercices, qui

qui regardent la justice, & la bienfaizance, qui sont les habitudes les plus importantes; il y aura d'autres exercices qui se feront dans la chambre, par exemple, pour aprendre à bien écrire, à bien chifrer, à bien calculer, il y aura quelque repetition le soir de ce qui a été dit le jour en classe.

3o. Un peu de tems de chaque jour pour les exercices qui doivent faire conoître toutes les injustices, tous les diférens dégrez d'injustice, & particulierement sur les motifs qui doivent faire éviter les injustices, liste des injustices, exemple des malheurs cauzez par les injustices pris dans l'histoire anciene & moderne.

4o. Un peu de tems de chaque jour pour les exercices de bienfaizance, disputes, scénes, lectures, recitations, listes sur les parties de la bienfaizance, exemples de la bienfaizance récompensée.

5o. Un peu de tems de chaque jour pour exercer sur tout la patience envers ses pareils, principale partie de la bienfaizance, malheurs cauzés par l'impatience, récompenses de la patience.

6o. Un peu de tems par semaine pour

juger les delinquans, & les coupables de certaines injustices.

7°. Un peu de tems par mois pour juger par scrutin, celui qui doit avoir la place de plus juste.

8°. Exercices journaliers de Religion 1°. sur la crainte & sur l'esperance religieuze. 2°. Veritéz speculatives à croire, formule de profession de foi & explication. 3°. Injustices à éviter de peur de déplaire à Dieu, & d'être condané à l'enfer. 4°. Bienfaizance à exercer, & sur tout, actes de patience religieuze, & de pardon des injures pour plaire à Dieu, & pour obtenir le Paradis ; montrer ces actes preferables de beaucoup aux longues priéres, & aux cérémonies religieuzes, à cauze de la plus parfaite imitation de Dieu pardonant & bienfaizant.

9°. Exercices des scénes vertueuzes selon les diférentes classes, faire écrire & repeter quelques endroits de ces scénes dans la chambre.

10°: Lecture des Romans vertueux, en faire conter & écrire quelques endroits dans la chambre.

Je mets au nombre des Romans vertueux politiques & moraux, les Voyages

de Telemaque de M. Fenelon Archevêque de Cambrai ; il faut que ces Romans soient les uns pour les basses classes, les autres pour les hautes ; il faut qu'ils contienent plus souvent des vertus récompensées, & des vices punis.

11°. Lecture des vies des grands homes ou des grands Saints, aproprïés à chaque classe, en conter, ou écrire quelques endroits, leurs réponses ; quelque chose de propre à former une scène ou l'on fasse parler le principal personage avec action après la peinture, ou le recit, qui amene une situation interessante, ou le spectateur soit émû de crainte. Les scènes font toute autre impression que les recits simples.

12°. Exercices journaliers 1°. pour les propositions évidentes, 2°. pour les propositions plus ou moins vraisemblables, 3°. pour les propositions douteuzes, 4°. exemples des raizonemens justes, & des raizonemens inconsequens ; exemples de l'ordre, exemple du dèzordre dans les propositions.

13°. Ce qu'il y a de plus important

dans la conoiſſance, que l'Ecolier peut aquerir des propoſitions vrayes, ou des veritéz des propoſitions fauſſes, ou des erreurs des bons raizonemens, ou des démonſtrations, des mauvais raizonemens, ou des ſofiſmes, c'eſt de conoître combien chacune de ces veritéz, & de ces démonſtrations eſt plus précieuze, plus dèzirable l'une que l'autre, & combien chaque erreur & chaque fauſſe demonſtration eſt plus pernicieuze, plus haiſſable l'une que l'autre.

Or tout cela ne doit ſe mezurer, que par raport à l'augmentation de ſon propre bonheur & du bonheur, de ſes Concitoyens, qui eſt le but de l'être bienfaizant.

Et delà on voit, que c'eſt une grande faute pour le maître d'enſeigner la conoiſſance d'un fait, d'une verité, d'une démonſtration, d'une ſiençe peu utile, tandis que l'Ecolier pouroit employer le même tems, la même aplication, à en aprendre une autre, cent fois plus utile, en ſupozant, qu'il s'en faut plus des trois quarts qu'il n'ait le tems de tout aprendre ce qui a quelque utilité.

Il faut de même obſerver, qu'il y à des erreurs peu préjudiciables, dont il importe peu de détromper l'Ecolier tandis que l'on neglige de les détromper d'erreur cent fois plus importantes.

A propos d'erreurs & de menſonges, il faut montrer aux Ecoliers, que les Romans vertueux ne ſont ni erreurs ni menſonges, puiſqu'ils ne ſont point donéz come veritéz, ni come des faits exiſtans ou qui ayent exiſtés, mais ſeulement come des faits vraiſemblables, qui ſont purement poſſibles, & dont les peintures, & les narrations ſont utiles à bien aranjer nos idées, à nous faire bien juger de la valeur des actions, & à nous inſpirer du dèzir de pratiquer la vertu, & de l'horreur pour nous eloigner du vice.

Il faut de même avoir atention à faire bien juger les Ecoliers le long du jour de la valeur des actions entre elles, & des qualitéz entre elles, ſoit des Ecoliers, ſoit des homes faits, & même ſur la valeur de toutes les chozes qui ſe preſentent à comparer, & toujours par la regle de la divine

Providence, qui veut que nous tendions toujours pour lui, non seulement à l'augmentation de notre bonheur, mais encore à l'augmentation du bonheur de nos proches, & du bonheur de nos Concitoyens.

Tous ces exercices regardent les quatre plus importantes habitudes, & doivent par consequent emporter chaque jour au moins quatre heures de cinq, ou huit heures de dix que l'Ecolier passe, ou avec son Regent dans la classe, ou avec son Préfet dans la chambre; or cette reflexion demontre combien dans la pratique nos Regens s'éloignent du but de la meilleure Education, eux, qui de dix heures d'étude nous en font passer sept ou huit au Latin, au Greq, à faire des vers latins, & à nous dicter une Retorique, ou une Logique prêsque inutiles; eux, qui nous enseignent si peu des arts & des siences plus utiles que les langues.

OBSERVATION XV.

Sujets pour les Exercices journaliers sur la cinquiéme habitude.

IL ne doit y avoir qu'environ deux ou trois heures par jour employées tant dans la classe, que dans la chambre aux exercices de cette cinquiéme habitude ; ainsi à peine y aura-t-il huit quarts d'heures employées à huit sortes d'arts, de siences ou de langues diférentes ; mais comme il y aura de ces exercices que l'on ne reprendra que de deux jours l'un pour les varier davantage, le Regent poura souvent employer une demie heure à les fortifier ; en general il y aura du temps pour leur aprendre beaucoup plus de choses, qu'ils n'en aprénent presentement depuis 17 ans jusqu'à 25 acomplis.

Il ne faut point de classes destinées à la Retorique, à la Logique, à la Fizique, aux Matematiques, aux langues, mais il faut dans chaque clas-

se enseigner toutes les semaines quelque chose de toutes ces conoissances dans chaque classe.

Suite des Exercices journaliers.

Sur la cinquiéme Habitude.

Langues, Arts, Siences.

1. EXercices pour mieux lire, & pour mieux écrire dans les deux plus basses classes de 7. à 8. ans, & de huit à 9. ans dans la chambre.

2°. Exercice pour l'Aritmetique, & pour conter avec les ietons dans la chambre.

3°. Exercice pour une partie de la Geografie proportionée à chaque classe.

4°. Dans la troisiéme classe, ou dans la classe de 9. à 10. ans, exercice de la Grammaire sur la langue maternelle, & un comencement de Retorique ou de régles de bien parler.

5°. Dèz la quatriéme classe de 10. à 11. ans exercice de la langue latine.

6°. Dèz la cinquiéme classe de 11.

à 12. ans exercice de la compozition françoize ; exemple du beau en diférens genres ; exemples & observations sur le defectueux ; un peu plus de Retorique & de Fizique.

7°. Dèz les premiéres classes quelque choze de l'Anatomie en figures de Cire ; quelque choze de Medecine sur tout pour la conservation de la santé.

8°. Quelque choze du curieux & de l'utile de l'Astronomie du Calendrier, lé tout proportioné aux diferentes classes.

9°. Quelque choze dans chaque classe des effets naturels & des cauzes fiziques sur les effets de l'imagination, sur les sonjes, sur les plantes, Chimie, mécanique, selon les diférentes classes, & plus dans les hautes classes.

10°. Quelque choze de la Geometrie spéculative & pratique, & de la navigation, du nivélement & de la boussole.

11°. Partie de la politique, partie de la finance & du comerce, & moins dans les basses & plus dans les hautes classes.

12°. Partie de la Jurisprudence moins

dans les basses classes, plus dans les hautes.

13°. Partie de l'art militaire moins dans les basses, plus dans les hautes.

14°. Partie de l'histoire génèrale, partie de la Cronologie par les principales époques, &c.

15°. Partie de l'Economique, vendre, acheter, tenir des livres de compte; un peu de conoissance des vint ou trente principaux arts, visite des manufactures.

16°. Exercices du corps, pour les faire avec graces, & avec adresse: quelque choze de la danse, monter à cheval, faire des armes.

17°. Quelque choze de la Muzique & des instrumens.

18°. Quelque choze du dessin & de la peinture, faire des plans, arpenter.

Il y a plusieurs chozes à aprendre, qui ne sont que pour les dernieres classes comunes, & d'autres, qui ne sont que pour les premieres classes: mais tout cela sera distingué dans la tablature, & dans les instructions de chaque classe qui seront perfectionées de tems en tems par le conseil de

l'Education ſur les divers memoires, & les diverſes experiences des Oficiers principaux des Coléges, il faut autant qu'il ſera poſſible, que ces ſajes inſtructions diſpenſent les principaux d'avoir bezoin pour Regens que de ſujets d'un merite médiocre, c'eſt que l'excelent eſt trop rare, il faut un grand genie pour conſtruire une belle machine, il ne faut qu'un génie mediocre, pour la conſerver en mouvement.

OBSERVATION XVI.

Nul jour de conjé, nule vacance pour les Ecoliers, mais ſeulement pour les Regens.

EN ſupozant que l'Education eſt fort diverſifiée, & que l'atention eſt fort ſoulagée par la diverſité, & par la grande facilité de la métode de divizer tout ce qui eſt à enſeigner dans les plus petites parties, come on divize la nouriture des petits animaux en tres petits morceaux, & des oi-

zeaux en petites miétes ; en ſupoſant que les Regens ayent trouvé le ſecret de faire monter les enfans à chaque habitude par les plus petits dégrés, & en mêlant un peu d'hiſtorique & de ſenſible au ſpéculatif, un peu de diſpute, un peu de déclamation, un peu de ſcènes durant chaque ſéance ; l'inſtruction ne paroitra prèſque aux Ecoliers qu'un amuzement, ou qu'un jeu continuel & diverſifié tandis qu'elle ſera aſſés penible pour le Regent.

D'ailleurs outre les heures de jeux & de divertiſſement on leur donera les jours de congé, ou à la place des jours de conjé la conoiſſance des arts & des experiences, ſoit au dédans, ſoit au dehors du Colege, & ce jour là les parens pouront paſſer une heure ou deux avec les Ecoliers ſoit chès eux, ſoit au Colege.

En ſupozant d'un autre coté, que la diſcontinuation des exercices eſt très-préjudiciable aux Ecoliers, je ſuis d'avis qu'il n'y ait jamais aucun jour entier ſans exercice, ſi ce n'eſt pour le Regent, ainſi il faut dans le Colege quelques Regens, & quelques Precepteurs de ſuplement, qui, inſtruits

de la metode, & de la tablature du Regent & du Precepteur ou Préfet de chambre ordinaire, continuent tous les jours les éxercices diférens, ainsi il ne faut nules vacances, car deux mois de vacance font la sixiéme partie du tems de l'Education, & c'est une grande perte sans conter le dégout des exercices & les mauvaizes habitudes que les enfans prenent hors du Colege avec les valets : il faut, que les Regens soient faits pour : les Ecoliers & non pas les Ecoliers pour les Regens.

S'il y a un Colege de douze cens Ecoliers, il en faudroit faire deux : mais il est vrai, qu'il faudroit que l'Etat y entretint des Regens & des Préfets de chambre, & des Regens & des Precepteurs de chambre de suplement.

Je comprens bien que les parens mal avizés, sur tout les meres, voudront avoir leurs enfans quelques semaines avec eux a la campagne, & qu'on ne les leur refuzera pas ; mais afin que ces conjés soient aussi courts qu'il sera possible, il a falu montrer aux parens, quel tort ils font à leurs

enfans, & combien ils en retardent l'avancement par ces vacances.

OBSERVATION XVII.

Sur les Langues.

1°. IL me paroit, que la conoiſſance des langues n'eſt gueres utile, qu'autant que les langues peuvent ſervir au comerce des marchandizes; car pour ce qui regarde les ſiences & les arts nous avons très ſouvent de meilleurs ouvrajes en notre langue, ſoit originaux, ſoit de traduction, que dans les langues ancienes & étranjeres, & ſi l'état done des penſions & des gratifications ſeulement à neuf ou dix traducteurs, à mezure qu'ils traduiront les ouvrajes des anciens, & des étranjers, il y en aura bientôt vint autres, qui, dans le deſſein de devenir penſionaires de l'Etat travailleront plus que les penſionaires mêmes aux traductions, nous avons préſentement tous les bons Auteurs grecs & latins aſſez bien traduits pour notre uzaje, & dans cent

ans, il y aura d'autres traductions encore meilleures que les nôtres.

A l'égard du comerce des marchandizes, quelques uns de nous ont bezoin de savoir les langues vivantes de nos voizins, & n'ont nul besoin des langues mortes de nos anciens, il faut donq se borner dans les premiéres classes à la simple traduction du latin, mais à l'égard des Eclesiastiques, des Medecins & des Magistrats, c'est à eux dans leurs Ecoles particulieres a s'y exercer d'avantage, & à y aprendre les uns du Greq, les autres de l'Hebreu, car pour les huit ou neuf classes de l'Education génerale & comune à tous les enfans, ils n'ont besoin que d'entendre le latin avec un peu de facilité, & un jour viendra même que nous sentirons, que nous aurons moins bezoin de savoir les langues mortes, que le Malabarois ou l'Arabe.

Or si dans nos huit ou neuf premiéres classes comunes à toutes les professions, compris les deux ou l'on enseignera plus de Fizique & de politique, nous diminuons les trois quarts du tems que l'on employe presente-

ment au Latin, & si tout s'y enseigne en langue vulgaire, il est evident, que ce tems epargné poura être employé à enseigner des choses incomparablement plus utiles, soit pour les mœurs, soit pour les arts, soit pour les siences, & que tout s'enseignera avec beaucoup plus de facilité & d'agrément, tant pour les Maîtres, que pour les Ecoliers, que si on continuoit à faire les lessons en latin.

2°. Nous avons bien plus bezoin de savoir ou un peu d'Anglois, ou un peu d'Holandois, ou un peu d'Espagnol, ou un peu d'Allemand tant pour la négociation des affaires étrangeres, que pour le comerce des marchandises, que nous n'avons bezoin du latin.

3°. Comme il est bien plus facile d'enseigner l'Anglois aux Fransois en se servant de la langue Françoize, il me paroit ridicule que ceux qui nous enseignent le latin nous parlent latin, au lieu de nous parler Francois.

Il est ridicule d'enseigner les arts & les siences dans une langue étrangere, car c'est une folie visible, que d'avoir plus d'atention à enseigner des langues que les choses mêmes, puisque ce n'est

que pour aprendre plus facilement les choses mêmes, c'est-à-dire les arts, les siences, & les faits anciens, que l'on aprend les langues ancienes.

4°. Il ne faut pas prétendre aprendre parfaitement aucune de ces langues au Colege, mais seulement en aprendre un peu, sauf à s'y perfectionner avec le secours du dictionaire à mezure que l'on en aura bezoin chacun dans sa profession : il vaut bien mieux, que les Regens enseignent des choses à leurs Ecoliers, que des mots, qui ne donent nule idée nouvelle, nule conoissance nouvelle, il est ridicule de passer beaucoup de tems à enseigner à fonds à 50. ou 60. Ecoliers une langue dont pas un ne fait uzaje, que pour l'entendre & non pour écrire durant le cours de leur vie; tandis que l'on peut employer ce même tems à perfectionner ces enfans dans des conoissances dont ils font uzaje tous les jours, Histoire, Geografie, Cronologie, Fizique, Arts Mecaniques, Arts Liberaux, Muzique, Anatomie, Medecine, Chimie, Jurisprudence, Morale, Religion, Po-

litique, Arts Militaires, Navigation, Géometrie, Aritmetique.

5°. On peut en enseignant les langues aux enfans choisir certains morceaux d'Éloquence, certains endroits de quelques siences ou de quelques arts curieux & utiles, afin que la beauté du sujet les invite à bien entendre ce qu'ils lizent, & on leur aprendroit, ainsi en même tems, & des mots & des choses.

6°. Avant que d'enseigner les langues ou mortes ou vivantes, il est à propos d'enseigner à l'Ecolier sa langue naturelle par regles de grammaire, les genres, le masculin, le feminin, le substantif, l'adjectif, le verbe, le tems, l'adverbe &c. Parcequ'il aprendra facilement les observations de Grammaire de sa langue, & quand il y sera acoutumé il aprendra beaucoup plus facilement la grammaire du latin à cauze de l'Analogie, & de la ressemblance, qu'il y a entre les grammaires.

Je tiens ces deux dernieres observations du R. P. de Tournemine Jesuite, qui est du nombre de ceux qui désirent fort dans l'Etat un conseil au-

torizé à perfectionner l'Education publique.

70. Ainsi les Ecoliers aprendroient la langue maternelle par regles dés la troisiéme classe de dix à onze ans, car je nome premiére la plus basse classe, & ils comenceroient à aprendre à traduire un peu de latin dans la quatriéme classe jusqu'à la derniére, dans laquelle on enseignera ce qu'il y a de plus élevé dans les arts & dans les siences, car mon avis est que l'on enseigne aux enfans dans les huit ou neuf classes quelque chose de tous les arts & de toutes les siences, mais le plus aizé dans les plus basses classes, & le plus dificile de ces arts & de ces siences dans les plus hautes.

OBSERVATION XVIII.

Viés des grans homes, des grans Saints.

J'Ai veu des enfans qui, dès douze ou traize ans, prenoient un très grand plaisir à lire la Vie des Homes

mes illustres, de Plutarque & de quelques autres Auteurs ; tel étoit un de mes freres, qui employoit avec jôye l'argent de son mois destiné à ses menus plaisirs à prendre à louage de pareils livres ; ainsi je croi 1°. que l'on devroit mettre la vie des grans Homes & des Homes illustres entre les mains des enfans de 13. ans, mais il faudroit les écrire exprès pour eux, & pour la portée de leur intelligence, 2°. Il faudroit sur tout dans les hautes classes leur faire bien remarquer la grande diférence qu'il est entre grand Homme & Homme illustre, entre grand Home & grand Saint. 3°. Il faudroit les acoutumer à les comparer par parties & en total, & à disputer sur les comparaizons, rien n'est plus propre qu'une pareille lecture à doner de l'élevation à l'ame des enfans, & à leur inspirer plus de dézir d'aquerir des talens & des vertus utiles à la Patrie.

On fait lire quelquefois aux enfans la vie de quelques Homes illustres, mais il faudroit que ce fût 1°. pour leur faire remarquer les motifs des entreprizes, 2°. les dificultés des en-

treprizes ; 3°. les talens, le couraje, la constance necessaire pour surmonter ces dificultés, 4°. la grande utilité & le grand succés de ces entreprizes, 5°. les fautes & les défauts de ces homes illustres, 6°. les dégrez diferens d'éstimable dans leurs actions : au lieu de ces observations, on s'amuze à leur faire faire des observations sur l'elegance de la langue, sur l'éloquence de l'écrivain, sur des figures de Rétorique, sur la Cronologie, sur la Geografie, sur les Généalogies & sur d'autres sujets incomparablement moins utiles ; les Regens perdent de vüe le principal but de l'Education pour ocuper leurs Ecoliers à des bagatelles.

Omissions.

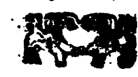
1°. M. Coffin, Principal du Colége de Beauvais a fait imprimer deux tomes d'excelentes collections en latin, l'un des histoires & des passages de l'écriture, l'autre des histoires & des passages des Auteurs profanes, qui peuvent inspirer des sentimens vertueux, on devroit les faire entrer

dans la pratique de l'étude journaliere des hautes classes.

2°. Parmi ces exercices je conte les prieres comunes que l'on fera aux diverses heures du jour. Les Regens dans leurs reflexions apuyeront souvent sur le passage du Pater, *Dimitte nobis sicut & nos dimittimus.*

3°. J'ai lû avec plaisir les observations de M. Rolin, & sur tout les beaux passajes des auteurs éloquens qu'il cite, il me semble, que les Regens de diverses classes peuvent en faire un très bon uzaje pour doner à leurs Ecoliers l'idée de la vraie Eloquence, s'ils leur montrent les mêmes pensées écrites d'une maniere plate, seche & comune, car c'est particuliérement la comparaison, qui rend les diférences plus sensibles.

Ceci doit être mis au nombre des exercices journaliers dont j'ay deja parlé observation 17.



OBSERVATION XIX.

Vrai & faux ridicule, dégrez du ridicule.

UNe des grandes peines où les hommes soient sujets, c'est le chagrin que cause la moquerie, sur tout, quand elle est fondée : mais comme souvent elle est très-mal fondée, il faut doner à l'Ecolier par diverses exemples l'habitude de discerner le vrai ridicule du faux ridicule, afin qu'il sache éviter la moquerie bien fondée, & méprizer & même se moquer de ceux qui ne conoissent pas ce qui est veritablement, ou méprizable, ou ridicule.

J'ai fait quelques observations sur ce sujet.

OBSERVATION XX.

Tablature, instruction & livres classiques.

JE voudrois que le bureau fit composer, & perfectioner de tems en

terns les tablatures de chaque classe, qui contiendroient les instructions, les pratiques, les lectures, les scènes, les rèfléxions jour pour jour que l'on feroit dans chaque classe & dans chaque chambre partajée par mois, par semaines, & souvent par jour de chaque semaine, depuis le comencement de l'anée jusqu'à la fin.

Je comencerois dans ces climats l'anée Colegiale au premier de Mai, à cauze des petits enfans, qui comencent la premiere classe.

Cette premiere classe seroit depuis 7. ans jusqu'à 8. la seconde depuis 8. ans jusqu'à 9., la troiziéme depuis 9. ans jusqu'à 10. la quatriéme où l'on aprendroit sa langue matérnelle par régles depuis 10. ans jusqu'à 11. la cinquiéme où l'on comenceroit à aprendre du latin depuis 11. jusqu'à 12. la sixiéme depuis 12. ans jusqu'à 13. la septiéme depuis 13. jusqu'à 14. & la huitiéme depuis 14. jusqu'à 15. la neuviéme comune à tous les Ecoliers depuis 15. jusqu'à 16. ans.

On supose que les enfans de sept ans ayent déja apris un peu à lire & à écrire avant que d'entrer au Colege.

qui

Ce livre de tablature pour chaque classe seroit partajé en 12. tomes pour les 12. mois; chaque classe auroit son livre imprimé, & le Bureau de l'Education auroit soin de rectifier ces livres à toutes les Editions, & de faire observer dans l'état, le plus d'uniformité qu'il seroit possible dans la métode de l'Education des Coleges, en suposant, que par les diverses experiences, le Bureau seroit instruit de la meilleure de celles qui seroient conües alors.

OBSERVATION XXI.

Renvoi à la classe inferieure.

ON ne gouverne les hommes, & par consequent les enfans que par l'apas du plaisir présent ou prochain, ou par la crainte de la douleur présente ou prochaine, ou par l'esperance du plaisir plus éloigné bien vivement peint, ou par la crainte de la douleur eloignée bien vivement peinte.

La douleur & le plaisir ne se peignent point vivement pour ceux qui n'en ont rien senti, il faut que la peinture pour être vive soit proprement une reminissence des sentimens, des plaisirs ou des douleurs, que l'enfant a déja sentis.

L'enfant prend divers plaisirs dans l'étude 1°. en voyant, en découvrant, quelque chose de nouveau, 2°. en esperant que cette conoissance sterile en plaisir, d'elle même lui procurera tel plaisir dont il a l'idée, come peut être le plaisir de la gloire d'avoir surpassé ses camarades; c'est le plaisir de l'émulation qui est le plaisir qu'ils trouvent dans les jeux d'adresse, où il y a quelque loüange, quelque distinction à esperer.

L'enfant étudie quelquefois par crainte de la punition, & alors l'étude est bien moins bone, que l'étude, que fait faire le plaisir.

Il étudie quelquefois par crainte de la honte d'être surmonté par son camarade.

Quand un enfant n'avance point, ne fait aucun progrés dans aucune des cinq habitudes, c'est une preuve d'in-

aplication, & l'inaplication vient de défaut ou de plaisir actuel, ou de défaut de peine actuelle, défaut de dèzir du plaisir avenir ou défaut de crainte de douleur future.

Quand l'enfant demeure derriere il faut au bout de trois mois le remettre à la classe d'où il avoit monté; il ne faut pas atendre la fin de l'anée parcequ'il perdroit le tems qu'il ne pouroit pas suivre les autres. C'est une maniere de piquer les Ecoliers & d'augmenter leur aplication par la crainte d'être du nombre des renvoyés.

Renvoyer ainsi à la classe inferieure, c'est un moyen d'égaler à peu près les esprits tardifs aux esprits avancés, & un moyen d'empêcher les esprits tardifs de perdre leur tems dans une classe trop forte pour eux.

OBSERVATION XXII.

Pratique des vertus religieuses.

IL faut simplifier les instructions sur la Religion 1°. Il faut enseigner ce

qu'il faut croire en détail, & cela est contenu dans l'ancien formulaire du *Credo*, & croire en géneral come la société des fididêles de la Comunion Romaine du Concile de Trente.

2°. Il faut enseigner ce qu'il est nécessaire d'éviter de peur de déplaire à Dieu, & d'être condané à l'enfer; telles sont principalement les injustices sur tout quand elles ne sont pas reparées.

3°. Il faut enseigner ce qui est nécessaire de faire pour plaire à Dieu, & pour obtenir le Paradis; telles sont principalement toutes les œuvres de bienfaizance, & entre autres les actes de patience, qui contre balancent nos injustices, & qui, en vertu de la promesse & de la grace de Dieu, le Fils notre Redepteur, nous done un droit à une vie délicieuze & éternelle, voilà en substance tout l'essentiel de la Religion.

Il faut faire remarquer aux enfans que les longues prieres & les cérémonies sont de bones euvres, qui ont leur merite & leur efficacité pour le salut; mais que soufrir patiemment des injures, & pardoner par le désir

de plaire à Dieu, est ce qu'il y a de plus agréable à Dieu : & cela 1°. parceque le dégré de peine que l'on soufre, montre le dégré du dèzir de plaire à Dieu : 2°. Parcequ'il revient de notre pardon de grans avantages à ceux qui nous ont ofensé : 3°. parceque nous ne saurions jamais ressembler davantage à Dieu, qu'en pardonant les ofenses, puisqu'il nous pardone tous les jours tant d'ofenses : 4°. parceque Dieu doit toujours être le modêle de la perfection humaine, & que le culte le plus agréable qu'on puisse lui rendre, c'est de tacher de lui ressembler par la bienfaizance, qu'il ne cesse de nous rècomander, & qu'il ne cesse d'exercer envers nous & sur tout en nous pardonant dès que nous nous repentons.

Or avec ces principes saints & sublimes, on n'a point à craindre que la vraye dévotion & la véritable religion dégénere jamais en fanatisme, en superstition, en farizaïsme, en quietisme, diférentes especes de folie, qui font que l'homme superstitieux supose le culte le plus parfait dans des pratiques bien moins parfaites, & ima-

gine dés pechéz où il n'y en a point & n'en voit point où il y en a de très grands:

Tels étoient les Empereurs payens, qui n'imaginoient point de pechéz dans les injustices & dans les cruelles persecutions qu'ils faisoient soufrir aux anciens crétiens par zèle pour leurs opinions, pour leurs pretendues veritéz, & pour faire rendre à Dieu le culte abominable fondé dans la persecution des hommes: tel étoit l'aveuglement, tels étoient les excès où les conduisoit le fanatisme faute de savoir que la perfection, & que le culte le plus parfait, consistoit à imiter la bienfaizance divine envers tous les homes, qui sont de bone foi dans diverses ignorances, & quelquefois dans diverses erreurs.

On peut dire en general, que quand on croit que les principales pratiques de religion consistent dans la pratique de la justice, depeur de déplaire à Dieu, & dans la pratique de la bienfaizance, pour plaire à cet être souverainement parfait & pour l'imiter de la meilleure maniere qu'il soit en notre pouvoir, on ne sauroit

jamais avoir trop de crainte de l'enfer, & trop de dèzir du Paradis, c'est-à-dire trop de religion soit pour son propre bonheur, soit pour le bonheur de la societé : ainsi c'est particulierement dans l'habitude plus ou moins grande de crainte des douleurs de la seconde vie, & dans l'habitude plus ou moins grande d'esperance des plaisirs immenses & éternels, que consiste le plus ou le moins de religion de chaque homme, de chaque Ecolier.

Or il n'y a persone qui ne conviene que la religion divine, & même les simples religions humaines, qui enseigneroient ces veritéz, ne soient trèz-dèzirables pour rendre cette premiere vie, trèz hureuze, suivant l'intention de l'être bienfaizant.

De là on voit, que l'Education qu'on a doné jusqu'ici aux enfans n'a pas été à beaucoup prèz assez religieuze, c'est à-dire asséz pleine de craintes, de punitions, & d'esperances de récompense après la mort; au lieu, que l'on ne sauroit jamais inspirer aux enfans trop de religion, c'est-à-dire de crainte de faire le mal & trop de dèzir de faire le bien.

OBSERVATION XXIII.

Coléges complets.

C'Est proprement au sortir de la derniere classe comune à tous les Ecoliers, que chacun s'aplique uniquement aux conoissances plus particulieres de la profession qu'il a choisie; or j'apele Colége complet celui où sont non seulement les huit ou neuf classes comunes pour comencer à doner des idées générales nécessaires dans toutes les professions, mais où l'on trouve encore des classes particulieres pour les cinq professions particulieres que nous conoissons.

Ceux qui sortiroient de la derniere classe comune des diferens petits Coleges non complets, ou de Paris ou des Provinces, viendroient peupler les classes particulieres que l'on entretiendroit dans les Coleges complets.

1°. La classe où l'on enseigneroit la négociation, le comerce & les finances.

2°. La classe de la Magistrature où l'on enseigneroit les loix de l'état & les regles de la jurisprudence.

3°. La classe de la guerre de terre & de mer, où l'on enseigneroit les fortifications, la navigation, les exercices militaires.

4°. La classe du Clergé pour aprendre ce que les ecclesiastiques doivent enseigner aux peuples de speculation & de pratiques nécessaires pour le salut.

5°. La classe de la Médecine, Anatomie, Chirurgie, Chimie, Botanique.

Il faut dans ces classes particulieres joindre toûjours aux conoissances de la profession, les pratiques, les maximes, les histoires, les exemples de l'injustice punie, & de la bienfaizance récompensée, il faut y joindre des réfléxions qui servent à perfectionner le discernement sur la bone gloire, sur la gloire frivole; on n'a pas jusqu'àpresent fait assez d'atention, que le grand genie, qui n'a point de droiture, c'est-à-dire qui ne va point à la justice, à la bienfaizance, & à la plus grande utilité publique, fait

beaucoup moins de bien à sa patrie, que pareil génie, & même qu'un moindre génie qui a plus de droiture; souvent même ces grans génies, lorsqu'ils n'ecoutent que leur interêt particulier cauzent de grands maux à leur patrie; tels furent autrefois Catilina, Cezar, Spartacus, tels ont été les héreziarques dans l'Eglize.

Si je demande, que ces classes de professions particulieres se trouvent dans le même Colege, c'est qu'il est dongereux que les Ecoliers qui en sortiront ne se debauchent, & ne se puissent plus assujetir àux heures de travail & à la discipline du Colege, & qu'ils perdent ainsi faute de répétitions sufizantes, ce qu'ils ont aquis d'habitudes sur les quatre poincts principaux de l'Education.

OBSERVATION XXIV.

Formation d'un Colege.

SI un Prince vouloit eriger un Colege complet, il seroit à propos que quelques anées auparavant il com-

posât un conseil tant pour guider l'architecte, que pour diriger les Regens futurs, & pour leur faire a tous disposer leur travail & leurs fonctions: mais en atendant chacun des Coleges particuliers peuvent profiter de ces reflexions; c'est ici proprement un canevas tout tracé sur lequel gens plus habiles que je ne suis dans les détails des Coleges peuvent travailler & perfectionner ainsi cet ouvraje par de nouvelles observations.

S'il y avoit à Paris trois ou quatre Coleges complets, où l'on reçût 30. ou 40. pauvres pensionaires gratis aux dépens du Roi, & de l'état, mais d'un excelent esprit & d'un excelent naturel, que l'on choisiroit dans chaque Colege de 500. Ecoliers tour à tour à la pluralité des voix des Regens; ce choix, ce *gratis* metroit dans les Coleges de province une grande emulation parmi les Ecoliers pauvres, soit nobles, soit non nobles: cette métode peupleroit les Coleges complets, dans les hautes classes, d'excelens esprits, & beaucoup plus disciplinables.

J'apele ici pauvre l'enfant, qui ne

peut pas esperer cinquante onces d'argent de revenu de patrimoine.

A l'égard de la dépense nécéssaire pour perfectionner les Coleges des grandes & des petites viles, chaque souverain peut permètre à chaque vile de lever un tribut sur l'entrée des boissons, des bestiaux, ce qui se pratique déja pour les hôpitaux.

Les Coleges où la tête de la nation prend de fortes habitudes vertueuzes & religieuzes pour augmenter le bonheur de toute la nation, merite, ce me semble, du moins autant que les hôpitaux; car enfin que fait le gouvernement en permetant à toutes les viles de semblables octrois, sinon de leur permetre d'employer partie du revenu des habitans à l'ouvrage le plus important pour le bonheur de la nation: je propose encore d'autres moiens d'augmenter les revenus des Coleges & des hôpitaux dans un mémoire separé, mais la plupart ne sont praticables que dans les états Catoliques Romains, où l'Eglise & l'Etat peuvent conspirer & employer de concert leur autorité à faire employer aux euvres les plus saintes, les plus pieuzes, les plus é-

diſtantes, aux euvres les plus utiles aux fideles morts & vivans les revénus donéz par ces mêmes fideles à l'Eglize, puiſqu'ils n'ont jamais eu d'autre intention, que de procurer en plus grand nombre les œuvres les plus utiles à eux & à l'Egliſe, & les plus agréables à Dieu pour en obtenir de plus grandes recompenſes, *ad perfectiorem Dei cultum, ſeu ad majorem totius Eccesiæ utilitatem.*

OBSERVATION XXV.

Acoutumer les Ecoliers à juger les coupables.

UNe des chozes qui éloignera le plus les Ecoliers de comètre des fautes conſidérables contre la juſtice, c'eſt de les acoutumer à juger entre eux les délinquans en préſence & ſous la préſidence du Regent, l'apareil ſerieux du jugement, le choix de ſept juges parmi les pairs ou pareils du coupable, le diſcours ou raport du Regent, tout cela leur donera une

nouvelle atention, & les éloignera davantage de pareilles fautes & leur fera faire beaucoup plus de réfléxions ſur leur propre conduite, ce qui augmentera en eux l'habitude à la prudence & à la juſtice.

OBSERVATION XXVI.

Préſérvatif contre les illuſions & contre les maximes contagieuzes du monde corompu.

CEux qui s'enivrent ou d'ambition pour les places elevées ou de la ſorte de conſideration que done la dépenſe, ou des illuzions de l'amour ou des charmes de la table, ou du plaizir du jeu, tous ont des maximes qui leur ſont propres; ce ſont des propoſitions où il y a un peu de vérité & beaucoup d'illuzion; or il eſt à propos ſur tout dans les dernieres claſſes de déveloper aux Ecoliers, ce qu'il y a de vrai & ce qu'il y a de faux, de réel, d'illuzoire dans ces propoſitions, dont ils font durant une partie

partie de leur vie la baze de leur conduite, afin que lorsqu'ils entreront dans le monde ils puissent plus facilement voir en quoi se trompent chacun de ces persones yvres qu'ils rencontrent, & éviter ainsi les malheurs que produizent les mauvais exemples.

Les illuzions de ces diverses passions sont d'autant plus seduizantes qu'elles sont acompagnées de quelque réalité, l'homme est sujet à trois ou quatre diférentes yvresses, mais il â des intervales de raizon & c'est dans ces intervales, qu'il pouta faire uzaje des sajes préceptes, & des vérités salutaires, dont il aura entendu parler dans les bons Coleges durant son Education.

En général il faut prévenir l'Ecolier prét à sortir du Colege sur les mauvais exemples, sur les maximes fausses & seduizantes qu'il va trouver dans le monde corompu, il faut lui en faire des peintures dans les dernieres classes, & lui montrer ce qu'il y a d'illuzoire sur la durée des plaisirs, & ce qu'il y a de réel sur les malheurs où précipitent ces sortes d'yvresses & ces fausses propozitions,

tels doivent être les préservatifs contre l'air corompu, contre les maladies contagieuzes de l'ame.

OBSERVATION XXVII.

Sur l'atention que l'on doit avoir pour les enfans avant qu'ils entrent au Colege.

LA bone Education du Colege détruira à la longue les mauvaizes habitudes prizes par les enfans avant l'âge de sept ans, & cela par la pratique des bones; mais cependant il est vrai qu'ils feroient en moins de tems un plus grand progréz dans les bones, si dans la premiere enfance on ne leur en avoit pas laissé prendre de mauvaizes.

Voici donq quelques réflexions pour pérféctionner l'Education que l'on peut doner aux enfans avant l'âge de sept ans acomplis, qui est l'âge, ou ils ont comunement assés de santé & de force pour soutenir la vie du Colege.

Dèz trois ou quatre ans les enfans peuvent comencer à lire, à écrire, à bien prononcer & comme à cet âge ils comencent à juger & qu'ils se ressouvienent vieux de certains evenemens de l'âge de trois ou quatre ans, on peut penser, que, lorsque cet âge est arivé, il est tems de comencer à doner quelque culture, & quelque exercice à leur raizon naissante.

On a tort d'abandoner comme l'on fait ce premier âge a des femmes ignorantes ou à de simples domestiques, ou à des Maîtres à lire & à écrire, qui ne savent rien de plus que leur métier.

Il faut sur tout comencer à reprimer, à blamer, à punir les premiers comencemens des vices, & à loüer devant eux les vertus & particulierement l'obéissance, qui doit être la vertu particuliere de l'enfance.

Les Princes & les grans Seigneurs ont les moyens d'atacher à leurs enfans de quatre ans des Précepteurs sâjes, habiles, raizonables, qui peuvent, pour ainsi dire, diriger les femmes & les domestiques, qui environent l'enfant de maniere que tous

conſpirent au même but & que les diſcours & les exemples des uns ne détruizent pas ce que les autres ont ſemé de bon dans l'eſprit de l'enfant; mais comme je parle pour le plus grand nombre, qui n'ont pas aſſez de revenus pour bien payer un homme de merite auprès d'un enfant de quatre ans, j'adreſſe mes reflexions aux Péres & aux Méres pour en inſtruire les domeſtiques, qui auront ſoin de leurs enfans, ſur quoi je ferai ſeulement trois remarques principales.

I.

Mettre en euvre le dézir des loüanges.

LEs enfans dézirent d'être loüéz & il les faut loüer pour s'en faire aimer & pour les diriger par ce plaiſir vers la vertu, mais il faut bien prendre garde à ne les loüer que pour des choſes vrayment loüables, & jamais ſur leurs habits, ſur leur figure, ſur les richeſſes, ſur la nobleſſe de leurs parens, ſur les beaux equipages &c.

1°. Quand ils se repentent d'avoir mal fait & qu'ils prénent la resolution de se coriger, il faut les loüer.

2°. Il faut les loüer quand ils obéissent de bone grace, & il faut leur faire entendre qu'on ne leur comande que pour leur procurer des plaisirs avenir.

3°. Il faut les loüer quand ils ont mieux réussi à leur étude un jour qu'un autre, mais sur tout loüer en cela, leur pronte obéissance dans un âge, ou ils ne peuvent pas encore conoître par eux mêmes, ce qui leur est plus utile pour les rendre un jour plus hureux.

4°. Il faut les loüer quand ils ont dit la vérité malgré le dézir d'être loüés pour choze qu'ils n'ont point faite, ou malgré la crainte d'être réprimandés pour le mal qu'ils ont fait.

5°. Il faut les loüer quand ils ont tâché de rendre plaisir pour plaisir, honeur pour honeur, politesse pour politesse, ce qui est justice.

6°. Il faut les loüer beaucoup quand ils ont pardoné des ofenses.

7°. Il faut les loüer quand ils ont fait des prévenances de politesse qu'ils

ne devoient point, ce qui est bienfaizance.

8o. Il faut les loüer quand ils ont marqué de soulager les pauvres, les malhureux, enfin il faut les loüer sur tout ce qui est vertueux.

II.

Mettre en euvre la crainte de la honte.

La même providence qui fait sentir du plaisir aux enfans dans les loüanges pour les atirer vers la vertu, leur fait sentir de la douleur à être haïs, moquéz & mépriséz, c'est une espéce de frein avec lequel il faut les empêcher de tomber dans les vices, mais les domestiques mal élevés eux mêmes les blament souvent de très petites fautes, & d'un ton fort élevé, & ne leur disent prèsque rien des plus grandes.

Il faut donq garder les termes, les tons & les maniéres du plus grand mépris.

1o. Pour les éloigner de l'impoli-

tence, & de l'opiniatreté dans le mal.

2o. Pour les éloigner de la dèzobéiſſance.

3o. Pour les éloigner du menſonge.

4o. Pour les éloigner de la colere, & de l'injuſtice.

5o. Pour les éloigner de l'impoliteſſe.

6o. Pour les éloigner de la vanjance.

7o. Pour les éloigner de l'ingratitude.

Il faut bien prendre garde d'employer les mêmes tons pour de petites fautes d'imprudence.

III.

Mettre en euvre le plaiſir d'entendre conter des hiſtoires, dans leſquelles ils ſe plaizent à être agitez de la crainte & de l'eſperance.

LA même providence a doné aux enfans un grand plaizir à entendre conter, & je voi avec peine que

nous n'avons point encore de contes propres à interesser les enfans, & à les conduire insensiblement par des peintures vives à éstimer, à loüer les talens & les vertus a proportion de leur grandeur, à méprizer & haïr les actions vicieuzes à proportion qu'elles sont haïssables.

J'espére, que quelques bons Citoyens Filosofes moraux, qui auront le talent de bien conter & de bien peindre, nous doneront un jour des récueils de petits Romans vertueux, la plûpart de nos papiers bleus, de nos contes de fées, de nos contes ou Arabes ou Persans sont plus propres à doner de fausses idées, soit des vices, soit des vertus, soit même de ce qui est vrayment méprisable & vrayment ridicule qu'à en doner des idées justes dans ces écrits, le vrai, le bon y sont trop mêlés de faux & de mauvais.

Je voudrois, que les bons Auteurs de ces récüeils fussent si bien récompensés, qu'il fût permis à tout libraire de les réimprimer perfectionés ou augmentés avec simple permission du Magistrat, mais toûjours sans aucun privilege excluzif afin qu'ils fussent à

si bon marché que chaque famille, en peut avoir plusieurs à bon marché.

Alors on doneroit pour récompense aux enfans un ou deux contes, sur lesquels on raizoneroit devant eux avec exclamation de la beauté des actions fort vertueuzes, & avec des tons d'horreur sur toutes les actions criminelles; car les enfans entendent bien mieux l'expression des tons que la signification des paroles, & les tons font grande impression sur eux.

Il faut sur tout que les domestiques évitent de leur faire des contes d'esprits, de revenans, de sorciers, de Magiciens; en fait de fables, il ne leur en faut conter que de vertueuzes & d'utiles : on peut emprunter les noms anciens de l'histoire; pourvû qu'il n'y ait rien de contraire aux caractéres des principaux personages; il ne faut jamais rien conter qui puisse leur faire craindre les fantomes ou les autres imaginations qui ont, durant le calme de la nuit, une force sufizante pour les éfrayer.

OBSERVATION XXVIII.

Domestiques du Colege.

JE voudrois, que les domestiques les plus importans des Coleges, qui sont gouvernéz par des Religieux, fussent aussi Religieux laics, en habit court & choizis entre les domestiques les plus laborieux, entre les plus patiens, entre les plus atentifs, & sur tout entre les plus silençieux pour le service des Ecoliers ; ils ne pouroient doner que de bons exemples & de bones maximes aux enfans, au lieu que les domestiques séculiers, qui ne sonjent qu'à sortir du Colege, font souvent tout le contraire.

Les Religieux, qui renoncent à la richesse, & même à la proprieté, qui sont acoutumés à vivre très sobrement, très frugalement, & à une très petite dépense, me paroissent pour gouverner les Coleges préferables aux séculiers qui s'atachent moins au Colege, parcequ'ils envizajent souvent

de le quiter un jour, & negligent le bien publiq penible pour ne sonjer qu'à leur bien particulier; mais cependant il faut quelques Coleges séculiers, & beaucoup plus des réguliers pour entretenir entre eux une émulation très-avantajeuze au publiq.

OBSERVATION XXIX.

Régens non assujetis au Breviaire.

JE suis du nombre de ceux qui aprouvent fort les statuts des Religieux de la charité par lequel les superieurs & les Religieux peuvent n'être pas Prêtres, & par consequent, ne sont pas assujetis à passer deux heures par jour à réciter le Breviaire. Il est certain que ces deux heures emploiées à consoler, à instruire, à soulajer de pauvres malades, sont bien plus utilement employées, que s'ils les emploioient simplement à réciter le Breviaire ou à faire des priéres pour obtenir de Dieu que ces pauvres malades fussent consolez & soulajez par d'autres.

Je suis par conséquent de l'avis de ceux qui aprouvent fort le statut des Jesuites, par lequel leurs Régens & leurs Préfets de chambres dans leurs Coleges peuvent n'être point dans les ordres, ni par consequent obligés à réciter les priéres & lectures du Breviaire; il n'y a persone, qui ne voye que passer deux heures de plus par jour à former les jeunes gens à la vertu, en suposant dégré de charité égal, est une action beaucoup plus méritoire & plus agréable à l'être bienfaizant, que de passer ces deux heures à réciter comme par habitude de tres longues priéres: c'est qu'un pareil emploi de sept cens trente heures par an est incomparablement plus utile à l'Eglize, & à l'éducation des fideles, que l'emploi du Breviaire; or Dieu cet être souverainement bienfaizant ne nous récomande-t-il pas toûjours la plus grande utilité des fidéles, comme l'ocupation la plus parfaite, & par consequent comme la plus sainte, soyéz parfaits, soyéz bienfaizans comme le Pére celeste est bienfaizant.

OBSERVATION XXX.

Sur le Projet de Tablature.

CEux d'entre les esprits de la premiére classe qui voudront bien s'apliquer à former une tablature entiére d'un Colege complet, ne peuvent être que d'excelens Citoyens, qui dans un tems où il n'y a nule récompense à esperer ou du moins nulle récompense promize, ne laisseront pas de doner leur loizir à cet important travail : on peut dire même que travailler pour procurer un grand bienfait à la societé humaine dans la veüe de plaire à l'être, qui est souverainement bienfaizant envers les homes, & dans la vüe de se distinguer entre les Citoyens bienfaizans, est l'entreprize d'un grand home & d'un grand Saint.

Ces bons Citoiens dans leur travail pour former la tablature d'un Colege s'atacheront seulement aux exercices qui peuvent fortifier les qua-

tre dernieres habitudes de la justice, & de la bienfaizance, par raport aux qualitéz de l'esprit.

C'est que ces quatre habitudes sont les quatre principales parties de la prudence crétiéne, & que la prudence conseille à l'écolier de devenir juste, bienfaizant, bon raizoneur, & d'enrichir sa mémoire de tout ce qu'il y a de plus important dans les arts, & dans les siences les plus utiles à la société.

La temperance ou la moderation dans les plaisirs de la table & du jeu se pratique asséz au Colege presque sans y penser.

Il faut dans les ocasions leur repeter la maxime de prudence conüe même par les anciens Payens, la voici, *uzéz sans excés des plaizirs inocens du tems prezent que vous prcûre l'Auteur de la nature, depeur que les excés ne diminuent excessivement les plaisirs dont vous auriez pû joüir dans le tems avenir*; les Latins exprimoient ainsi cette maxime; *Sic præsentibus voluptatibus utaris, ut futuris non noceas.*

Les Filosofes Payens qui n'avoient qu'une prudence bornée à cette vie,

n'envizageoient que la perte de la ſanté que cauzent les excès du jeu, de la table & des autres plaiſirs corporels; ils n'avoient pour objet que la perte des plaiſirs de cette vie paſſajere, mais la prudence crétiéne va incomparablement plus loin, elle fait craindre encore qu'en perdant l'uzaje de la raizon par les excès des plaiſirs, elle ne perde la joüiſſance des plaizirs immenſes de la vie future.

Plus nous avons preſens les bons motifs de notre conduite, plus nous avons de prudence crétiéne; ainſi les Régens & les Préfets de chambre ne ſauroient trop ſouvent les mettre devant les yeux de l'Ecolier, au comencement, au milieu & à la fin de leur journée, dans les exercices des quatre habitudes, en lui montrant & en lui faizant ſentir la liaizon de certains plaiſirs défendus avec certains maux, avec certaines peines, avec certains malheurs, & la liaizon qui eſt entre certains travaux, certaines peines, avec les plaiſirs de la diſtinction, & ſur tout avec la poſſeſſion éternelle du ſouverain bonheur.

Les enfans des baſſes claſſes doi-

vent dormir plus long tems que ceux des hautes classes : il faut pour le dormir, pour le manjer, pour les jeux &c. environ douze ou quatorze heures, suposons qu'il en reste dix à employer en exercices pour les quatre habitudes, moitié en particulier dans la chambre comune sous les yeux du Préfet ou Répetiteur, moitié en publiq dans la classe sous les ordres du Régent, cela peut varier selon les saizons.

Comunement l'exercice de la chambre comprend trois chozes, 1o. la repetition de ce qui a été enseignè dans la classe précédente, 2°. La pré paration pour répondre aux questions qu'on fera à l'Ecolier dans la classe, 3o. l'étude de certaines siences, Aritmetique, Calcul, Géometrie, Géografie, Dessein, Muzique.

Ce qui est important de remarquer, c'est que le même morceau d'histoire lû dans la classe, peut servir à exercer les quatre habitudes, le Régent y peut faire sentir 1o. l'injustice des uns, 2o. La justice & la bienfaizance des autres, 3o. les punitions, effets naturels du vice, 4o. les récompenses, ef-

fets naturels de la vertu, 5°. les faux raizonemens de l'injuste, les bons raizonemens des justes & des bienfaizans, 6°. la composition de l'Auteur, son éloquence, ses fautes contre l'éloquence, 7°. Exercice de la mémoire en faizant raconter le fait à deux ou trois Ecoliers, qui tacheront à l'envi à le raconter avec moins de fautes, 8°. fournir des reflexions au Regent pour exciter davantaje les sentimens de haine & d'aversion dans l'Ecolier pour l'injustice, 9°. il peut en former quelques scènes & aprendre aux Ecoliers à les réciter avec l'action convenable, & à les bien déclamer, & ce sera à qui déclamera le mieux, & avec plus de force.

Et à cette ocazion je dirai qu'il ne faut jamais faire faire à l'Ecolier le rôle d'injuste & de méchant, c'est au Regent ou au Préfet à faire ce rôle, il faut que l'Ecolier puisse aimer à bien faire son rôle, & par consequent il faut que son role soit aimable, il faut empêcher, que dans l'envie de réüssir en joüant avec action, il ne s'afectione aux maximes du méchant home, du selerat, du menteur, du fourbe.

Mais il faut toujours observer, que les heures qui s'emploieront par ce trait d'histoire à faire entrer dans l'esprit de l'Ecolier, les motifs & les sentimens de vertu qui tendent à rectifier les sentimens de son cœur, soient en plus grand nombre que les heures qui seront employées à perfectionner les qualitez de son esprit, & à cultiver sa mémoire, & cela par la regle qu'il faut toûjours que l'Ecolier done plus de tems à aquerir les habitudes les plus importantes à son propre bonheur, & au bonheur des autres, qu'à aquerir des habitudes beaucoup moins importantes.

Mais ce même trait d'histoire poura faire la matiére de quelques instructions sur la Géografie, sur la Cronologie, sur la Jurisprudence, sur l'Art Militaire &c. dont le Regent aura ocasion de parler, toutes choses qui serviront à imprimer davantage, & l'histoire, & les maximes de prudence, qui y seront démontrées.

Ce même endroit de l'histoire peut-être conté d'une maniére plus longue, avec plus de circonstances sensibles pour les basses classes, car il faut secourir

l'imagination des enfans par un plus grand nombre d'images sensibles & faire toûjours parler les personages, il ne leur faut pas tant de reflexions generales qu'ils ne sont pas encore en état d'entendre.

Cela me fait penser que pour inspirer aux enfans plus d'aplication aux siences dont on veut leur doner les premieres leſſons, il faut y mêler autant qu'il sera possible quelque chose de la vie de ceux qui y sont devenus illustres, & leur en enseigner diverses parties à propos de diverses traits d'histoires dont les sentimens & les mœurs soient l'objet principal.

De ce que je viens de dire on peut comprendre que je panche à faire des principaux endroits de l'histoire, le principale fonds de la tablature pour tout ce qu'il y a de spéculatif dans l'éducation.

Mais le poinct principal, c'est ce qu'il y a de pratique, c'est-à-dire, l'exercice de la justice des Ecoliers entre eux, l'exercice de la politesse, de la patience & des autres parties de la bienfaizance dans leurs actions, dans leurs jeux, dans leurs discours & cela

toûjours bien lié, bien enchainé avec les plus puiſſans motifs ; & de là on voit que le Préfet de chambre, qui ſera bon obſervateur de ce qu'ils feront de bien & de mal entre eux, peut lui être beaucoup plus utile dans la chambre que le Regent même dans les exercices de ſa claſſe.

Les enfans ont un grand plaiſir à entendre des hiſtoires où les mechans ſont punis & les vertueux recompenſés, il faut donc ſuivre cette indication de la nature & leur doner de pareilles hiſtoires, mais il y a un inconvenient, c'eſt que les vrayes hiſtoires nous fourniſſent peu d'exemples & ſouvent ils ne ſont ni aſſez proportionés aux Ecoliers ni aſſez embélis dans les originaux par les circonſtances intereſſantes, & cela me fait penſer qu'outre les vraies hiſtoires il faut encore nèceſſairement compoſer pour les enfans des Romans vertueux & en faire pour toutes les claſſes.

Je croi de même qu'il ſeroit à propos de leur faire joüer des ſcènes vertueuzes & d'en compozer exprès à la portée des plus baſſes claſſes ; il faut emploier la fiction & la verité pour faire

aimer la vertu & pour faire haïr le vice; mais il faut avoir ſoin de doner aux enfans la fiction pour fiction, & la verité pour verité, c'eſt au bureau à faire bien payer ceux qui compoſeront les meilleurs Romans vertueux pour les diferentes claſſes.

OBSERVATION XXXI.

Romans Vertueux.

AU lieu de faire lire aux Ecoliers des preceptes, des liſtes ſeches de vices & de vertus qu'ils liroient avec dégout, il faut mètre en Roman les actions vertueuſes, les diſcours d'un jeune home vertueux & cela en contraſte avec les diſcours d'un Ecolier vicieux, qui fait toutes les fautes & qui a tous les défauts conus parmi les Ecoliers.

Peindre ces défauts d'un grand nombre de cotez & dans diferens poincts de vües qui fourniront les ſituations que l'auteur du Roman fera naître.

Peindre toujours ces defauts avec des

couleurs qui les rendent odieux, meprisez & punis.

Peindre ces défauts pour la portée des deux plus basses Classes.

Les peindre dans leur naissance avec toutes leurs mauvaizes excuses.

Peindre ces mèmes defauts pour les autres classes superieures, en peindre l'acroissement en choses plus importantes.

La liste des defauts, des actions vicieuzes & des discours vicieux servira au Romancier à ne rien omètre de ces peintures, à les ranjer de maniere que l'on voye comment les defauts naissent les uns des autres.

Peindre ces vices dans leurs excès hors du Colege.

Peindre les actions & les discours de l'homme fautif & ses excuzes de maniere qu'il soit impossible à l'Ecolier fautif de n'y pas reconoître ses fautes, ses defauts, ses excuzes, ses prétextes; & il faut que ces peintures soient si naïves & tellement faites d'après nature que ce soit un bon miroir, où chacun puisse facilement se reconoître lui mème, tandis qu'il y reconoit la plûpart de ses camarades.

Observer la mème metode à l'égard

des actions vertueuzes & des discours vertueux, & sur tout ses motifs & exposer souvent les récompenses de ce monde & de la seconde vie.

Il faut souvent faire rencontrer le vertueux prudent avec le vicieux imprudent, il faut souvent leur voir prendre des partis oposés dans pareilles conjonctures avec des raizons très oposées.

Je ne dis pas que de pareils Romans soient faciles à bien faire, mais je soutiens qu'il sera facile de les perfectioner tous les cinq ans si l'on done le soin à un Filosofe Crétien de composer le canevas des pensées, & si l'on charge un homme d'une imagination feconde & bon écrivain, de bien mètre en euvre les observations du Filosofe.

Pour faire un Opera il faut ordinairement deux homes qui s'entendent, un Poëte & un Muzicien, c'est qu'il est rare de trouver un excelent Muzicien dans un excelent Poëte, comme il est dificile de trouver un agréable Romancier dans un Filosofe profond.

Je demande plusieurs tomes pour une seule classe pour pouvoir en lire un chapitre tous les deux jours & un autre jour on liroit des traits histori-

ques un peu embelis & acomodés au teatre.

Voilà de ces livres classiques, dont les Auteurs doivent être recompensés de pensions par l'avis du Conseil de l'Education, à proportion de la grande utilité de leurs ouvrages.

OBSERVATION XXXII.

Habit uniforme.

J'Ai observé que dans certaines Communautez Religieuzes, les filles pensionaires & les Ecoliers pensionaires ont des habits uniformes, il faut conter pour beaucoup d'acoutumer les enfans à n'estimer que peu les distinctions exterieures, qui vienent des richesses, de la grande dépense, de la magnificence & autres distinctions de pure vanité, & qui ne peuvent produire qu'une gloire vaine & frivole, il faut les acoutumer au contraire à n'estimer que la consideration & la distinction qui vienent des qualitez distinguées ou de l'esprit ou du cœur ; or cette uniformité, cette simplicité

ſimplicité dans les habits peut y contribuer, je ne parle point ici des Princes du Sang Roial, s'il y en avoit dans le grand Colege; il eſt du bon ordre d'acoutumer les enfans au reſpect & à la ſoumiſſion qui eſt nèceſſaire pour maintenir dans les Monarchies l'autorité Royale & par conſequent la tranquilité publique.

A l'égard des Ecoliers, qui pour les qualitez diſtinguées du cœur ou de l'eſprit auroient mérité des diſtinctions, il ſufiroit que ſur leur habit uniforme, ils portaſſent quelque marque exterieure qui les diſtinguat entre leurs pareils.

Cette obſervation paroîtra peut-être une minutie, mais à la conſiderer de près elle ne merite pas, ce me ſemble, d'être négligée, tout ce qui peut diminuer dans les enfans leur gout pour la diſtinction frivole, & augmenter leur goût pour la gloire la plus précieuze eſt plus important qu'on ne s'imagine.

OBSERVATION XXXIII.

Trois considerations propres pour inspirer la pratique de la patience & de l'indulgence.

LE motif le plus élevé que l'on puisse avoir pour souffrir sans se plaindre, les insultes, les injures des superieurs, des pareils, des inferieurs, & les négligences des domestiques est sans doute le motif d'imiter Dieu, qui nous pardone si souvent nos fautes, mais il y a encore trois autres motifs humains qui ne sont pas à négliger.

1°. Si vous cherchez à vous vanjer, en quoi serez vous plus parfait que celui qui vous a ofensé? or ne cherchez vous pas à surpasser vos pareils en vertu comme en talens? ne vaut-il pas beaucoup mieux même les surpasser en vertus qu'en talens? A quoi servent les talens sans vertu sinon à se faire plus hair?

Rien n'est si comun que le sentiment de venjance, il est si comun, que si les brutes ont des sentimens ils ont

celui de la vengeance; or vous qui voulez vous distinguer entre vos pareils encore plus du côté du cœur que du côté de l'esprit, voulés-vous n'avoir que des sentimens semblables aux sentimens des plus vils animaux, & des hommes les plus méprisables? Est-ce penser noblement que de penser come les homes les plus méprisables de la lie du peuple, qui n'ont eu aucune éducation?

2°. On ne nous ofense presque jamais volontairement, que nous n'ayons les premiers ofensés. Au moins par imprudence, ou parce que les ofenseurs ne conoissent pas nos bones intentions; faites crédit à celui qui vous a ofensé, & qui est en quelque sorte votre débiteur, puisqu'il vous doit une réparation, donez-lui loisir de conoître vos bones intentions, & combien vous êtes éloigné d'avoir voulu l'ofenser, il reviendra pour vous, il sentira même de la reconoissance de votre conduite douce, patiente & pleine d'indulgence, il s'apercevra qu'il vous avoit pris pour tout autre que vous n'êtes, & en voiant que vous cherchéz encore à lui faire plaisir, il sera très faché de vous avoir

ofensé, il cherchera à son tour à vous faire plaisir, & sera le premier à chanter vos loüanges & à estimer votre vertu, c'est ainsi que vous serez recompensé au double de lui avoir fait credit, & de lui avoir pardoné.

On conseilloit un jour à Socrate, qui venoit de recevoir une insulte de se vanjer, en lui dizant qu'il lui seroit facile de mortifier l'ofenseur impunement, & c'est précizément par votre raizon *d'impunité*, répondit-il, *que je n'ai garde de suivre votre conseil.*

Vous seréz bien plus porté à pardoner quand vous sonjeréz que le plus souvent l'ofense que vous recevéz n'est qu'une venjance du déplaisir que vous avez causé par quelque parole imprudente, par quelque negligence, par quelque inatention que l'on aura interpretée comme un mépris. Quelquefois même vous ofenséz par vos bons succés, par vos talens bien employés, qui vous atirent des loüanges, qui blessent toujours les envieux, car alors vous aurés beaucoup moins à pardoner quand vous verréz vous même par vos reflexions que vous avez été sans y penser, & très innocemment le premier ofenseur.

3°. Pourquoi êtes vous en colere contre votre domestique, c'est que vous atendiéz trop de son esprit, de son atention & de son afection ? Atendéz vous à moins il ne vous fachera plus dans ce qu'il fait de mal, & vous surprendra souvent agréablement en lui voiant faire ce à quoi vous ne vous atendiéz pas.

C'est d'un coté votre faute d'avoir pris une idée trop avantajeuse de son intelligence & de son afection, cette idée lui a nui dans votre esprit, rabatéz-en la moitié, vous vous atendrez à moins, il ne fera alors presque plus de fautes que vous oziés lui imputer comme vous n'imputéz pas comme faute à votre chien de ne pas faire ce qui passe le chien, vous serez de même très content de votre domestique, vous lui épargnerez des reproches pleins d'aigreur, & vous vous épargneréz des mouvemens de colere, quand vous n'atendréz de lui que ce que vous en devez atendre.

S'il a peu d'afection pour vous, c'est encore moins sa faute que la vôtre, puisque c'est votre faute si vous ne lui en inspirés pas davantage, l'afection

est un sentiment agréable, ainsi votre domestique ne demanderoit pas mieux que d'en sentir, mais on ne s'en done point, on la reçoit du Maître, ainsi presque toujours c'est votre faute quand vos domestiques n'en ont pas autant que vous le souhaiteriés.

Voilà coment en faisant justice aux autres, & en prenant sur vous la part que vous devés prendre de la source des negligences de vos domestiques, & de la cauze des ofenses que vous recevez quelquefois des autres hommes, vous diminurés beaucoup leur tort, & par consequent votre douleur, votre ressentiment, votre colere; telles sont les trois considerations raizonables, qui tendent à rendre la societé beaucoup moins dezagréable; tels sont les motifs, qu'il sera facile d'inspirer peu à peu aux enfans de 12 ou 15 ans par toutes les manieres, dont les sentimens s'inspirent aux homes, lectures, reflexions, scènes vertueuses, exemples, exhortations, &c.



OBSERVATION XXXIV.

Ocupation au sortir du Colege.

DAns notre forme de gouvernement il y a un grand défaut pour les jeunes gens de 16. ou 17. ans, qui au sortir du Colege vont demeurer dans des maisons particulieres sans discipline, sans exercices journaliers de la justice & de la bienfaizance que nous avons tant récommandées pour l'Education de la jeunesse, ce sont des jeunes gens destinés au Clergé, à la Magistrature, à la Guerre, à la Medecine &c. Voilà pourquoi j'opine, que la plûpart demeurent toujours enfermez dans les Coleges pour continuer les études de leurs professions particuliéres en continuant la même discipline, pour fortifier par la pratique, par les exemples & par les préceptes, l'habitude à s'éloigner des vices & à la pratique des vertus.

Sans la continuation des exercices pour ces deux vertus, il est dificile

qu'ils ne se débauchent & ne se corrompent les uns les autres, & ne perdent en partie le principal fruit de leur Education, & c'est pour cela, que je fais incomparablement plus de cas de l'Education des Ecoliers pensionaires, que des Ecoliers externes; je suis même persuadé que les exemples des externes mal disciplinéz, nuizent aux pensionaires & afoiblissent peu à peu l'effet de la bone discipline, mais c'est un mal nécessaire, & si les pensionaires y perdent, les externes y gagnent,

Il est à souhaiter pour l'Etat, que les Ecoliers, qui au sortir du Colege retournent habiter avec leurs familles, soient en même tems employéz chacun dans sa profession, & mis en comerce avec des persones plus agées, de l'exemple & de l'experience desquelles ils puissent comencer à profiter, mais le poinct principal est de leur doner une ocupation journaliere au moins de quatre ou cinq heures par jour, & je vois avec peine que notre police n'a pas encore asséz pourvû à cette ocupation, du moins pour certaines professions;

par

par exemple pour le Clergé & pour les gens de guerre.

Pour le bonheur de la vie la plûpart des homes ont besoin d'une ocupation de devoir durant quelques heures par jour, voila pourquoi j'aprouve fort la métode nouvelement inventée pour les jeunes Magistrats, de leur doner entrée dans les compagnies pour raporter, ponr écouter, pour dire leur avis, mais de diferer de conter leur voix jusqu'à vint cinq ans.

Il est certain, que si tous les Coleges des garsons & des filles étoient établis sur ce modéle dans tous les Etats Crétiens, il se trouveroit après trois ou quatre générations un très grand chanjement en bien dans le monde riche & bien élevé ; & peu à peu dans le peuple même qui emprunteroit ses maximes de conduite des riches, qui auroient eu une Education très saje & très-vértueuze.

Ceux qui ont été élevés dans les Coleges sont plus de cent mille chefs de famille en France ; or quelle diférence pour nos mœurs si dans vint ou trente ans, il y avoit dans notre Nation cent mille chefs du peuple,

tous fort acoutuméz à la pratique journaliere de la justice & de la bienfaizance.

Jusques à ce tems là il faut conter que les jeunes gens, qui sortiront d'un pareil Colege rencontreront dans le monde où ils entreront beaucoup de maximes injustes, imprudentes, déraizonables & contraires, à celles qu'on leur aura enseignées, mais cette déraizon diminuera de génération en génération, & ceux qui vivront dans cent cinquante ans, auront l'avantage de vivre dans une societé beaucoup plus raizonable, plus juste, plus vertueuze, incomparablement plus tranquile, plus agréable, & plus remplie des hautes esperances d'une immortalité délicieuze.

Si l'on suit dans les Etats Crétiens la forme de gouvernement aprouvée autre fois par le Daufin Bourgogne Pére du Roi, que j'ai éclaircie, & qui assurera aux Citoyens des récompenses proportionnées à leurs talens, à leurs services, à leurs travaux, & à leurs vertus, les jeunes gens bien élevés au sortir du Colege n'auront plus à combattre contre les mau-

vaises mœurs des persones plus agées qu'ils trouveront dans le monde, car il n'y aura plus de mauvaizes mœurs, que parmi des homes sans talens; sans emploi publiq & sans aucune consideration; & comme ces jeunes gens verront les talens honorés & la vertu respectée même par le peuple, ils n'auront, s'ils veulent valoir quelque chose, nule peine à suivre les traces des grans homes, ou s'ils ne valent rien ils tomberont avec les faineans, & la classe du bas peuple dans un honteux mépris.



TROISIEME PARTIE.

Objections.

OBJECTION I.



CEs vües sont sajes & judicieuzes, mais nous n'avons point de Bureau autorizé à les examiner, à les rectifier, à les augmenter & à former des statuts pour perfectionner nos Coleges: les Ministres, quelques bones intentions qu'ils ayent ne peuvent, faute de loisir, former ces statuts sans le secours d'un Bureau.

Je voi d'ailleurs que pour mieux instruire notre jeunesse, & en moins de tems, il faudroit dans chaque Colege plus de dépense pour le nombre des Régens & des Répetiteurs ou Préfets des chambres, il faut diférentes sales pour la même classe, il faut des Régens de suplement, il faudroit des pensions pour les Professeurs & pour

les Administrateurs, qui se distingueroient entre leurs pareils; or où prendre les revenus nécéssaires, s'il n'y a un Bureau qui étant bien informé ne marque pas ce qui manque de revenu à tel ou tel Colege.

Les Coleges eux mêmes sont des corps composés de Professeurs & d'Officiers principaux qui se contrarient souvent dans leurs opinions & qui n'ont aucunes dépendances les uns des autres, ils ne voudront jamais s'assujetir à rien changer à leur routine; ainsi je ne voi pas que ni par l'autorité de l'Etat, ni par la persuasion, vous puissiez espérer de perfectionner l'Education de la jeunesse.

Les Coleges sont même entre les mains des Universitéz & de compagnies réligieuzes, puissantes & jalouzes les unes des autres, ce que l'une adoptera, l'autre ne voudra pas l'adopter; or qui reglera ces contestations avec une autorité sufizante, s'il n'y a un Bureau établi pour regler les affaires des Coleges? ainsi je voi, que vos vües quoique avantajeuzes pour la nation, & même pour toutes les nations rencontrant dans

toute l'Europe pareils obstacles, demeureront entierement infructueuzes.

REPONSE.

1°. Des vües sages & utiles au publiq, quand elles sont une fois à mètre en pratique, quand elles sont bien éclaircies par la reponse à toutes les dificultés n'ont plus bezoin pour fructifier, que de rencontrer des circonstances favorables dans certains gouvernemens, de sorte que si ces veües sont sufizamment démontrées, on peut assurer, qu'elles ne demeureront pas toûjours inutiles.

2°. Si quelque Prince établissoit un Colege dans le voisinage de son principal séjour sur un plan semblable, pour y élever les Princes de son sang, & plusieurs de ses sujets, les autres Coleges suivroient bientôt le même plan; or il n'a gueres d'ouvrajes à faire qui puissent plus contribuer à rendre son nom glorieux dans la posterité.

3°. Je sai bien, que ce plan est encore informe, mais un Prince avant que d'établir & de bâtir un Colege,

ne peut il pas le faire rectifier dans diverses assemblées du conseil de l'Education selon les avis des plus habiles Oficiers principaux, qu'il destinera à gouverner son Colege ?

4o. Cequi ne se fera pas parmi nous, peut se faire chéz nos voizins & passer ensuite chez nous par imitation ; car les nations emprunteht sajement les unes des autres les inventions utiles à la societé. L'home est un animal imitant, parcequ'il est animal raizonable.

5o. A l'égard des fonds pour les nouvelles dépenses nécessaires pour perfectionner les Coleges, l'Etat peut y supléer sur les avis du Bureau de l'Education, & il y a plusieurs moyens très comodes & très faciles pour unir peu à peu de grans revenus aux Coleges & aux Hôpitaux, sans rien exiger des peuples, sur tout parmi les nations Catoliques, je les marquerai dans un mémoire séparé.

Il est vrai, qu'il n'y a point encore dans l'Etat de Bureau autorisé pour veiller à perfectionner l'Education, mais un Bureau, qui n'est pas encore formé, & qui seroit si avan-

tajeux ne peut-il pas se former pour ainsi dire en une heure ?

OBJECTION II.

Je soutiens contre votre opinion ; qu'un bon Régent peut sufire pour enseigner cent Ecoliers.

REPONSE.

1°. Les persones experimentées ; que j'ai consulté dizent qu'un bon Régent ne peut bien enseigner que cinquante ou soixante Ecoliers, ainsi un Colege de dix classes contiendroit six cens Ecoliers ; il faut remarquer, que pour avoir soixante Ecoliers dans les dernieres classes, il faut qu'il y en ait plus de quatre vint dans les premieres.

2°. Il ne s'agit pas de former des Coleges peu utiles, qui coutent peu à l'Etat, & où les Ecoliers pour la plûpart perdent leur tems, il s'agit de former de bons Coleges, où les Ecoliers avancent tout autant, qu'il est possible vers les vertus & vers les

talens les plus utiles à l'Etat, il faut par consequent ſupoſer une dépenſe néceſſaire en nombre de ſales, en nombre de Régens & de Précepteurs de chambres à proportion du nombre des Ecoliers; or l'on a veu, que c'eſt une des dépenſes les plus importantes pour la grande augmentation du bonheur de l'Etat.

OBJECTION III.

Je conviens, que pour les deux plus hautes claſſes générales, il faut que ce ſoit toûjours le même Regent qui faſſe la même claſſe, & qui enſeigne les mêmes matiéres, parcequ'il aprendra mieux avec le tems, ce qu'il faut ou ajouter ou diminuer à ſes leçons pour perfectionner la métode d'enſeigner, mais pour les baſſes claſſes, il ſemble qu'il ſeroit plus utile aux Ecolers, que le même maître conduiſit les mêmes Ecoliers durant les ſix premiéres anées dans ſix claſſes diferentes.

REʼPONSE.

1°. Comme les livres & les instructions classiques pour chaque classe seront imprimez, il sera facile à chaque Regent de continuer la même métode du Regent de la classe inferieure ; car il est à propos, que la métode du Colege, & même de tous les Coleges, soit uniforme sauf à chaque Regent de doner ses observations au principal Oficier pour perfectionner la métode générale, & sauf au principal de les comuniquer au Bureau de l'Education.

2°. Le Regent au bout du premier mois conoîtra bientôt le dégré d'intelligence de chacun de ses cinquante Ecoliers, il le poura même savoir par la liste, & les notes du dernier Regent, qu'ils auront quité, ainsi il saura bientôt coment il doit encourajer les uns, & piquer les autres.

OBJECTION IV.

Il faut des jours de relâche pour

les Ecoliers, il leur faut des jours de conjé.

REPONSE.

1°. Pourveu qu'ils ayent des heures de jeux, d'exercices, pourveu qu'ils n'ayent point des exercices trop longs & trop uniformes, & que leurs exercices soient sufizament variéz & même quelquefois un peu contrastéz, ils seront toûjours agréablement ocupéz, & loin de dezirer la cessation de ces exercices agréables, ils en désireront toûjours la continuation. Quand les Ecoliers en desirent la cessation, c'est une preuve, que la metode du Colege n'est pas asséz bone, la bone métode est semée de petits plaisirs.

2°. A l'égard des Regens je demande pour eux des jours de conjé, & c'est pour cela, que je demande des Regens de suplement, qui soient acoutuméz à la métode générale, on poura prendre ces Regens de suplement, parmi les Préfets des chambres surnumeraires.

3°. Il faut doner aux Ecoliers pour récompense de leur aplication à cer-

taines matiéres l'Etude de quelque choze d'agréable, qui leur serve de délassement utile, ainsi ils auront leur journée partagée en heures d'aplication quelquefois une pénible, & par récompenses en heures de divertissemens utiles.

OBJECTION V.

La proposition d'un Bureau perpetuel tant pour former ce bel établissement que pour le soutenir & le perfectionner me paroit un moien général très sensé & très eficace, je l'adopterois avec plaisir, si j'étois ou Roi ou Ministre général, mais les Rois, les Ministres comme les autres homes, pour avoir tout l'honeur d'un pareil établissement, qu'ils ne sauroient former tous seuls, auront de la peine à établir un Bureau, pour faire la grosse bezogne, & la plus dificile, ainsi pour leur faire mieux gouter ce projet, je ne parlerois point du tout de former un pareil bureau.

REPONSE.

1°. Si un Prince, si un Ministre

général goute ce plan, il ſongera à l'éxécuter, alors s'il croit pouvoir ſe paſſer d'un Bureau perpetuel, la propoſition de s'en ſervir pour en recevoir du ſoulagement ne le rebutera pas de l'execution, au contraire il ſera bien aize qu'elle ait été faite publiquement, afin de montrer au publiq, qu'avec ſon ſeul genie & ſon ſeul travail, il peut ſans aucun ſecours en venir à bout.

2°. Il y a des Rois & des Miniſtres généraux, qui à cauze de la multitude des bons établiſſemens, les veulent faire ſans perdre du tems durant leur regne, pour ſe rendre plus recomandables dans la poſterité; or il eſt vizible que pour ceux là qui ſont le plus grand nombre; ils ſeront fort aizes qu'on leur ait ouvert l'avis de ſe faire aider dans l'execution d'un ſi vaſte project par un Bureau perpetuel.

OBJECTION VI.

Cet ouvrage ſent un peu trop la devotion & la prédication, il ſemble, que l'Auteur veüille faire de tous les Ecoliers autant de Religieux, & cela ne convient pas à la ſocieté.

REPONSE.

Il eſt vrai, que tout ce que je bâtis ſur l'eſperance d'une vie délicieuze, & ſur la crainte d'une vie très malhureuze après la mort pouroit bien ne pas plaire à certaines perſones du monde, d'ailleurs honêtes gens & gens d'eſprit, mais qui n'ont fait juſqu'ici preſque aucun uzage, ni de cette crainte ſalutaire, ni de cette eſperance conſolante, qui eſt le fonds ſolide de toute Religion tant ſoit peu raizonable; mais ils n'ozeroient, s'ils ont de la raizon, ſoutenir que cette crainte & cette eſperance d'une ſeconde vie, ne ſoit en même tems très raizonable & très utile, même à la ſocieté humaine qu'ils ſouhaitent voir tous les jours plus parfaite : ainſi qu'ils s'en prenent à leur indolence ſur ce chapitre, & qu'ils ne me faſſent plus de reproches, puiſque j'ai parlé conſequament à des principes très raizonables qu'ils admetent.

Mon but eſt de rendre les homes plus religieux, mais non pas d'en faire des Religieux, c'eſt que plus ils ſeront Religieux plus ils ſeront vertueux & hu-

reux, & plus leur nation en sera hureuze.

OBJECTION VII.

Des Religieux m'ont fait une objection toute opozée, ils m'ont dit, qu'il n'y avoit pas assez d'onction, assez d'air de devotion dans mon ouvrage, & que toutes les societéz protestantes peuvent adopter ce que je dis de la Religion.

REPONSE.

1°. Je n'ai pas vizé à faire un livre de devotion, mais à doner à ceux qui gouvernent les Etats & à ceux qui gouvernent les Coleges des vües pour perfectioner l'éducation, je ne prêche pas, je démontre; or celui qui démontre ne vize qu'à instruire l'esprit, & qu'à persuader ceux qui prézident à l'éducation, celui qui prêche n'a pour but que d'imprimer des sentimens & de remuer le cœur; or je n'ai point vizé à l'éloquence de l'onction.

2°. N'est-il pas vrai, que nous ne diferons point des Protestans sur la

morale Crétiéne, c'est à dire, sur les injustices qu'il faut éviter, & sur les bienfaits qu'il faut pratiquer.

3°. J'ai prétendu doner un modèle d'éducation qui puisse servir à toutes les Nations Crétiénes, & former par tout des homes d'un comerce desirable qui pussent se tolerer mutuellement, & vivre ensemble dans l'observation de la Justice, & dans la pratique d'une bienfaizance mutuelle pour plaire à Dieu, & pour obtenir le Paradis; or n'est-il pas évident que cette premiere vie n'en sera que plus tranquile & plus hureuze.

OBJECTION VIII.

Il semble, que vous n'estimés gueres les instituts Religieux qui n'ont pas pour but principal, ou de secourir les pauvres & les malades dans les Hôpitaux, ou d'instruire la jeunesse & les ignorans dans les Coleges, de la meilleure metode pour éviter l'Enfer & pour obtenir le Paradis.

RE'PONSE

RE'PONSE.

Je n'ai garde de ne pas estimer des instituts qui tendent à inspirer une observation plus exacte de la Justice Chrétiéne que celle qu'observent les gens du monde, mais n'est-il pas raizonable que l'Eglise & l'Etat estiment beaucoup davantage les instituts soit Ecclesiastique, soit Religieux, qui tendent au même degré d'observation de la Justice Crétiéne envers tout le monde, &qui pardessus, tendent à la pratique de la bienfaizance Crétiene, & à devenir beaucoup plus utiles aux pauvres malhureux &, à ceux qui ignorent les sentiers de la vertu? N'est-il pas raizonable de souhaiter que les instituts les moins parfaits & les moinsutiles, ne se multiplient dans un Etat Crétien, qu'à proportion qu'ils sont utiles à la société Crétiéne, & que les instituts les plus utiles se multiplient aux dépens de ceux qui sont dix fois moins utiles, & à proportion de l'utilité dont ils sont aux fideles? n'y a t'il pas des degréz diferens de sainteté & de perfection dans les voyes du salut? & n'est-il pas de la plus

grande sajesse du gouvernement civil & du gouvernement Ecclesiastique de favoriser davantage les instituts qui tendent à imiter d'avantage l'Etre bienfaizant ?

OBJECTION IX.

Le premier but de votre projet sur l'éducation est de diriger l'amour propre & la prudence de l'enfant, pour lui former un discernement juste, pour le garantir de plus de maux, & pour lui procurer plus de biens ; or il me semble que le premier but de l'éducation devroit être de doner aux Ecoliers la conoissance de Dieu & de la Religion.

REPONSE.

1°. Si vous y prenéz garde dans le premier but, qui est d'augmenter la prudence Crétiéne de l'Ecolier, je dis qu'il faut qu'il sache qu'il y a deux vies ; or peut-on lui parler de deux vies sans lui faire conoître Dieu comme juste, comme punisseur des crimes, & comme recompenseur des actions de

bienfaizance ? Or n'eſt-ce pas l'eſſentiel de la Religion ?

2o. L'enfant ſait & ſent, qu'il joüit de la vie prezente, il veut y être hureux, & s'il ſe peut plus hureux que ſes pareils, c'eſt à dire y ſoufrir moins de maux, y goûter plus de biens & plus grands, tel eſt l'amour propre ; voilà le premier reſſort des actions humaines, vous ne ſauriez vous empêcher de vous ſervir de ce premier reſſort, de ce premier mobile pour le conduire !

3°. Il faut enſuite qu'il ſache qu'il y a une ſeconde vie, plus de cent milions de fois plus longue, & qui ſera où beaucoup plus hureuze ou beaucoup plus malhureuze que la premiere, ſelon qu'il aura été ou injuſte ou bienfaizant, & alors voilà le ſecond reſſort des actions des homes, qui s'unit avec le premier reſſort, qui eſt le dezir du bonheur de la vie preſente ; or n'eſt-il pas vrai que ſi les deux reſſorts peuvent conſpirer enſemble, ils en ſeront beaucoup plus forts.

Or hureuzement par la force des habitudes de l'éducation, ces deux reſſorts tous deux fondés dans la raizon

la plus pure & la plus sublime, que nous tenons de Dieu peuvent s'unir tellement dans la conduite des hommes meurs que l'on ne s'opoze jamais à l'autre, & que l'un serve à l'autre, & lui prête plus de force pour l'observation de la justce, de peur de dép'aire à Dieu puniisseur des injustes, & pour la pratique de la bienfaizance dans la veuë de plaire à Dieu recompenseur des bienfaizans.

Il est évident, que cette seconde vie est nécéssaire pour punir les injustes, qui n'auront pas été sufizament punis dans cette vie, & necessaire pour récompenser largement les bienfaizans, qni n'auront pas été sufizament récompensez dans la vie presente: il est évident, dis-je, que la conoissance de cette seconde vie doit entrer dans les prémieres maximes de la prudence, & cela prouve que la prudence humaine la plus sublime, est la même que la prudence Crétiéne la plus comune.

Or grace à la Divine Providence, cette Prudence Crétiéne, cet amour propre si bien entendu, si éclairé, soit pour la vie presente, soit pour la vie future, consspirent par l'observation de la régle

d'équité, & par la pratique de la régle de bienfaizance, à rendre d'un côté la societé preſente la plus hureuze qu'il ſoit poſſible, par la voye de la vertu, à doner de l'autre, la plus grande aſſurance qu'il ſoit poſſible à l'Ecolier, d'être garanti de l'Enfer & d'obtenir le Paradis.

Donc ce but qui eſt d'augmenter la prudence, & de coriger l'amour propre de l'Ecolier, embraſſant la conoiſſance de Dieu recompenſeur, étant neceſſairement le premier mobile des actions humaines, doit être le premier but de l'éducation; or n'eſt-ce pas le plan que j'ai ſuivi?

OBJECTION X.

Vous dites à la verité qu'il faut former dans les enfans l'habitude à ne point faire d'injuſtice ni en actions ni en paroles, de peur de déplaire à Dieu & d'être condâné à l'Enfer, qu'il faut former en eux l'habitude aux actions de bienfaizance pour plaire à Dieu, & pour obtenir le Paradis, mais vous ne demandéz point qu'on forme en eux l'habitude de l'amour de Dieu ni l'habitude de l'humilité Crétiéne.

RE'PONSE.

1°. Ne point faire d'injuſtices renferme toute défenſe de faire toute ſorte de mal aux autres; *or quand c'eſt de peur de déplaire à Dieu* n'eſt-ce pas amour de Dieu uni à la Juſtice pratique : faire du bien aux autres *pour plaire à Dieu*, n'eſt-ce pas amour de Dieu uni à la bienfaizance pratique.

2°. Conſentir à ne pas demander aux autres qu'ils nous rendent à la rigueur, ni tous les égards, ni toute l'eſtime, ni toute l'atention, ni toute la reconoiſſance, ni toutes les loüanges qu'ils nous doivent, conſentir ſans peine qu'ils nous mépriſent plus qu'ils ne doivent, ou qu'ils ne nous eſtiment pas autant qu'ils doivent, & qu'ils nous le marquent, ſoit par des paroles, ſoit par des actions, les traiter par raport à ſoi-même avec plus d'égards qu'ils ne meritent, & cela par eſprit de bienfaizance pour plaire à Dieu Créateur & Redempteur, n'eſt ce pas humilité & humilité Crétiéne ? n'eſt-ce pas honêteté, prévenance, politeſſe Crétiéne ? Et tout cela, n'eſt-il pas ren-

fermé sous le genre de bienfaizance Crétiéne qui est la troisiéme habitude à former dans les enfans ?

Et il faut bien observer que l'humilité Crétiéne ne demande pas que l'on fasse de soi-même de jugemens faux & trop dezavantajeux de son propre merite comparé au merite d'un autre, mais elle demande que nous traitions cet autre par esprit de bienfaizance, comme si nous le croyions d'un mérite beaucoup plus grand qu'il n'est en effet par raport au notre, & alors nous sommes plus que justes envers lui, & c'est tout ce que demande l'humilité Crétiéne, qui ne peut jamais être fondée sur aucune fausseté; or cette humilité ne fait elle pas partie de la bienfaizance Crétiéne ?

OBJECTION XI.

Il est vrai qu'il seroit à souhaiter que l'on s'atachât dans tous les Coleges à augmenter tous les ans la partie de ce plan qui regarde les pratiques journalieres des Ecoliers, pour fortifier en eux les habitudes à la justice & aux diferentes vertus, qui font partie

de la bienfaizance, & sur tout à la patience : mais où trouver d'habiles gens qui veüillent se doner la peine d'inventer des pratiques conformes à un plan si utile, où en trouver même qui soient assez autorisez pour les mettre en execution dans leurs Coleges ? il sufit de la contradiction de quelque Régent opiniâtre pour arêter toute leur execution dans un Colege ; or cependant sans execution c'est un plan agréable à lire, mais très inutile pour la societé.

REPONSE.

1°. Ce plan ne consiste pas en une seule pratique, mais en plus de cent cinquante nouvelles pratiques que l'on poura inventer pour fortifier les cinq habitudes; or pourquoi seroit-il impossible d'en introduire dans un Colege tantôt une, tantôt une autre, les Professeurs eux-mêmes se formeront peu à peu sur ce plan, & dans moins de cinquante ans, il y aura dans les Coleges d'excelens Régens propres à élever leurs Ecoliers sur le plan le plus parfait.

2°. Pourquoi seroit il impossible que le conseil de l'éducation établit pour regle dans chaque Colege, qu'un statut pour une pratique aprouvée par les trois quarts des Regens & autres Oficiers des Coleges sera executé par provizion par ceux mêmes qui sont d'avis contraire?

3°. Pourquoi seroit-il impossible par la même autorité d'établir dans une Université un Conseil de dix ou douze homes choisis au Scrutin pour aprouver aux trois quarts des voix celles des pratiques proposées qui paroîtront faciles & utiles? Pourquoi les Universitéz d'Oxford, de Cambridge, de Leyde, &c. ne formeroient-elles pas pareils Conseils?

4°. Pourquoi seroit-il impossible que les Religieux de France, d'Italie, d'Espagne, &c. qui ont des Coleges, formassent entre eux dans la Vile principale un Conseil d'éducation, pour avizer aux moïens de réduire peu à peu en pratique par petites parties, ce qu'il y a de bon dans ce plan, & pour choisir aux trois quarts des voix, celles qui paroîtroient les plus faciles & les plus importantes?

5°. Pourquoi seroit-il impossible au Gouvernement de chaque Etat de former un Conseil d'éducation de dix ou douze Conseillers. 1°. Pour examiner & autorizer en certaines ocazions certains bons statuts généraux, & pour les rendre uniformes dans tous les Coleges. 2°. Pour unir à certains Colèges de nouveaux révenus provenans d'anciennes fondations beaucoup moins utiles à la societé, en conservant dans ces unions la memoire des Fondateurs. 3°. Pour procurer à certains Coleges des bienfaits de la part du Roi ou de la Republique, soit privileges, soit gratifications, soit revenus fixes. 4°. Pour perfectioner les statuts sur l'administration du temporel. 5°. Pour récompenser ceux qui doneroient les meilleurs mémoires pour perfectioner l'éducation. 6°. Pour récompenser ceux qui feroient de meilleurs ouvrages, ou Historiques, ou Seniques, ou dogmatiques pour les diverses classes des Ecoliers.

6°. Toutes ces chozes ne sont nulement impossibles avec le tems & avec le secours des conjonctures des Ministres qui auront le bonheur de se conoître en réputation précieuze, & il ariv-

ra que les pratiques excelentes passeront insensiblement d'un Colege à un autre, d'une Nation à une autre.

7°. Ce qui est de vrai, c'est que l'on ne comence point à bâtir sans quelque espece de plan, & que sans plan on ne sonjera point à perfectioner cette importante partie de la police humaine; ainsi il est toûjours très utile que les bons Citoyens qui président à l'éducation, & que les Ministres zélez pour le bien publiq, qui conoissent l'importance des Coleges ayent un pareil plan d'éducation devant les yeux, *& c'est le but que je me suis propozé en y travaillant.*

OBJECTION XII.

L'ouvrage est bon & solide, mais il y a beaucoup de négligences dans le stile, il seroit à souhaiter qu'il fut écrit d'une maniere vive & oratoire. On n'aime point ces primo & ces secundo, cela fait languir le stile, & d'ailleurs vous entrez dans des minuties de Coleges qui n'interessent point le lecteur,

REPONSE.

1°. Chaque matiere a un ſtile qui lui eſt propre, la Geometrie, la Fizique, la Teologie, la politique ont leur ſtile, leur éloquence ; il ne s'agit en politique que de démontrer & de faire ſentir à l'eſprit la force de la démonſtration, il ne s'agit pas dans ces matieres d'exciter dans le cœur des ſentimens de haine ou d'inclination, de crainte ou d'eſperance ; il faut de la clarté dans les idées, il faut de l'aranjement & de l'ordre dans les propoſitions, il faut de la juſteſſe dans les raizonnemens, il faut donq des primo & des ſecundo ; tout cela eſt aſſez ſecq, j'en conviens, mais c'eſt le ſtile convenable à la matiere *didactique*, ſi l'on y emploïoit des exclamations, des interrogations, des déſcriptions fleuries, des antitezes frequentes, des metafores, des alluzions fines, des ironies malignes, toutes ces figures qui font ailleurs un effet ſi agréable ſeroient ici très déplacées.

2°. Je n'ai eu pour but dans cet ouvraje que de parler à ceux qui ſe m

ſent de l'éducation des enfans, qui, par conſéquent, s'intéreſſent fort à tous les détails qui peuvent contribuer à la bone pratique de l'éducation; ces détails, je l'avoüe, ſont des minucies qui n'intereſſent en rien le commun des lecteurs; mais ici je n'écris que pour ceux qui demandent ces détails, & qui en demanderoient encore volontiers davantage. Mon deſſein a été de leur montrer dans un plan nouveau d'éducation, d'un côté, les diverſes fins principales qu'ils doivent ſe propoſer, & qu'ils ne ſe propoſent point comme principales, & de l'autre de leur indiquer quelques moïéns dont ils peuvent ſe ſervir pour y ariver, & dont ils ne ſe ſervent point encore. Mon but n'a point été de plaire aux lecteurs oiſifs, qui ne ſont que curieux; or ſi le plan que j'expoſe eſt jugé beaucoup meilleur que celui que nous ſuivons, ſi les moyens que je propoſe ſont jugéz convenables, ſi en conſéquence il ſe fait dans les Coleges quelques changemens propres à perfectioner l'éducation de la jeuneſſe; j'ai ateint le but que je me ſuis propoſé.

C'eſt au Filoſofe bon Citoyen à aprofondir les ſujets les plus importans, &

à démontrer clairement l'importance du but, & ensuite la convenance & l'éficacité des moyens, c'est à l'Orateur, au bel esprit à orner, à polir, ou ses propres inventions, ou les inventions des Filosofes; ce sont pour ainsi dire, deux métiers, qui demandent deux hommes differens; le premier vize davantaje à être utile qu'à plaire, à procurer au Lecteur des avantajes durables, qu'à lui procurer des plaisirs presens, mais de peu de durée; le second cherche plus à plaire dans le moment qu'à être utile pour l'avenir; j'ai opté pour le premier, c'est à dire pour être utile; ainsi ne cherchés point dans mes ouvrajes les argumens du second.

Les étranjers reprochent à la plûpart de nos meilleurs Ecrivains de ne vizer qu'au brillant de l'esprit, qu'au bel esprit, & non au bon esprit; ce reproche n'est pas sans quelque fondement, mais il me semble que peu à peu nous nous acontumons à estimer moins le brillant pour estimer davantage le solide, notre raizon va en croissant, sur tout, depuis 20 à 30 ans: on comence à demander aux beaux esprits qu'ils joignent l'utile à l'agréable, &

qu'ils préfèrent le plus utile au moins utile, le mal est que la plûpart n'ont pas encore des idées bien justes de la plus grande utilité publique, mais ils comencent à devenir plus raizonables.

OBJECTION XIII.

Les fonctions des Régens & des Préfets des chambres sont des fonctions très penibles; or vous ne sonjez pas assez à recompenser dans votre plan ces Oficiers du Colege à proportion de leurs services distinguéz.

REPONSE.

1o. Ceux qui en font les fonctions, n'ont pas moins de peine dans le vieux plan qu'ils auroient dans le plan nouveau, & cependant ils se trouvent déja bien payéz; les Religieux, par les motifs de Religion, les Séculiers par les apointemens.

2o. Dans le nouveau plan ils auroient plus de satisfaction 1o. à cauze du progrez plus sensible de leurs Ecoliers, 2o. à cause du progrez plus important, 3o. à cauze du plus de solidité

& de patience de la part des enfans; 4°. à cauze d'une plus grande varieté dans les exercices.

3°. Je conviens que pour soutenir l'émulation entre Oficiers pareils au grand avantage du publiq il faut imaginer des distinctions pour ceux des Régens & des Prèfets de chambre qui se distinguent, soit par leur assiduité, soit par leurs talens, & cela à la pluralité des voix des pareils; mais le Conseil de l'éducation ordonera ces distinctions. L'activité, l'ardeur, la ferveur se ralentissent bien-tôt, & les esprits tombent bien-tôt dans l'indolence, dans la paresse, dans la langueur, lorsque la récompense est égale entre le paresseux & le laborieux, entre le grand génie & le médiocre.

OBJECTION XIV.

Il est vrai que vos Préfets de chambres, pouront supléer quelquefois aux Régens qui auront congé, ou qui seront malades; mais qui suplera à ces Préfets, qui ont eux mêmes bezoin de jours de congé?

RE'PONSE.

Je conviens qu'il faut toûjours des Régens de suplément & des Précepteurs de suplement; & que pour faire beaucoup avancer les enfans, il ne faut pas qu'ils discontinuent leurs exercices; mais aussi je supose, que sur les représentations du Conseil de l'Education, les revenus de chaque Colege augmenteront.

OBJECTION XV.

Votre plan peut convenir aux enfans de 14. ou 15. ans, mais il est trop élevé pour les enfans de 7. ou 8. ans.

RE'PONSE.

1o. Ce plan n'est point fait pour les Ecoliers, mais pour ceux qui sont proposez à leur Education.

2o. Il n'y a point d'enfans de sept ans à qui on ne puisse faire comprendre, qu'il est de son interêt que les autres observent le comandement de

l'esperance d'un plaisir futur ; ou regardé comme futur est elle même un plaisir actuel, que la crainte d'une douleur future ou regardée comme future est elle même une douleur actuelle ; je conviens, que suivant votre distinction, ce qu'il y a de plus important à bien diriger dans les enfans, ce sont leurs sentimens, puisque de ces sentimens dépendent leur bone ou mauvaize conduite, leurs bones ou mauvaizes actions, leur bonheur & leur malheur.

Vous avez raizon de dire, que la prudence ou leur amour propre bien dirigé les empêchera de décider trop prontement, leur fera quelquefois prendre conseil, les rendra justes & bienfaizans pour leur propre interêt, que cette prudence les portera à suspendre leur jugement dans les chozes, qui ne sont pas évidentes, à raizoner juste, à cultiver leur mémoire, & à la remplir de faits & de démonstrations les plus utiles pour aquerir divers talens propres à se distinguer entre leurs pareils.

Tout cela est vrai, mais il me semble que vous auriéz pû faire votre

plan encore plus simple, en dizant qu'il n'y a proprement à perfectionner dans les enfans que l'intelligence qui comprend la conoissance du bien & du mal, je suis de l'avis de ceux qui disent, *Omnis peccans est ignorans*, si nous prenons de mauvais parties, c'est parceque nous ne voions pas *asséz clairement* qu'ils sont mauvais, & combien ils sont mauvais, celui qui a dit:

Video meliora proboque,
deteriora sequor.

ne voioit qu'obscurément tout le bon du parti, qu'il ne prenoit pas, il ne faisoit, que soubsoner, il ne voioit que très imparfaitement tout le mauvais du parti qu'il prenoit, autrement, il ne l'auroit jamais pris, c'étoit un imprudent, mais il n'étoit imprudent, que faute de bien voir & de voir clairement tout le bien & tout le mal qui étoit à considérer dans chacun des deux parties, c'est à-dire, faute d'une intelligence assez étendue, & assez éclairée, & de là je conclus, qu'il n'y a que l'intelligence, & sur tout l'intelligence du bon & du mauvais, qui soit à perfectioner dans les enfans &

alors aſſez éclairé pour exciter une crainte ſufizament grande, du malheur qui eſt à craindre, & pour diminuer le dezir du bonheur que l'on ſe propoſe en voyant qu'il ſera réellement beaucoup moins grand, beaucoup moins durable, qu'il ne paroît à l'eſprit troublé & obſcurci, ou par la ſimple ignorance, ou par quelque paſſion.

L'intelligence qui eſt aſſéz éclairée pour rendre l'ame ſenſible au dezir ou à la crainte, à proportion que le bien eſt dezirable, ou que le mal eſt à craindre n'eſt rien de diférent de la prudence ou de la raizon & c'eſt cette raizon qu'il s'agit uniquement de cultiver & de perfectionner dans les enfans durant le tems de leur Education : ainſi nous convenons du fonds, quoique peut-être nous ne convenions pas entiérement des termes; mais pour les termes j'ai ſuivi l'uzaje comun, & les diſtinctions comunes pour me faire plus facilement entendre.

4°. Si vous diziéz que pour perfectionner la raizon des enfans, ils n'ont pas beſoin d'aquerir aucune *habitude.*

bitude à faire l'éxamen des partis oposéz que demande la prudence, ou à consulter les prudens avant que d'agir, qu'il n'est pas nécessaire, qu'ils se soient souvent arètéz à déliberer ou à consulter avant que de se déterminer, & qu'il leur sufit pour être fort prudens d'avoir une fois bien veu clairement qu'il est nécéssaire, que l'éxamen ou le conseil précéde la résolution, je serois alors d'avis entiérement contraire au vôtre, non seulement quant aux termes, mais encore réellement quand au fonds, car il faut avoir aquis par diférens malheurs l'habitude à éxaminer.

Si vous disiéz que pour rendre les enfans fort justes, & d'une justice ferme & constante, il n'est pas nécessaire de leur mettre tous les jours devant les yeux cette premiére régle d'équité : *ne faites point contre un autre &c.* qu'il n'est pas nécessaire de leur faire faire *tous les jours* l'aplication de cette régle, qu'il n'est pas nécessaire de les loüer en certains cas, lorsqu'ils ont surmonté une grande peine pour observer la regle, qu'il n'est pas nécessaire qu'ils voyent *tous les jours*

dans leurs camarades, cette régle observée & récompensée par des loüanges, qu'il n'est pas nécessaire, qu'ils voyent tous les jours les infracteurs de cette loi soufrir la honte, & les autres peines d'une injustice que leur a fait faire leur impatience & leur colere; si vous disiez que pour les rendre constament justes, il sufit qu'ils ayent une bone fois veu bien clairement, combien il est prudent d'être juste, combien de maux l'injustice entraine aprés elle, qu'ils n'ayent pas aquis l'habitude à se représenter tous les motifs de la pratique de la justice, je vous dirois, que je ne suis point de votre avis, & qu'outre cette démonstration qu'ils ont eüe, il faudroit encore une grande & longue habitude pour leur faire voir toujours de quel côté est la justice dans toutes les ocasions où ils se sentent interessez, & tous les inconveniens de l'injustice; je vous dirois, que ce n'est pas conoître les homes qui sont faciles à se fâcher & à s'enivrer de vin, de colere, d'ambition, d'avarice, d'amour, & qui cessent de voir clairement de quel côté est la justice & tou-

tes les suites fâcheuzes de l'injustice dès qu'ils sont énivréz de quelque passion ; je vous dirois, que vôtre sistême pouroit peut-être convenir aux ésprits purs, que je supose sans passions & sans besoin de bones habitudes, mais non aux hommes qui ont à compter avec les effets, que les objets font sur eux par l'entremize des sens, & qui ne subsistent pour ainsi dire, que de leurs diverses habitudes.

Je vous dirois la même chose sur les trois autres objets de l'Education, il faut des répetitions journalieres, il faut même des exemples journaliers pour aquerir des habitudes, & sans habitudes & de longues habitudes : rien ne reste, ni dans l'esprit, ni dans la volonté, au lieu qu'avec le secours des habitudes tout y reste, tout y dévient comme naturel ; c'est l'arbre qui étoit né courbé, qui dévient droit par l'art de l'agriculture, c'est l'arbre, qui sans le secours de ce même art eût porté de mauvais fruits, & qui en porte de bons avec l'invention de la greffe & de la culture.

On peut juger de ce que poura l'habitude au bien qui aura été prize dans

nos Coleges par le grand effet, que produit l'habitude à l'erreur dans les fausses Religions humaines. Quelle quantité prodigieuze d'absurditéz, d'impertinences, d'extravagances, d'erreurs, de faussetéz, d'ignorances grossieres; un homme habile, sensé, dèzinteressé & non prévenû, ne trouve-t-il pas dans l'Alcoran des Mahometans? Or que produit en eux la longue habitude de l'Education, & les nombreux exemples; je dis même parmi plusieurs de ceux qui ont d'ailleurs du bon sens & des connoissances; cette habitude d'Education, fait que les choses absurdes leur paroissent sensées, que les impertinences, leur paroissent convenables, que les extravagances leur paroissent raizonables.

Je supoze ce qui est vrai, que les Précepteurs & les Régens à force de montrer tous les jours & plusieurs fois par jour, les malheurs que cauzent dans cette vie, & que cauzeront dans la seconde vie, les injustices aux injustes, & sur tout telles & telles injustices, ils parviendront à lier tellement l'idée d'injuste avec l'idée de malheureux, qu'ils ne pouront pres-

que plus regarder toutes les injustices qu'avec une espece d'horreur.

Alors à force de cette multitude de preuves & de representations de ces maux nécéssairement atachéz à l'injustice, il se formera dans l'Ecolier une espece de jugement habituel qui éxcitera le sentiment d'horreur, c'est ce que j'apele habitude à haïr, à fuir tout ce qui se presente sous la forme de l'injustice à peu près come on hait; comme on fuit tout ce qui se presente sous la forme d'un crapau, ou d'un serpent.

Je sai bien que le sentiment d'horreur supose un jugement précédent, que la chose, dont on a horreur, est regardée comme cauze prochaine d'un grand mal, mais ce n'est pas un simple jugement spéculatif, c'est un jugement de sentiment & un jugement habituel, une maniere habituelle de juger telle ou telle action digne d'horreur come devant bien-tôt produire de beaucoup plus grans maux qu'elle ne produira de grands biens.

Quand l'Ecolier a contracté l'habitude de regarder ainsi toute injustice comme un grand mal qu'il doit soi-

gneuzement éviter, il n'a plus bezoin ni de se représenter tous les maux que cauzeroit l'injustice, ni de se rapeller toutes les preuves qu'on lui a aportées à diverses reprizes, des malheurs que l'injustice a causéz, ainsi cette hureuse habitude suplée au défaut de notre imagination, de notre mémoire, & conduira l'Ecolier aussi seurement & aussi constamment vers la justice que s'il étoit doüé d'une intelligence superieure à toute intelligence humaine.

Telle est la force de l'habitude à craindre ce qui est véritablement digne d'horreur, & à desirer beaucoup ce qui est véritablement très dezirable; or vous conviendrez que cette habitude à sentir, à juger par sentiment, est quelque chose de fort diferent & de bien plus éficace que ce que l'on apele jugement d'intelligence & de pure speculation, auquel cependant il semble que vous attribuéz tant d'éficacité.

Il me semble donq que vous êtes de mon avis dans le fonds sur mon plan d'éducation, mais si pour rézister aux passions qui obscurissent l'intelligence, vous n'admettéz pas la nécessité des cinq habitudes que je propose, je ne dois pas être du votre.

OBJECTION XVII.

Pour mettre bien en pratique toutes vos observations, pour imaginer les meilleurs moyens de les faire pratiquer journellement & facilement aux enfans, il faudroit des Régens de classe & des Préfets de chambre d'un esprit éxcellent, & nous n'avons presque persone de semblable.

REPONSE.

1°. JE supoze que ces Régens & ces Préfets de chambre auront dans peu d'anées leur tablature toute formée dans laquelle leurs fonctions principales seront toutes tracées pour chaque mois, pour chaque semaine, & même souvent pour chaque jour, par raport à tout ce qu'ils auront à faire pratiquer aux enfans de leur classe, soit pour rectifier leurs sentimens, soit pour éclairer leur esprit, ainsi ils n'auront qu'à suivre cette tablature; or pour la suivre, il ne faut qu'un esprit mediocre, & seulement une routine, ainsi il ne faut

que peu d'eſprit & peu d'habileté pour la ſuivre.

2°. A la bone heure que parmi ces Régens il ſe trouve quelquefois des eſprits ſuperieurs propres à doner de bons avis pour perfectionner un jour cette tablature dans une pratique plus aizée, mais les eſprits du comun ſufiront pour executer les pratiques & les métodes que les eſprits ſuperieurs auront inventées, & qui auront été aprouvées par le conſeil de l'Education; car je m'imagine, que toutes ces tablatures & ces métodes pouront ſe perfectionner tous les dix ans par de bones obſervations, mais hureuzement il ne faudra que des homes d'un eſprit médiocre pour les mettre en execution.

3°. Je conviens, qu'il faut du tems pour avoir ces tablatures, ces canevas, ces métodes, ces traits d'hiſtoire, ces Romans vertueux, ces petites ſcénes dans une perfection convenable, mais de bons eſprits y travailleront. On là comencera & les ſuccéz des commencemens ſur certaines parties de ce projet, doneront couraje de perfectionner le reſte, ſur tout ſi ceux qui

qui gouvernent les états, établissent chez eux un conseil d'Education.

OBJECTION XVIII.

Si on suit votre plan on enseignera partie de toutes les siences, & partie de tous les arts dans toutes les classes ; savoir les parties les plus faciles dans les plus basses, & les parties les plus dificiles dans les plus hautes, afin qu'au sortir des classes comunes, l'écolier avant que d'entrer dans les classes de professions particuliéres, sache déja un peu de tout, & c'est proprement l'aquisition de la cinquiéme habitude que vous recomandéz, & comme vous recommandéz quatre fois davantaje, l'aquisition & la pratique des quatre autres habitudes, il se trouvera que cet Ecolier sera d'autant moins exercé dans la cinquiéme sur les langues, sur les arts & sur les siences, qu'il aura été plus exercé dans les quatre autres ; ainsi il saura moins de tout en suivant votre plan, & en sortant des classes comunes, qu'il n'en sait presentement dans le plan de l'Education d'aujourd'hui.

REPONSE.

1°. Dans le nouveau plan il n'y a ni jours de conjé, ni vacances, ainsi il y a un quart plus de tems pour l'Education, & par consequent pour les arts, pour les siences, & pour les langues.

2°. La grande varieté de chozes à aprendre pour les cinq habitudes journalieres, fera qu'ils n'auront pas bezoin d'heures de pur délassement.

3°. A la bone heure que l'Ecolier sache moins de latin, pourveu qu'il en soit plus prudent, plus juste, plus bienfaizant, & qu'il raizone plus juste; c'est le principal but de ce nouveau plan, qui done plus de tems au plus important pour le bonheur de l'enfant, & pour le bonheur de la societé, qu'au moins important.

4°. Je conviens que jusqu'à ce que la tablature de chaque classe soit faite par mois & par semaine, où soient employez ces diférens exercices, on ne peut pas bien voir jusques où l'enfant saura de chaque art, de chaque sience, mais il est certain du moins qu'il

ſaura beaucoup plus de tout ce qui lui eſt plus important pour ſon propre bonheur, & pour le bonheur de ſa nation.

5°. J'ai déja marqué qu'à l'ocazion d'un morceau d'hiſtoire où l'on exercera la droiture du cœur, & la juſteſſe de ſon eſprit, on ne laiſſera pas d'exercer encore la mémoire ſur des faits qui regardent les arts & les ſiences; ainſi il ſortira du Colege auſſi inſtruit par raport à l'eſprit, & beaucoup plus diſpoſé à la pratique de la vertu, ce qui eſt d'une beaucoup plus grande importance que toutes les conoiſſances de l'eſprit.

OBJECTION XIX.

Il y a aſſez d'hiſtoires inſtructives, ſans qu'il ſoit beſoin de doner aux enfans des Romans vertueux.

REPONSE.

1°. La plûpart des hiſtoires ne ſont pas acomodées ni proportionées à l'eſprit des enfans; & ſi on vouloit les y acomoder & en faire de peti-

tes scènes, de petits dialogues, n'en feroit-on pas de petits Romans ?

2°. Les comédies serieuzes ne laissent pas d'inspirer des sentimens vertüeux à l'aüditeur, quoiqu'il sache que ce ne sont que des fictions.

3°. Dès qu'il est permis de feindre des circonstances & des scènes dans ce que nous avons d'historique pour mieux faire entrer la vertu dans l'ame de l'Ecolier, pourquoi selon le bezoin ne pas feindre quelquefois les faits principaux pour mieux réussir au même dessein ?

4°. En géneral pour faire plus d'impression sur l'esprit des enfans il faut des scènes ; il faut du Dialogue, & en langue maternelle : or pareils dialogues ne sont-ce pas fictions ? Alors on peut regarder ces fictions utiles, comme des échafaudages, qui peu utiles par eux mêmes n'ont pas laissé d'être fort utiles à construire un bel edifice très utile.

OBJECTION XX.

Si tous les jours vous repetés les mêmes histoires, les mêmes préde-

pres aux enfans & aux mêmes heures sur la prudence, sur la justice, sur la bienfaizance, sur la justesse du raizonement, vous les ennuirez des préceptes mêmes de la vertu.

REPONSE.

Il y aura naturélement dans l'éxercice de ces quatre habitudes, au moins la même varieté qui se trouve dans l'éxercice de la cinquiéme, qui a pour objet d'enseigner quelque chose des langues, des arts & des siences, parceque chacune de ces quatre vertus a comme la cinquiéme un nombre prodigieux de subdivizions; ainsi on peut dire, que ce ne seront presque jamais ni les mêmes exemples, ni les mêmes faits, ni les mêmes loüanges, ni les mêmes blâmes, ni les mêmes scènes: toutes les instructions iront bien aux quatre mêmes fins, c'est-à-dire à augmenter les quatre mêmes habitudes, mais les routes seront toutes diversifiées, & ce sera cette diversité prévûë par le Régent, & non prévûe par les Ecoliers qui en fera le charme, & d'ailleurs des répetitions

éloignées, ne s'aperçoivent point ou plaisent même, loin de déplaire, parcequ'elles soulagent & facilitent la mémoire qui aloit se perdre.

OBJECTION XXI.

Pourquoi n'avés vous pas suivi la divizion des Filosófes anciens pour les vertus, lorsqu'ils ont dit, qu'il y avoit quatre vertus Cardinales, prudence, justice, force, & temperance ?

REPONSE.

Je trouve que cette divizion n'est pas juste, ce qui est une faute essentielle dans une division, car 1°. ni la force, ni l'ardeur, ni le couraje, ni la constance ne sont pas proprement des vertus, mais des maniéres d'être de la vertu, l'amour de la justice du bien publiq est courageux, ardent, constant, ces modes ou maniéres d'être convienent à toutes les vertus.

2°. La tempérance n'est qu'une partie, n'est qu'un effet de la prudence, qui est du nombre de ces prétendües vertus Cardinales.

3°. Comme le but de l'Education est de diriger cette inclination invincible que nous avons pour le plaisir, & cette aversion invincible pour la douleur, que nous apelons amour propre, & comme cette direction est proprement ce que l'on nome prudence, il a falu tout raporter en un sens à la prudence, ensuite il a falu examiner, qui sont les habitudes les plus importantes pour diminuer nos maux, augmenter nos biens, & pour porter la prudence au plus haut poinct.

J'en propose quatre, auxquelles toutes les autres se raportent, deux pour le cœur ou pour les sentimens, savoir justice & bienfaizance, & deux pour l'esprit savoir justesse de raizonement & culture de la mémoire sur les chozes les plus utiles, qui sont les arts & les siences beaucoup plus que les langues, lesquelles ne sont utiles, elles mêmes, qu'autant qu'elles contribuent à nous enseigner les arts & les siences.

Ce sont les quatre parties principales de la prudence, qui devient vertu crètiéne, quand nous la prati-

quons pour plaire à l'être souverainement bienfaizant Auteur de la nature & de la grace, & qui n'est que vertu humaine, quand le motif en est purement humain, c'est-à-dire lorsqu'il ne s'étend qu'à la consideration des biens & des maux de notre vie présente.

OBJECTION XXII.

Dans l'article de l'habitude à la prudence, vous faites entrer l'habitude à l'examen du bon & du mauvais, du bon & du meilleur, du mauvais & du plus mauvais comme partie de la prudence. Pourquoi n'y faites vous par entrer l'examen du vrai & du faux, du certain & du vraisemblable, du plus ou du moins vraisemblable, du plus ou du moins douteux?

REPONSE.

J'ai dit en quelque endroit, que je regardois la prudence comme la vertu générale, qui regarde l'interêt propre ou l'amour propre, & que l'on

devoit regarder les quatre autres habitudes, comme les quatre principaux moyens de bien regler son amour propre sur ses plus grans interêts.

Mais si vous y avez pris garde, j'ai regardé aussi ces quatre habitudes subordonées, non seulement en tant qu'elles doivent être avantajeuzes à l'enfant, mais encore en tant qu'elles doivent être avantajeuzes à ses parens & au reste de ses Concitoyens ; & en consequence, j'ai cherché à distinguer les deux habitudes propres à perfectionner les sentimens du cœur, des deux autres habitudes propres à perfectionner les lumieres de l'esprit : or avec ces considerations la place que j'ai donnée a la quatriéme habitude me paroit fondée en raizon sufizante, pour ne pas confondre conoissance du bon & du mauvais, qui nous fait dezirer l'un, & qui nous fait fuir l'autre avec la conoissance du vrai & du faux, du certain & du douteux, du plus ou du moins vraisemblable, lorsque cette conoissance n'interesse que notre curiosité, & lorsqu'elle ne contribue que peu à augmenter notre bonheur, & à diminuer nos malheurs.

OBJECTION XXIII.

Sous quelle habitude placez-vous la probité, la compassion, l'indulgence, l'humanité, la discretion ?

REPONSE.

Quand on veut y penser on trouve que toutes les actions loüables se raportent à ne point faire de mal, point de tort, point d'injustice aux autres, & principalement à leur procurer, des plaisirs, des biens, des avantajes présens & futurs.

Or dans ce sens l'exacte probité est une exacte justice dans le comerce.

La compassion regarde les secours que l'on done à ceux qui soufrent, si ces secours sont dus, c'est justice, s'ils ne sont pas dus c'est bienfaizance.

L'indulgence pour les fautes & pour les défauts des autres, est de même quelquefois justice, & le plus souvent bienfaizance.

L'humanité est quelquefois compassion, quelquefois indulgence.

La discretion, quand elle regarde les choses que les autres veulent être cachées est de même quelquefois une action de justice, quand on doit le secret, quelquefois une action de bienfaizance; quand on ne le doit pas.

On peut dire en général qu'il y à dans l'homme des qualités de cœur & d'esprit simplement estimables, qui ne regardent que son propre bonheur & son pur amour propre, lorsqu'il ne s'embarasse point de procurer le bonheur des autres; telle peut être la temperance, l'habileté dans les afaires, l'Economie, la bravoure, l'aplication; quand celui, qui les a, n'a pour but que d'augmenter son propre bonheur sans sonjer à augmenter le bonheur des autres, ces qualitez sont estimables pour lui, mais elles ne sont ni aimables, ni vertueuzes, ni dignes de loüanges & de récompenses tant qu'elles ne regardent que lui.

Si l'homme fait uzaje de ces qualitéz non seulement pour lui, mais encore pour procurer l'augmentation du bonheur des autres, alors elles sont plus qu'estimables, elles sont encore

les injuſtices & de l'inclination pour les euvres de bienfaizance.

REPONSE.

1°. Les lectures hiſtoriques, 2°. les réfléxions Filoſofiques que l'on fait faire aux Ecoliers ſur les actions de juſtice, d'injuſtice, de bienfaizance; 3°. les repréſentations téatrales de ces actions des diſcours vertueux, 4°. les peintures vives des Orateurs, des malheurs cauſéz par les vices, & des grandes récompenſes procurées par les vertus ſont les quatre principales métodes, que l'on doit employer pour fortifier les habitudes à la juſtice & à la bienfaizance; or il eſt vizible, qu'avec le tems ces métodes ſe perfectioneront très ſenſiblement, parceque d'habiles gens en verront la grande importance, & s'apliqueront par conſequent à les perfectionner les unes après les autres, & s'apliqueront davantage à perfectionner les plus eficaces.

Je ſai bien que les ocazions imprevües pour ce qui regarde le perfectionement des ſentimens du cœur font beaucoup plus d'impreſſion ſur

l'esprit des enfans que les exemples prévûs par le Régent, & marquéz dans la tablature, mais je suis persuadé qu'outre ces ocazions imprévües qui font plus d'impression à cauze de la surprize, il ne faut pas negliger de prévoir ce qui doit chaque jour exciter dans l'Ecolier les sentimens de crainte pour l'éloigner de l'injustice, & les sentimens d'esperance pour lui faire naître le desir de faire des actions de bienfaizance.

Il faut donq de la préparation pour perfectioner le cœur de la même maniere qu'il faut de la préparation dans le Régent pour perfectioner l'esprit; il ne faut pas tout atendre du hazard, & il faut que le Régent & le Préfet de chambre préparent leurs matieres pour inspirer les habitudes à la vertu, lectures historiques, réflexions Filosofiques, petites scènes, passajes écrits oratoirement ou en Epigrammes, ou comme bons mots, autrement presque toutes les heures de l'éducation se trouveront insensiblement employée à ne faire que perfectioner l'esprit de l'enfant, ce qui est retomber dans les grans inconveniens de notre éduca-

tion presente, qu'il s'agit de rendre beaucoup meilleure par raport aux sentimens & aux motifs qui doivent nous faire agir le long du jour.

OBJECTION XXV.

Il semble que l'Auteur à l'égard du motif des entreprizes loüables voudroit que l'on adoptât pour formule *au plus grand bien des hommes pour plaire à l'Etre bienfaizant*; or pourquoi ne pas adopter une formule déja conuë *à la plus grande gloire de Dieu*?

REPONSE.

1°. Dans le fonds le but est le même, puisque ce que l'on entreprend, soit pour l'utilité de ceux que Dieu aime, soit pour la gloire de Dieu a toujours pour but *de plaire à Dieu*.

2°. Cette expression l'*Etre bienfaizant* sert à nous porter, & à la reconnoissance qui est charité ou *amour*, & à l'imitation, qui est le *culte* le plus parfait.

3°. Par cette expression, *à la plus grande gloire de Dieu*, il semble que l'on veüille insinuer que Dieu nous demande

mande plûtôt de le loüer que de l'imiter, cependant il est seur que le culte le plus parfait, c'est l'imitation.

4°. Le défaut des ignorans c'est de faire Dieu semblable aux hommes imparfaits, qui desirent des distinctions & des loüanges, ils devroient bien plûtôt porter les homes à devenir semblables à l'Etre parfait, dont la plus grande perfection est d'employer sa sajesse infinie, & sa toute puissance à faire du bien à des êtres libres & immortels.

Il est vrai que les homes aiment la gloire, mais nous sentons qu'il seroit plus parfait d'aimer la bienfaizance qui merite la gloire, que d'aimer la gloire même, qui n'est qu'une recompense des bienfaits.

Or dans une pareille formule du but que l'on doit se proposer, convient-il d'uzer d'expressions qui peuvent porter les ignorans à croire que l'Etre parfait nous ressemble dans le goût que nous avons pour la gloire & pour les loüanges; ce goût est en nous une sorte d'imperfection, qui à la verité est utile à la societé par les besoins que nous avons les uns des autres, les uns

de bienfaits & les autres de loüanges; mais si l'on y prend garde toujours bezoins, & par consequent imperfections.

Telles sont les raizons qui me font préférer cette formule pour le but de nos actions, au plus grand bien des hommes, *pour plaire* à l'Etre bienfaizant.

OBJECTION XXVI.

Dans votre plan il semble que plus les Coleges sont peuplez d'Ecoliers plus ils sont dezirables à cauze du plus grand nombre d'exemples de punition des vices, & de récompense des vertus & des talens; mais il y a un inconvenient, c'est que le Préfet principal du Colege aura trop d'afaires pour doner ordre à toutes; ainsi il arivera dans un grand Colege beaucoup plus de dezordres que dans un petit, comme il arive plus de dezordres dans une grande Vile que dans une petite.

REPONSE.

Quand un Colege est deux fois trop nombreux, il n'y a qu'à en faire deux

Coleges, les neuf classes comunes, à soixante Ecoliers chacune l'une portant l'autre, font cinq cens quarante; & les cinq classes des cinq professions particulieres à soixante chacune feroient 300. & celle où il faudroit étudier deux ans feroient le double; de sorte qu'un Colege complet auroit plus de mille Ecoliers; or en supozant un nombre sufizant de bons Précepteurs, & des punitions & des récompenses sufizantes, il n'y aura point de dézordre à craindre; le bon ordre dépend de la bonne discipline, & du nombre sufizant de bons Oficiers des Coleges.

OBJECTION XXVII.

Il y a une tablature pour les Coleges des Jesuites imprimée à Anvers sous le titre de *Ratio studiorum*; je voi bien que vous en demanderiés une semblable par raport à votre plan, sur tout par raport aux habitudes de la justice & de la bienfaizance, mais n'atendés pas ce travail d'un particulier.

REPONSE.

J'ai lû le *Ratio studiorum* imprimé à Anvers en 1635. c'est un ouvrage excelent par raport au vieux plan d'éducation que les Jesuites avoient trouvé tout établi dans les Universitez, & dans lequel nos ancêtres paroissent avoir beaucoup plus vizé à perfectioner l'esprit, & à cultiver la memoire qu'à perfectioner l'habitude à la pratique de la justice & de la bienfaizance pour augmenter son bonheur; on peut dire qu'ils ont perfectioné ce vieux plan à peu près autant qu'il étoit perfectionable en ce tems là, où l'on croyoit encore que le Grec & le Latin étoient des moyens fort importans pour augmenter de beaucoup son propre bonheur, & le bonheur de ses compatriotes.

Plut à Dieu que d'aussi bons esprits que ceux qui ont compilé, & formé il y a cent ans, cette espece de tablature pour toutes les classes des *Coleges*, employassent autant d'aplication à former une pour l'execution du nouveau plan, dans lequel on vize bien

moins à augmenter les lumieres de l'esprit, qu'à en faire un excelent uzage pour augmenter le bonheur des hommes.

Mais pourquoi ce qui s'est déja fait avec succèz par nos prédécesseurs plus ignorans que nous, pour perfectioner un ancien plan très défectueux, ne pouroit-il pas se faire par leurs successeurs plus éclairéz qu'eux pour executer un plan nouveau, qui est incomparablement plus beau & plus utile; ils ont trouvé le moyen de divizer l'étude ou l'habitude du Latin en cinq ou six classes; pourquoi ne trouveroit-on pas le secret de diviser l'étude ou l'habitude à la justice & à la bienfaizance pour plaire à Dieu, dans toutes les classes par des répetitions journalieres, mais diversifiées?

Pourquoi plusieurs particuliers, chacun de leur côté ne voudroient-ils pas travailler à faire la divizion des discours, des histoires, des scènes, des lectures, des exemples, des louanges, des blames, des motifs qui peuvent conspirer à former l'habitude aux actions de justice & de bienfaizance? Pourquoi chaque Univérsité ne pou-

roit-elle pas par ses députés, former une petite Congrégation qui choisiroit ce qu'il y aura de meilleur & de plus praticable dans ces divers essais de tablatures, pour en former une tablature générale, sur tout si les Auteurs de ces tablatures ont soin de motiver chacune des régles qu'ils proposeront; ainsi l'execution est à la verité dificile, mais pourquoi la regarderoit-on comme impossible?

Il est bon même de remarquer que cette tablature des Coleges des Jesuites n'a pas été d'abord portée à un si haut point de perfection, témoin l'ouvrage même de ce *Ratio studiorum* de l'édition de 1635. qui en supose d'autres bien moins parfaites, & c'est ce qui prouve que les ouvrajes humains doivent toujours se perfectioner avec le secours des nouvelles démonstrations, & sur tout avec le secours des experiences, & des nouvelles réflexions sur les experiences.

OBJECTION XXVIII.

Les Princes seront mieux élevés dans la maizon paternelle par des Gouverneurs & par des Précepteurs habiles,

& d'une grande réputation de vertu que dans les Coleges.

REPONSE.

1°. Rien n'empêche qu'ils n'ayent au Colege ces mêmes Gouverneurs & Précepteurs habiles & vertueux.

2°. Ces Précepteurs peuvent être très habiles & très vertueux sans être habiles Précepteurs, au contraire come ils sont ordinairement nouveaux dans le métier de Précepteur, ils y font plusieurs fautes qu'ils ne feroient pas s'ils pouvoient comodément conferer dans le Colege avec des Précepteurs qui ont autant d'esprit qu'eux, & qui ont vingt ans d'experience de plus sur l'éducation des enfans, afin de les conduire quelquefois par les plaisirs & par des esperances, quelquefois par des craintes salutaires, vers les qualitez vertueuzes & vers les talens les plus utiles; ils seroient excelens Précepteurs dans une seconde éducation, mais ils ne sont que mediocres dans la premiere, sur tout s'ils élevent le Prince dans la maison.

3°. Il y a un très grand nombre

de vèrités importantes, dans la conduite de la vie que les Princes aprendroient, par le comerce des camarades vertueux & spirituels, qu'ils ne sauroient aprendre parmi des domestiques, & sur tout ils aprendront bien mieux dans le Colege en quoi consiste la justice & l'injustice, & ils verront bien mieux par les punitions des injustices des Ecoliers, combien l'injustice est odieuze, & combien la justice exacte est aimable : or l'amour pour la justice n'est-ce pas la plus importante vertu d'un Prince, & sur tout d'un Prince destiné à gouverner ?

Les camarades Ecoliers sont bien moins flateurs que les homes faits, & les Princes ont bezoin qu'on leur montre souvent les actions & les qualités par lesquelles ils puissent se faire aimer, & se faire véritablement estimer, & la conduite qui mene naturellement à se faire hair & mépriser ; or les camarades enfans dizent aux Princes la vèrité avec beaucoup moins de déguizement.

4°. Les punitions & les récompenses des autres Ecoliers qui sont frequentes, aprendroient au Prince ce qui est

eſt véritablement loüable & plus loüable, & ce qui eſt véritablement blamable & plus blamable, il n'a pas ce grand avantage dans l'éducation domeſtique.

5°. Le Prince conoîtra dans ſa claſſe, & même dans les autres claſſes ſuperieures & inferieures par les diferentes marques d'honeur, les Ecoliers qui ont de la ſuperiorité ſur les autres du côté de la vertu & du côté de l'intelligence, & tâchera un jour de les élever & de les aprocher de lui pour ſon propre avantage, & chacun d'eux pour mériter ſon eſtime travaillera à l'envie pour réuſſir à ſes exercices.

6°. Les Princes élevés dans la maiſon paternelle ne ſavent pas ſi bien les régles d'honêteté, de politeſſe, & les autres régles de bienſéance.

7°. Ils ſont plus long-tems craintifs, timides, ſauvages, trop retirés, craignant & fuyant la bone compagnie.

8°. Les enfans parlent beaucoup plus enſemble qu'avec les grandes perſones dont ils n'entendent preſque pas le langage.

Or l'habitude à parler & à parler à propos eſt d'autent plus néceſſaire à

une persone que sa place est plus élevée.

C'est aux Princes à doner le prix aux choses ; leurs exemples, leurs discours sont des especes de loix pour leurs sujets, & pour en être mieux servis ; ils ne sauroient mètre un trop haut prix à la vertu, & aux talens les plus utiles.

OBJECTION XXIX.

Il paroît que vous n'estimez gueres les avantajes que l'on peut tirer du Greq, du Latin & des Auteurs profanes, qui ont écrit dans ces Langues.

RE'PONSE.

Ce n'est pas que je n'estime la conoissance de ces Langues, mais il est vrai que j'estime incomparablement davantage la crainte d'être injuste, & le desir d'être bienfaizant, & que je préfererai toûjours de beaucoup, de fortifier dans les enfans, l'habitude à la pratique de ces vertus, que l'habitude à la profonde conoissance de ces Langues, qui ne nous aprenent plus rien de fort important que nous ne puis-

fions facilement avoir, & même plus parfait dans notre Langue, à cauze des traductions, & à cauze du grand progrez qui est arivé dans les arts & dans les ſiences depuis les anciens.

Or perſone ne diſconviendra de la maxime, qu'entre deux avantages que l'on peut procurer aux enfans, il faut préferer le plus grand, & les faire apliquer à l'aquiſition des habitudes à proportion qu'elles doivent être plus utiles à eux, à leur famille, & à leur patrie.

OBJECTION XXX.

Vos principes ſont bons, vos conſéquences en ſont bien tirées, mais vous en tirés trop. Vous ne laiſſés pas aſſéz de quoi en tirer à vos lecteurs : vous propoſéz prontement tout ce que l'on devroit faire pour avancer prontement vers la perfection, cela fait que vous donés prize aux eſprits ſuperficiels qui ſe choquent aizément de la nouveauté; quoique apuyée dans le fonds de la raiſon il leur eſt aizé de jeter une aparence de ridicule, ſur des obſervations très ſenſées & très raiſonables.

RE'PONSE.

Je travaille pour le bien publiq & même pour les homes futurs, & je ne crains point d'être en bute aux faux ridicules, pourveu que les persones raizonables puissent un jour profiter de certaines conséquences, qui auroient peut être été lontems à tirer, par la même crainte que les autres auront du faux ridicule. Le bon Citoïen laisse plaizanter les faux plaizans, & marche son train ordinaire vers la plus grande utilité publique; il ne se craint pas non plus que Fabius d'essuïer les plaizanteries mal fondées de ses Concitoïens, pourveu qu'il puisse leur procurer de grans avantajes.

Il me semble qu'il est difficile de mieux loüer un Citoïen courajeux que le fut le grand Fabius par ce vers d'Ennius.

Non ponebat enim rumores ante salutem.



DISCOURS

Sur la Grandeur & sur la Sainteté des hommes.



MON dessein est d'éclaircir dans ce discours deux vèritéz importantes à la societé.

La premiere est *la diférence qui est entre homme illustre & grand homme.*

La seconde est *la diférence qui est entre grand homme & grand Saint.*

DIFE'RENCE

Qui est entre l'homme illustre & le grand homme.

Il ne faut pas confondre comme le peuple l'homme puissant aveq le grand homme : la puissance vient souvent, ou par la naissance, ou par diféren-

tes conjonctures de la fortune, ou plûtôt par diferens arangemens exterieurs de la providence ; mais l'homme ne devient grand que par les seules qualitéz interieures de l'esprit & du cœur; & les grands bienfaits qu'il procure à la societé ; & ce sont ces grans hommes qui méritent notre estime, nos loüanges & notre respect ; car pour le respect exterieur, c'est le partage de l'homme puissant : il ne faut pas non plus confondre le grand homme avec l'homme illustre, nous alons en marquér plus précizément la diférence.

Chaque nation a ses *Grans hommes.* Nous somes portéz naturélement à les comparer entre eux, mais nous ne saurions bien discérner lequel est le plus grand qu'en comparant.

1°. La grandeur de leurs talens pour surmonter les grandes dificultés.

2°. La grandeur de leur zéle pour le bien publiq.

3°. La grandeur des avantages qu'ils ont procuréz, ou aux homes en general, ou à leurs Concitoïens en particulier.

EPAMINONDAS, ALEXANDRE, SOLON.

Epaminondas paroît le plus grand homme d'entre les Capitaines Grecs. Il est vrai qu'Alexandre a fait plus de bruit par ses grandes Conquêtes; mais les dificultés qu'il a surmontées, étoient à tout prendre, moins grandes que celles qu'a surmonté Epaminondas: or c'est la grandeur des dificultés surmontées, qui prouve la grandeur des talens, la grandeur du courage, & la grandeur de la constance; d'ailleurs ce qui est décisif dans la comparaizon de ces deux hommes; c'est que les entreprizes d'Alexandre n'avoient pour motif rien de loüable, puisqu'il n'agissoit que pour son propre interêt & pour son propre agrandissement; motif, qui n'a rien de véritablement grand; au lieu qu'Epaminondas avoit pour motif de ses entreprizes, le salut & les grans avantages de ses Concitoïens; motif très vertueux, & par conséquent très loüable: aussi Epaminondas procura plus d'avantages à sa patrie qu'Alexandre à la sienne; ainsi Epaminon-

das est grand homme, & Alexandre n'est qu'un Conquerant, un guerrier, un Capitaine celébre, un Roi d'une grande réputation entre les Rois, en un mot ce n'est qu'un *homme illustre*.

Il est *permis* de n'avoir pour motif de ses desseins que les interêts particuliers lorsqu'il n'y a rien d'injuste; il est même permis d'avoir pour motif ses plaisirs lorsqu'il n'y a rien que d'*inocent* & de conforme à la bienséance. Agir uniquement pour ses interêts, pour augmenter sa fortune ou ses plaizirs, c'est le train ordinaire du comun des hommes : mais ce qui n'est que *permis* n'a rien de vertueux, & par conséquent ne mérite aucune loüange.

Les entreprizes qui ne sont ni loüables ni vertueuzes, parce qu'elles n'ont point pour motif l'interêt publiq, peuvent avoir quelquefois une grandeur aparente par les grans succéz telles que celles d'Alexandre; les grandes dificultés surmontées excitent notre admiration, & prouvent, ou le grand courage, ou les grans talens; ainsi les grans succéz de ces entreprises dificiles peuvent bien rendre un homme trez illustre, très célébre; mais sans motif vertueux, elles ne sau-

soient jamais en faire un *Grand homme.*

Telle est la régle que nous dicte la raizon : or quelle grande augmentation de bonheur résulta-t'il des Conquêtes d'Alexandre, soit pour les Macedoniens, soit pour les Républiques Greques, soit pour le genre humain.

Celui qui surmonte de grandes dificultés, mérite notre admiration, mais il ne mérite pas toujours notre estime & nos loüanges : nous admirons un excelent danseur de corde ; nous regardons avec étonement ces Indiens superstitieux, qui font des abstinences & des macerations corporelles, qui semblent surpasser les forces de la nature ; ils font des choses extrêmement dificiles ; nous en admirons la dificulté : mais cette admiration n'est pas jointe à une grande estime de leur persone, au lieu que nous accordons l'admirationt, la grande estime, & la bienveillance à ceux qui, comme Epaminondas viénent à bout d'entreprizes, qui d'un côté sont très dificiles, & de l'autre très avantajeuzes à leur patrie.

Si j'avois un Greq à comparer à Epaminondas ce seroit Solon, qui surmonta de grandes dificultéz par ses grans talens & par sa grande constance, &

qui avec des motifs parfaitement vertueux, rendit de grans ſervices à ſa Patrie en lui faiſant aprouver des loix ſages & ſalutaires.

SIPION, CEZAR, SILLA, CATON.

Entre les Romains c'eſt Sipion vainqueur d'Annibal, qui nous paroît ſurpaſſer les grans hommes Romains : Cezar n'executa rien de ſi dificile que Sipion, il n'eut jamais d'Annibal à ſurmonter.

Cezar ne fit qu'augmenter ſa puiſſance de Rome, au lieu que Sipion en augmentant la puiſſance de la République, ſauva les Romains de la ſervitude des Cartaginois : il afermit la liberté interieure de la République Romaine, & augmenta ſa puiſſance de toute la puiſſance de la République de Cartage.

A l'égard des motifs de Cezar il ne travailloit que pour ſa propre élevation & pour augmenter ſa propre puiſſance, au lieu que Sipion, dans ſes entreprizes, ne cherchoit que l'honeur de rendre de grans ſervices à ſa patrie en lui con-

ſervant toute ſa liberté au-dedans, & augmentant de beaucoup ſon pouvoir au dehors.

Il eſt vrai que Cezar en travaillant pour lui dans les Conquêtes des Gaules rendit de grans ſervices aux Romains; mais dès qu'il ſe ſert des forces & de l'autorité que la République lui avoit confiées pour s'en rendre lui même le Tiran, je n'arête plus mes yeux ſur les ſervices qu'il a rendus, je les arête dézormais uniquement ſur ſa trahizon; il ne me paroît plus qu'un ſelerat celebre par ſes grans talens, qui a ſeu cacher de très mauvaizes intentions ſous l'aparence de ſervices efectifs.

Il eſt ſi vrai qu'à tout prendre, il mérite plus d'être blâmé que loüé, que s'il avoit été tué à Farſale où il fit périr tant de Romains, & que Pompée vainqueur eut rendu au Senat ſon anciene autorité, & au peuple la liberté des ſufrages, Ciceron, Hortenſius, Caton, & les autres bons Citoyens n'euſſent fait aucune dificulté de mètre Cezar en paralelle avec Catilina, avec cette diference qu'ils euſſent trouvé, que ſi Cezar avoit rendu

à la Republique de plus grans services que Catilina, il lui auroit cauzé aussi de beaucoup plus grands malheurs : de-sorte que son nom fut venu jusqu'à nous chargé de la même execration que le nom célèbre de Catilina qui ne manquoit pas de grans talens.

Cezar eut pour but de boulversser la République, il réussit dans sa détestable entreprize; Catilina forma une semblable entreprise, & y succomba : en bone foi qui de nous ozeroit conclure du succèz de Cezar, que c'est un grand home, tandis que l'autre uniquement faute de succèz n'est qu'un selerat execrable. Or qui ne voit qu'ils ne sont efectivement tous deux que de veritables selerats, qui sacrifioient sans scrupule les plus grans interêts de l'Etat à leur interêt particulier, & que par conséquent ils sont tous deux dignes de la haine & de l'exécration publique ?

Et il ne faut pas croire que Cezar se soit rendu maître de la République seulement, de peur que Pompée ne s'en emparât le premier ; car s'il avoit eu premiérement pour motif le salut & la grande augmentation du bonheur de sa Patrie, n'auroit-il pas rentrant

dans Rome victorieux de la tiranie de Pompée, n'auroit-il pas, dis-je, rendu à ses Concitoyens la liberté des sufrages pour le choix des Magistrats & des Ministres de l'Etat? n'auroit-il pas restitué la souveraine autorité à la République? n'auroit-il pas de concert avec Caton & avec les autres gens de bien perfectioné la métode des Elections, sur tout pour les principaux emplois? n'auroit-il pas travaillé avec eux à fermer pour toujours aux scelerats futurs les voyes de la coruption qu'il avoit lui-même mizes en uzaje pour ariver aux emplois publiqs?

C'étoit là l'unique voye de se faire la plus belle & la plus grande réputation qu'un homme de bien eut pû desirer, c'étoit pour lui l'unique voye pour ariver au titre de *Grand homme* où il aspiroit, mais il n'eut pas l'esprit asséz pénétrant & asséz juste pour conoître en quoi consiste la veritable grandeur de l'homme, il n'eut pas l'ame assez grande pour sentir que la qualité essentielle au grand homme, c'est de vizer à l'honeur & au plaizir, d'augmenter de beaucoup à ses propres dépens le bonheur de sa Patrie,

il prit à gauche & ſuivit la route des ambitieux du commun, qui au lieu de ſacrifier à la véritable grandeur qui eſt éternelle & perpetuelle, ne ſacrifient qu'à la puiſſance, qui n'eſt qu'une grandeur paſſajere, exterieure & empruntée.

Je ſupoſe dans le tems de Cezar un riche comerſant dans Rome, qui en s'expoſant à de grands périls & en ſurmontant de grans obſtacles, tant par ſon grand eſprit que par ſon grand courage, parvient à une fortune éclatante ſans faire aucune injuſtice à perſone, nous ne le metrons ni parmi les grans hommes, ni même parmi les homes illuſtres de la République, mais du moins il n'y a rien qui ſoit blâmable dans la conduite de ſa vie, il n'a rien à ſe reprocher, il fait en grand ce que le commun des Marchands de la République fait en petit, il fait une grande fortune, mais ſans ofenſer ni l'Etat ni les particuliers, au lieu que Cezar en aquerant plus de biens, plus de pouvoir que le Marchand, renverſe le Gouvernement de ſa Nation, & lui cauze une infinité de grans malheurs.

Pour juger du prix réel de ce grand Conquerant & de ce grand Comerſant, il n'y a qu'à ſonjer qu'aucun bon Citoyen n'auroit ſouhaité la mort du grand Comerſant, au lieu que tous les gens de bien euſſent fort ſouhaité, que Cezar ce grand Capitaine n'eut jamais été ; or pouroit-on prendre pour grand homme celui que ni les hommes en general, ni ſa patrie, ni les gens de bien en particulier ne ſauroient regretér ? ceci paroîtra peut-être paradoxe à pluſieurs lecteurs prévenus ſotement dèz leur enfance en faveur de la grandeur & du mérite de Cezar, mais je parle hardiment quand je parle pour la juſtice & pour le bien publiq, ſi j'ataque leurs anciens préjugés il leur eſt permis d'ataquer ou mes principes, ou les conſéquences que j'en ai tirées.

Silla premier Tiran de la République s'empara de l'autorité Souveraine, de peur que Marius ſon enemi home très danjereux ne s'en emparât lui-même, mais après avoir vêcu pendant ſa dictature avec les ſentimens d'un Tiran, & après avoir en home du comun exercé pluſieurs anées le pouvoir tiranique, il comprit enfin qu'il ne pouvoit jamais

être digne du titre de *Grand homme* ni même d'un *homme illustre*, auquel il avoit aspiré dèz sa plus tendre jeunesse, s'il ne se soumetoit aux Loix fondamentales de l'Etat; il comprit qu'il ne passeroit que pour un selerat illustre tant qu'il demeureroit seul malgré les loix en possession de toute la puissance de la République, ainsi il prit sajement le parti d'abandoner cette puissance Souveraine, & de rendre à ses Concitoyens la liberté des sufrajes; enfin pour devenir grand homme il quita sa Royauté uzurpée, il redevint simple Citoyen sans puissance, soumis aux Magistrats & protegé uniquement par les Loix.

Je ne voi parmi les Romains que le dernier Caton que l'on puisse mètre en paralelle avec Sipion, je me souviens d'un endroit où Saluste parle du caractere de Caton, en voici le Sens.

Il ne disputa jamais avec les plus ambitieux à qui arriveroit par des voyes honteuzes & injustes à la premiere place de la République : mais il disputa toujours ardemment avec les meilleurs Citoyens à qui rendroit par des voyes inocentes & vertueuzes des plus importans services à la patrie.

Saluste

Saluste par ce seul trait nous fait sentir le grand sens de Caton, qui au travers des préjugéz de prèsque tous les Romains, qui métoient alors la grandeur la plus précieuze à devenir plus puissans dans l'Etat, voit clairement que la puissance n'est qu'une fausse grandeur & que la veritable grandeur n'est efectivement que dans l'excelent uzaje de la puissance pour la plus grande utilité publique.

Il nous montre Caton capable de sentir, que l'honeur que procurent les grandes places, vaut incomparablement moins que l'honeur de passer pour le meilleur ou pour un des meilleurs Citoyens.

Il nous peint l'ardeur & le courage de Caton pour chercher toûjours la vertu, c'est-à-dire la plus grande utilité publique; & du même trait Saluste nous fait remarquer la bassesse, & pour ainsi dire la *vulgaireté* des opinions, des sentimens & des motifs de Cezar & du grand Pompée, qui jugeant de la vraye grandeur d'un homme avec aussi peu de discernement qu'en jugeoit le peuple grossier, préferoient la puissance, c'est-à-dire la

forte de grandeur, que donent les grans emplois à la véritable grandeur & à la grande estime, qui rézulte des grans talens & du grand zéle pour la patrie.

Il est certain, que la vertu paroit encore un peu plus mâle, plus ferme & plus respectable dans Caton, il est vrai que le zéle pour le bien publiq paroit en lui encore un peu plus ardent & plus constant que dans Sipion, mais en récompense les services efectifs que Sipion rendit à sa Patrie sont beaucoup plus importans, que tous ceux que leur rendit Caton, la vertu dans Sipion paroît plus douce & plus aimable de sorte que si j'avois à les juger, mon temperament indulgent me feroit, je croi, pancher pour Sipion.

DESCARTES.

Nous regardons avec justice Descartes ce fameux Filosofe du siécle passé, non seulement comme le plus grand Fisicien, & comme le plus grand Géomêtre, qui eut paru jusques là dans le monde; mais encore

comme un *Grand Homme*, c'est que par une prodigieuze étenduë d'esprit, par une justesse de raizonement surprenante pour son tems, par une grande ardeur pour le travail, & par une grande constance pour la méditation, il a surmonté de très grans obstacles pour perfectionner dans les hômes leur maniere de raizoner, non seulement dans la Fizique, mais encore dans toutes les autres conoissances humaines; ce n'est pas de ses découvertes dans les siences, dont je lui sai plus de gré, c'est d'avoir mis ses successeurs en état d'y en faire d'incomparablement plus utiles que les sienes.

Pour juger de la grandeur de son genie, il n'y a qu'à faire atention à la multitude de conoissances plus exactes & plus vraisemblables qu'il a aquizes depuis le poinct où il a trouvé la Géometrie & la Fisique jusqu'au poinct, où il les a laissées; il nous a doné plus de conoissances vraisemblables sur la Fizique en vint ans, que les sectateurs de Platon, d'Aristote & d'Epicure n'avoient fait en deux mille ans.

Mais le poinct principal c'est le

grand avantage, qu'il a procuré à la raizon humaine, on ne raizonoit prèſque point avec juſteſſe, c'eſt à-dire, conſéquemment avant Deſcartes : nos conoiſſances n'avoient prèſque aucune liaizon entre elles, on n'y voioit prèſque rien de ſiſtèmatique, prèſque rien qui fit corps & dont les parties fuſſent liées les unes aux autres pour former quelque choſe de ſolide.

Il y a diverſes eſpéces de vraiſemblances, il y a même des degréz diferens dans la même eſpéce ; or avant lui nous confondions & les eſpéces diférentes, & les diférens degréz de vraiſemblance, & cette confuzion étoit une ſource méprizable d'erreurs, de diſputes & de mauvais raizonemens ; nous avions quantité d'agréables diſcoureurs, nous n'avions point de ſolides *Démonſtrateurs* ; il n'y avoit que les Géometres, qui conuſſent ce que c'étoit que démontrer.

Avant lui le ſens de la démonſtration, le ſens de la conſéquence juſte, ce ſens, qui mêt une ſi grande diférence entre homme d'eſprit & homme d'eſprit, ce ſens ſi précieux n'étoit prèſque point exercé, on prenoit

pour principes des propositions très obscures, trez équivoques, très fausses, & même nous tirions mal nos consequences de principes vrais.

Nous confondions encore la certitude, qui vient de l'habitude de juger souvent & lontems de suite de la même maniere, & de la multitude des exemples d'opinions semblables; ainsi les préjugéz de l'enfance étoient pour nous des principes si certains, qu'ils nous paroissoient très évidens.

Nous marchions en aveugles, & nous n'avançions point sur une ligne droite dans le chemin de la verité: nous ne faizions proprement que des cercles, & nos cercles étoient même de petite étenduë.

Il y a plus, c'est que faute d'un certain sens spirituel, nécessaire pour discerner par nous mêmes la verité, nous étions réduits à nous citer les uns les autres, & à citer même des anciens de deux mille ans, nous, qui aidéz de leurs lumiéres, & des lumiéres de soixante générations, devions avoir incomparablement plus de conoissances & de lumiéres, que ces anciens, qui vivoient dans l'enfance

de la raizon humaine, nous en étions venu à ce poinct d'imbecilité que pour conoître ce qu'il faloit penser sur telle matiére, nous ne disputions plus du fonds de la question, mais de quel sentiment étoit Aristote ou tel autre homme sujet comme nous à l'ignorance & à l'erreur, nous avions des yeux & nous ne voyons point, il nous a apris à ouvrir les yeux, & à en faire uzage, & voilà ce que nous lui devons.

S'il ne nous a laissé que peu ou point de veritables démonstrations dans la Fisique, c'est que la matiére jusqu'ici n'en est gueres susceptible, mais il nous a enseigné les moyens d'aprocher de plus en plus, du plus haut degré de vraïsemblance, & même de la démonstration, ainsi guidéz dèzormais par sa métode, nous examinons nos idées pour les bien distinguer entre elles, pour les ranjer & pour les lier par le raizonement, nous définissons plus exactement nos termes pour éviter les équivoques, nous comenſons à faire uzaje de cette métode pour former des démonstrations aritmetiques dans ce qui regarde la po

litique, le sujet le plus important de toutes les conoissances humaines.

Il avoit pour son entreprize un motif vertueux, il ne cherchoit ni les grands revenus, ni les grands emplois, il ne souhaitoit que la gloire précieuze de rendre un très grand service à la societé en géneral en perfectionant la raizon humaine, son motif est donq trèz loüable, on voit asséz que son entreprize étoit trèz grande, & qu'il faut, qu'il ait surmonté par son grand courage, & par son grand génie de trèz grandes dificultéz pour y réussir, & il y a reussi; il a rendu aux hommes en général un service très important, ainsi le voilà *Grand homme* sans contestation & l'un des plus *Grands Hommes* qui ayent jamais été.

Petits motifs unis aux grans talens.

On voit tous les jours des homes qui metent toute la force de leur esprit, toute leur ardeur & toute leur constance à surpasser leurs pareils dans

des bagatelles très dificiles à la verité; mais dans le fonds très peu utiles à la grande augmentation du bonheur de leur Patrie, il semble, qu'ils n'ont en vüe que de disputer ou d'esprit ou de memoire; en prouvant qu'ils peuvent dans leurs entreprizes surmonter de plus grandes dificultéz que leurs pareils & ariver par ce chemin à une plus grande distinction; mais ils ne s'avizent pas de disputer d'utilité d'entreprizes, ce qui est cependant un vrai manque de discernement & d'étenduë d'intelligence; car avant que d'entreprendre de disputer de pénétration d'esprit, ne vaudroit-il pas mieux disputer de discernement sur le choix de la matiére où l'on veut employer cette pénétration; ne faudroit-il pas comencer par choizir la matiére la plus importante, pour l'augmentation du bonheur des Citoyens, au lieu de choizir celles qui sont incomparablement moins utiles.

D'autres avec de grans talens ont travaillé sans relache avec des éforts continuels & incroiables, & ont surmonté éfectivement des dificultés étonantes; mais uniquement pour fai-

re une fortune éclatante, & pour être grans du moins aux yeux du vulgaire, qui ne peut mezurer la grandeur des hommes que par leur puissance, c'est-à-dire, par la grandeur des richesses & des places, mais comme ces hommes petits & vains se bornoient *petitement* & *bassemént* à leur interêt particulier sans se soucier dù bien publiq, comme leur motif n'étoit ni grand ni loüable ni vertueux: il n'est pas surprenant que le conoisseur ne les regarde pas comme de *Grans Hommes* quelques talens qu'ils ayent possedèz, quelques succéz qu'ils ayent eu pour obtenir les plus grans revenus, & les premiéres places d'un Etat.

Les gens de bien les regardent au contraire comme des ames trèz petites, trèz basses, très comunes, qui n'ont eu pour motif que la grandeur de la place, & non pas l'aquisition des grandes qualitéz, que demande la grande place, ils ont laissé folement la vraye gloire, que done les grans talens & l'excelent uzaje de ces talens, pour courir après la vanité, ils ont manque d'esprit dans le poinct

le plus essentiel de la vie, c'est-à-dire dans le choix du but, qu'ils doivent se proposer.

Les historiens exposent à nos yeux une foule de ces petits hommes, & de ces hommes du comun, qui achetoient folement des places & des dignités honorables par une conduite trèz dèshonorante, c'est-à-dire par des flatèries honteuzes, par des lachetéz, par des perfidies & par de noires calomnies ; mais qui voudroit par exemple doner la moindre loüange à Sejan ou à Tigellin les Ministres les plus autorizés du plus grand empire du monde, ils ont surmonté avec beaucoup d'esprit & avec une ardeur incroyable de trèz grandes dificultéz, soit pour ariver à la place de Ministre gênéral & de favori, soit pour s'y maintenir, je le veux ; mais étoit-ce par des motifs vertueux, qu'ils les ont surmontés ? Et d'ailleurs qu'ont ils fait de grand pour l'utilité de l'empire aprèz qu'ils sont arivéz à ces premieres places ?

Nous faizons naturellement des comparaizons entre les hommes de même métier & de même profession,

nous en trouvons qui à force d'avoir surmonté de grandes dificultés sont parvenus à exceler de beaucoup entre leurs pareils, ils sont grans dans leur profession & nous disons un grand Poëte, un grand Musicien, un grand Comedien, un grand Peintre, un grand Orateur, un grand Jurisconsulte, un grand Médecin, un grand Géometre, un grand Astronome, un grand Sculteur, un grand Architecte, parcequ'en surmontant de grandes dificultés par leur travail, & par la pénétration de leur esprit, ils se sont fort distingnéz entre leurs pareils.

Mais le titre de *Grand Homme tout court* ne convient proprement qu'aux grans génies de deux espéces *de professions illustres & importantes.*

La premiére de ces professions regarde la grande augmentation du bonheur des hommes en general, telle est la profession des génies speculatifs apliquéz à perfectionner considérablement celles des conoissances humaines, qui sont les plus importantes au bonheur des hommes & à démontrer un grand nombre de véritéz tréz importantes à la societé humaine, en général &

hureuzement pour le bien publiq dans la profession de ces ſpeculatifs, qui cherchent des verités très importantes ; un grand génie avec une meditation profonde & constante, peut ſurpaſſer de beaucoup ſes concurrens, & devenir *Grand Homme* ſans avoir bezoin ni de naiſſance illuſtre, ni de grand pouvoir, ni de grand credit, ni de grans revenus, ni d'emplois publiqs.

L'autre profeſſion illuſtre & importante eſt des génies plus praticiens que ſpeculatifs, plus ocupéz de l'action que de la méditation, elle regarde la grande augmentation du bonheur non des hommes en géneral, mais d'une Nation en particulier, telle eſt la profeſſion & l'employ des Rois, quand ils ont comme avoit Louis le Grand aſſéz d'inclination pour la gloire, & aſſéz d'averſion pour la faineantize, pour préférer dèz leur premiére jeuneſſe, le travail & l'honneur de bien gouverner à la fainéantize, & à la vie mole & voluptueuze, & quand ils ont comme lui la force d'eſprit nécéſſaire pour tenir eux mêmes avec *fermeté*, & avec conſtan-

ce le timon du gouvernement ; tel est encore l'emploi des Ministres, des généraux d'Armées, & des prémiers Magistrats des Provinces, parceque dans ces professions ils peuvent rendre par leurs grans talens & par leur grande aplication un nombre prodigieux de services journaliers à leur Nation.

Or comme les génies speculatifs, tels que Descartes peuvent se distinguer entre leurs pareils par la grande utilité de leurs découvertes, les génies praticiens ocupéz à réduire en pratique les véritéz démontrées, ou par les speculatifs, ou par l'experience, peuvent de même se distinguer beaucoup entre leurs pareils par les grans avantages qu'ils procurent à leur Patrie ; les Rois entre les Rois, les Ministres entre les Ministres, les Généraux entre les Généraux, les Premiers Magistrats entre les premiers Magistrats, mais s'ils n'ont que des motifs trèz comuns dans leur conduite quelques grans que soient leurs talens & leurs succèz, ce ne sont au plus que des hommes illustres, au lieu que si leur motif eut ètè grand

& vertueux, ils eussent passé les *Hommes illustres*, ils eussent été du nombre des *Grans Hommes*.

On voit que les premiers hommes de ces deux espéces de professions, l'une speculative, qui regarde la grande augmentation de bonheur de toutes les Nations en général, l'autre pratique, qui regarde la grande augmentation de bonheur d'une nation en particulier, peuvent seuls être noméz de *Grans Hommes*. Voici donq les trois conditions sans lesquélles on ne sauroit être *Grand Homme*.

1°. Grand motif ou grand dezir du bien publiq.

2°. Grandes dificultéz surmontées tant par la grande constance d'une ame patiente & courageuze, que par les grans talens d'un esprit juste, étendu & fertile en expediens.

3°. Grans avantages procurèz au publiq en général ou à sa patrie en particulier.

En un mot il faut que le *Grand Homme* soit grand bienfaiteur ou des hommes en général par des métodes ou des véritéz *très importantes* bien démontrées ou grand bienfaicteur d'u-

ne Nation en particulier, soit par une conduite sâge & vertueuze durant une longue suite d'anées, soit par des reglémens & des établissemens très importans, soit par des grans avantages remportées, sur les enemis de la Nation : voilà véritablement, ce qui constitue le *Grand Homme.*

Plus le bienfait est grand, durable, étendu à un plus grand nombre de familles, & dificile à procurer, plus aussi celui qui le procure, se distingue entre les *Grans Hommes.*

HENRI IV.

De là on voit, que si Henri IV. Roi de France eut exécuté son projet si fameux & si sensé pour rendre la paix perpetuelle & universelle entre les souverains Crétiens, il auroit procuré le plus grand bienfait, qu'il soit possible ; non seulement à ses sujets, mais encore à toutes les Nations Crétiénes & même par une suite nécessaire, au reste de la terre : bienfait, auquel toutes les familles vivantes & futures eussent participé durant tous les siécles avenir : bienfait, qui enfer-

me l'exemtion des maux immenſes & innombrables, que cauſent les guerres civiles & étrangéres : bienfait, qui eut produit tous les biens qui rézultent néceſſairement d'une paix univerſelle & inalterable: s'il eut executé, dis-je, ce merveilleux projet il eut été ſans comparaizon le plus grand homme qui ait été, & qui ſera jamais.

Il eſt vizible qu'un pareil bienfait ſurpaſſe infiniment les bienfaits, dont la Republique Romaine étoit rédevadable à Sipion, parceque Scipion ne procuroit de grans avantajes, qu'à ſa patrie, parcequ'il ne les lui procuroit qu'aux dépens des Nations voiſines, & parcequ'il ne laiſſoit point de moyens propres pour prévenir les guerres civiles dans ſa République, au lieu que Henri le Grand par ſon excelent projet eut prezervé la France ſa patrie pour tous les ſiécles avenir, de toutes les guerres civiles & étrangeres, & il s'en prézèrvoit ſans qu'il en coutat rien aux autres Nations & ſauvoit en même tems toutes les familles de toutes les autres Nations, non ſeulement des perils mais encore

des malheurs inconcevables & efectifs de toutes les guerres possibles.

Il auroit même exécuté ce beau projeté si dès la premiere ou la seconde anée qu'il le forma il avoit conu la verité d'une proposition que j'ai demontré depuis dans les trois tomes *du projet de paix perpetuelle*, la voici : *pour rendre l'établissement de l'arbitrage Europain trés solide, il n'est pas nécessaire, que les souverainetéz, qui doivent compozer la Republique Europaine, soient égales ou presque égales en étenduë ou en puissance comme le croioit ce Prince, mais il sufit qu'elles y entrent toutes en l'Etat qu'elles se trouvent à present en prenant pour poinct fixe & immuable la possession actuelle, l'execution des derniers traitéz & l'aneantissement de toutes les prétentions, qui vont à diminuer cette possession actuelle ou à éluder ces derniers traitéz.*

Les Souverains auroient reçu des équivalens infiniment avantajeux pour l'abandonnement de toutes leurs prétentions réciproques & ces équivalens si avantajeux étoient les avantajes immenses qui auroient rezulté de l'impossibilité de faire la guerre avec suc-

téz, & par conſequent de la perpétuité de la paix.

Au reſte ce Prince a toujours eu l'honneur de la plus importante invention, de la plus utile découverte qui ait paru ſur la terre pour le bonheur du genre humain, & l'exécution de cette grande entreprize peut bien être rezervée par la providence au plus grand homme de ſa poſterité.

CHARLES QUINT.

Charles Quint par le grand nombre de guerres qu'il entreprit & des ſuccéz qu'il eut dans ſes entreprizes regna avec éclat, il ſurmonta même durant ſa vie de grandes dificultéz tant par ſon eſprit que par ſon courage, c'eſt ce qui le fait fort diſtinguer entre les Rois & entre les Empereurs, ſoit ceux qui l'ont précedé, ſoit ceux qui l'ont ſuivi.

Mais faute d'avoir toûjours eu pour but dans ſes entreprizes d'être voiſin juſte & bienfaizant, faute d'avoir été exact obſervateur de ſes promeſſes, faute d'avoir toûjours eu pour but à l'exemple de Louis XII. d'au-

gmenter le revenu de ses sujets comme un pere est ocupé d'augmenter le revenu de ses enfans, & pour avoir au contraire fort souvent diminué leur révenu par ses grands subsides dans le dessein d'augmenter le sien propre par ses conquêtes, & pour avoir borné ses bienfaits à ses courtisans avides aux dépens de ses peuples, comme en uzent les Rois du comun, il est parvenu à la verité par les grandes dificultés qu'il a surmontées au titre de Roi illustre, de grand Roi entre les Rois ses pareils, d'Empereur illustre, de grand Empereur entre les Empereurs on peut avec justice l'apeler Charles le grand; mais de là au *Grand Homme*, c'est-à-dire au grand bienfaicteur ou des hommes en géneral ou de ses sujets en particulier, il y a encore un espace prodigieux.

Pour le malheur de ses sujets & de ses voisins il n'aprit point dans son Education, & ne conut pas dans le reste de sa vie de quelle importance il lui étoit pour parvenir au titre de *Grand Homme*, de pratiquer plus constament l'èquité envers tout le monde, & la *bienfaizance*, envers ses su-

jets & ſes voizins. On ſent même en lizant ſon hiſtoire, qu'il avoit peu de zèle pour augmenter le bonheur de ſes ſujets, & qu'il n'eût jamais tenté de ſurmonter tant & de ſi grandes dificultèz, s'il n'avoit eu pour objet & pour motif que l'honeur de leur procurer beaucoup de biens, & de procurer durant ſon regne une parfaite tranquilité à toute l'Europe.

Grandes places, grandes qualitèz.

Ce n'eſt ni la grande place, ni la grande puiſſance, qui fait le *Grand Homme*; les Empereurs, les Rois, les Miniſtres peuvent être des homes très médiocres, & même des ſélerats & des hommes trèz méprizables avec leur grande puiſſance; témoin Neron, témoin Séjan.

La ſeule règle avec laquelle on doit donq mezurer les hommes, c'eſt toûjours le grand dezir du bien publiq, motif vertueux de leurs entrepriſes.

Les grans avantajes du publiq, ſuite naturelle de leurs grandes entreprizes.

Et enfin les grans obſtacles ſurmon-

tés dans leurs entreprizes, preuve de leurs grans talens, de leur grand courage, & de leur grande constance pour la vertu.

Sans ces trois conditions essentiélles il peut y avoir de l'éclatant, du brillant dans leurs succéz, mais au fonds ce n'est rien de vertueux, & par conséquent rien de loüable, le peuple prend souvent les faux diamans pour vrais, mais aprochéz Epaminondas d'Alexandre, aprochéz Sipion de Cezar, aprochéz Trajan de Charles Quint, aprochéz le vrai du faux, le peuple même grossier & ignorant en sent bientôt la diférence, il est bientôt dèzabuzé, & ne sauroit plus s'y méprendre.

L'histoire nous a conservé la mémoire de Généraux, de Ministres, qui se sont fort distinguez entre leurs pareils, ils ont rendu de grans services à leur Nation en surmontant de grandes dificultés, mais ils vendoient leurs services le plus cher qu'ils pouvoient à leurs Princes, à leur Patrie; ils vouloient de grans revenus, ils vouloient de grandes dignitéz, ils cherchoient moins l'honeur que les hon-

neurs, ce sont des *Hommes Illustres*; j'en conviens, mais peut-on jamais regarder comme de grans Hommes, ceux qui n'ont jamais eu rien que de petit, de bas & de vulgaire dans leurs motifs?

Je conviens que les hommes en cherchant la plus grande utilité publique, avoient pour motif principal la gloire de faire plus que leurs pareils, soit pour le bonheur des hommes en géneral, soit pour le bonheur de leur nation en particulier : c'est que pour être grans ils ne cessoient pas d'être hommes, & il faut que l'homme comme toute créature raizonable ait une sorte de plaizir pour premier ressort de ses entreprizes : ils cherchoient donq le plaizir de la distinction dans l'augmentation du bonheur des autres, ils cherchoient la gloire, mais c'étoit la gloire la plus précieuze, c'est-à-dire la gloire la plus utile à la patrie, ils couroient avec ardeur vers cette gloire, qui produit de si grands avantajes à la société & la seule digne de notre respect & de notre admiration, ainsi plus ils aimoient la bone gloire & la distinction la plus

précieuze, plus ils étoient estimables & dignes de loüanges.

Il est à propos d'obſerver, que l'on peut être illustre en tel art, dans telle profession ſans être *Homme illuſtre tout court*; Lully par exemple a été illuſtre dans la muſique, mais on ne dira jamais quand on voudra parler avec justeſſe que c'étoit un *Homme illuſtre*, c'est qu'il ne travailloit que pour ſa fortune, & que ſa profeſſion n'étoit pas illuſtre, c'eſt-à-dire du nombre de celles où l'on puiſſe rendre des ſervices très-importans à la Patrie.

Plutarque avec ſon ſens exquis n'auroit jamais comis la faute groſſiere d'un de nos écrivains, qui a mis très imprudemment parmi les *Hommes illuſtres tout court*, & côte à côte de feu M. de Turenne, des Poëtes, des Peintres illuſtres, des Aſtronomes, des Jardiniers, des Graveurs illuſtres, qui n'étoient ni des *Grans Hommes* ni même des *Hommes illuſtres tout court*, ce n'étoient que des hommes, dont la profeſſion n'étoit pas des plus utiles au bien publiq & qui la plupart n'avoient pour motif de leurs entreprizes que l'augmentation de leur fortune.

L'homme, qui n'a aucun grand talent, mais qui eſt juſte & bienfaizant, ne laiſſe pas de ſe faire diſtinguer entre ſes pareils par ſa vertu, les marques de bienveillance & d'eſtime qu'il réçoit de ceux qui le conoiſſent, ſont pour lui une ſorte de revenu de plaizirs, que done la diſtinction précieuze de la vertu ; or ces plaizirs ſont très ſenſibles pour les ames vertueuzes, mais s'il n'a pas de talens diſtingués il ne peut jamais paſſer pour homme illuſtre.

Il y a donq une grande *diſtance* entre *Homme illuſtre* dans une profeſſion non illuſtre & *Homme illuſtre tout court*, c'eſt-à-dire, dans une profeſſion illuſtre & importante à la ſocieté.

Il y a de même une grande diſtance entre *Homme illuſtre tout court & Grand Homme*, le Grand Homme eſt toûjours illuſtre, mais l'homme illuſtre n'eſt pas toûjours Grand Homme, & ſi l'on y veut faire atention les bons eſprits de tous les tems & de toutes les Nations, n'ont point eu d'autres idées ſoit de la veritable grandeur de l'home, ſoit de la diférence qui eſt entre le *Grand Homme & l'Homme*

me

me Illustre, elles se sont transmises de siécle en siécle jusqu'à nous.

DIFERENCE

Entre Grand Homme & Grand Saint.

CE qui fait la grande diférence entre l'Homme illnstre, & le Grand Homme, c'est la bassesse & la *vulgaireté* des sentimens & du motif de l'homme qui n'est qu'illustre, il n'agit point, il n'entreprend rien que pour lui seul, sans se soucier du bonheur du publiq & des autres hommes qu'autant que leur interêt peut contribuer au sien, au lieu que le Grand Homme a des sentimens & des motifs plus élevéz, il se soucie fort du bonheur de ses Concitoyens, & préfere souvent leurs interêts au sien propre; l'homme, qui n'est qu'illustre par ses grans talens & par ses grans succéz dans les afaires publiques, vend le plus cher qu'il peut ses services au publiq, au lieu que le Grand Homme pour toute récompense des grans bienfaits qu'il procure au publiq avec de grandes qualitéz,

avec de grans talens aquis avec beaucoup de peines, se contente du plaizir que lui cauze l'honeur d'être plus grand bienfaicteur public que ses pareils.

De même ce qui fait la grande diference entre le grand homme & le Grand Saint, c'est encore la diférence de degré d'élevation entre les motifs de l'un & les motifs de l'autre dans leurs entreprizes.

Car supofant leurs entreprizes égales en utilité pour l'augmentation du bonheur des hommes en géneral ou de leurs Concitoyens en particulier, supofant entre eux les peines égales pour y réussir, celui qui n'est que grand homme, ne travaille point pour plaire à Dieu, qui veut, que les hommes travaillent mutuellement les uns pour augmenter le bonheur des autres, il ne songe pas à concourir au but de l'être souverainement saje & bienfaizant, il se borne sotement au plaisir & à la gloire de la vie présente.

Au lieu que celui, qui est Grand Homme & Grand Saint se gouverne par un motif plus grand, plus élevé, il travaille pour plaire à Dieu, pour

imiter cet être infiniment bienfaizant, qui aime les hommes, qui par conséquent veut, que nous l'imitions le plus qu'il nous est possible du côté de cette *bienfaizance* envers les hommes, & qui promêt des délices infinis en grandeur & en durée à celui qui sera bienfaizant pour lui plaire; or il faut avoüer que le motif de l'homme saint est beaucoup plus élevé que celui du Grand Homme, il est plus conforme à la raizon la plus eclairée, qui n'est autre qu'une etincelle de la raizon suprême.

Je ne disconviens pas, que le dezir de plaire à Dieu pour obtenir le Paradis ne soit un dezir interéssé, très saje & très sensé, mais il faut avoüer aussi, que c'est un interêt trèz saint, trèz vertueux, trèz agréable à Dieu & trèz conforme aux ordres de la providence, c'est-à-dire de l'Auteur de la nature & de la grace, qui est si bienfaizant qu'il nous invite par les grandes récompenses de la seconde vie à l'imiter par des actions de bienfaizance dans notre prémiére vie.

Or dans le plan de cet être bienfaizant, qui a pour but de nous ren-

dre fort hureux dèz cette premiére vie, & pour nous faire mériter une seconde vie incomparablement plus hureuze, que pouvoit-il faire de plus sage que de nous doner d'un cSté, soit comme Créateur, soit comme auteur de la grace la liberté d'éviter le mal, & de faire le bien, c'est à dire le pouvoir de nous abstenir des injustices, & de pratiquer la bienfaizance, & de l'autre que pouvoit-il faire de plus eficace pour nous détourner des injustices que de nous menacer des peines terribles ? que pouvoit il faire de plus fort pour nous engajer à devenir très bienfaizans que de nous faire des promesses immenses & éternelles ?

La voye des menaces & des promesses, de la crainte & de l'esperance pour conduire les êtres libres est tellement marquée par l'Auteur de la nature & de la grace, que de vouloir introduire une autre voye exemte de la crainte de l'Enfer & de l'esperance du Paradis que Dieu nous montre incessament, c'est, ce me semble, s'écarter des voyes de sa sagesse éternelle, & de la providence pour courir apréz des illusions, c'est prétendre être plus sage que Dieu

même, & que l'Auteur même de notre nature, & quand même il seroit plus parfait d'agir sans crainte des peines futures, & sans esperance des plaizirs futurs, mais seulement par le plaizir actuel de l'amour ; il est toujours certain que quiconque ajoûtera encore au motif actuel, à ce plaizir actuel si dézinteressé un autre motif, un autre ressort très naturel, très grand ; & tel qu'est le penchant violent & continuel d'augmenter un jour ce plaizir actuel à l'infini, & de le rendre éternel ; un motif pareil augmentera de beaucoup ses forces pour les grandes entreprises, & pour surmonter les peines & les dificultéz qui se rencontrent pour procurer aux hommes de trèz grans avantajes, & ce motif ne peut être regardé que comme plus parfait & plus conforme à la prudence crétiéne.

De là il suit, que le grand homme qui a le bonheur d'être Crétien, peut très facilement devenir un grand Saint, car puisque le simple desir d'être honoré des hommes en cette vie est pour lui un motif, un ressort déja asséz puissant pour le rendre constant à sur-

montet les grandes dificultéz des grandes entreprizes, il les surmontera avec plus de facilité, quand à ce ressort il y en ajoûtera encore un autre, qui est le motif, le ressort de l'espérance, non seulement de plaire à Dieu comme auteur de la nature & de la grace, mais encore d'obtenir le Paradis, c'est à dire un bonheur trez grand, trez sensible & infiniment durable.

Il ne peut pour cela manquer au grand homme, que l'habitude à sonjer à la vie future, car je parle aux grans hommes d'aujourdui, qui vivent dans un siecle où notre raizon est sufizament éclairée sur les atributs de Dieu, & particulièrement sur sa justice, sur sa profonde sajesse, sur sa toute puissance, & sur sa suprême *bienfaizance* envers les homes, car cette bienfaizance divine demande nécessairement des homes, qu'ils tâchent de l'imiter, & par conséquent qu'ils soient justes & bienfaizans les uns envers les autres; or le grand homme n'est-il pas conduit naturellement sans peine, & par son interêt même à cette habitude religieuze & crétiéne, dans laquelle consiste l'éssentiel de la pratique de la

Religion la plus parfaite : le grand homme peut n'être pas grand Saint, mais le grand Saint est toujours grand homme, c'est à dire grand bienfaicteur des hommes pour plaire à l'Etre souverainement bienfaizant.

DIFERENCE

De Grandeur entre les Saints.

De là il suit, qu'il y a diférence de grandeur entre les Saints, j'apele saints, ceux, qui entre leurs pareils ont le plus d'habitude à raporter le plus grand nombre de leurs actions au dezir de plaire à Dieu comme auteur de la nature & de la grace, & d'obtenir le Paradis par la pratique de la bienfaizance envers les hommes.

Cette diférence de sainteté peut venir de la diférence d'ardeur, de constance, & de fréquence de ce desir de plaire à Dieu, mais comme il est vizible, que les qualitéz de ce dezir peuvent être égales dans le grand homme, qui avec de grans talens a executé de grandes chozes pour l'utilité publique, & qui procure aux hommes de trés

grands avantages, & dans un homme qui a vêcu dans la justice, mais qui n'a rien fait que de commun pour l'utilité publique; ils seront tous deux Saints, puisqu'ils auront tous deux fait ce qui étoit en leur pouvoir, soit pour être juste, soit pour imiter Dieu auteur de la nature, & de la grace dans la bienfaizance envers les hommes, mais il est évident que le grand homme, qui sera Saint, sera plus grand Saint, parce qu'il est beaucoup plus grand bienfaicteur des hommes, & par conséquent plus semblable à l'Etre souverainement bienfaizant par un plus grand pouvoir, & par de plus grans talens utilement employez en bienfaits.

De là il suit, qu'entre deux instituts de Religieux où l'on supose desir égal de plaire à Dieu; celui, qui est destiné à ne faire que prier pour le soulagement des pauvres & pour l'enseignement des ignorans, est un institut bien moins bienfaizant, & par conséquent bien moins Saint que celui qui est destiné, ou à soulager réellement les pauvres & les malades, ou à enseigner réellement les enfans dans les Coleges, ou les ignorans dans les campagnes,

pagnes,

pagnes, les uns ne font que dezirer la bienfaizance, & le dire dans leurs prieres, ce qui eſt peu utile, & aux pauvres, & aux malades, & aux enfans & aux autres ignorans ; les autres en ſuivant la voye de la Providence ordinaire ne ſe contentent pas de dezirer que le bien ſe pratique; ils le pratiquent eux-mêmes, ils pratiquent la bienfaizance même envers ceux qui en ont le plus bezoin, ce qui met une grande diference de véritable ſainteté dans leur inſtitution.

Je dis que ces dezirs de bienfaizance qui ſont marquez dans les prieres, ſont peu utiles aux pauvres, parce que celui qui prie, ne doit pas s'atendre que ſa priere produira un miracle, c'eſt à dire un renverſement de l'ordre & des régles de la Providence ordinaire, ce qui eſt une préſomption ridicule, & même blâmable, en ce que la prudence crétiéne conſeille toujours de préferer aux voyes miraculeuzes les voyes ordinaires & comunes de la providence.

Enfin il eſt vizible par l'experience journaliere, qu'une aumône d'un écu vaut beaucoup mieux pour une pauvre

famille, qu'un mois, qu'un an de dezirs & de prieres de pareils pieux fanatiques; qui ont la présomption d'operer des miracles par la seule vertu de leurs prieres.

Les peines que soufrent les Derviches chéz les Turcs sont des marques de la grandeur de leurs dezirs, mais des peines qui ne produisent aucune utilité aux autres, ne sont que des effets des opinions insensées qu'ils ont de Dieu, qu'ils font semblables aux hommes, au lieu de croire qu'il nous gouverne par des voyes & des régles sajes qu'il nous fait conoître tous les jours par notre experience.

De là il suit, que tout le reste étant égal du côté de la charité, la grande sainteté se mezure par les grans bienfaits réels, & par la grande utilité réelle qu'un Saint a procuré aux hommes pour plaire à Dieu, bienfaits qu'un autre Saint ne leur a pas procuréz, ni si grans, ni en si grand nombre avec motif égal de charité.

CONCLUZION.

Il y a des véritéz dans la Géometrie,

dont tout le mérite consiste à éclaircir des dificultez, que les autres Geometres n'ont pû éclaircir, ces grandes dificultéz prouvent à la vérité, la force, l'étenduë & la justesse de leur esprit: mais qu'est-ce que cette preuve importe à l'augmentation du bonheur de la société, & telles sont quantité de véritéz trez dificiles, & jusqu'ici trez inutiles, que l'on a démontrées dans quelques siences; or ces grans génies n'eussent-ils pas été plus dignes delouanges, s'ils avoient surpassé leurs pareils par des découvertes non moins dificiles, & beaucoup plus utiles à la société ?

Les persones sensées ne sauroient voir ces grans efforts d'esprit sans dire, *quel domage pour la patrie, que ces esprits sublimes n'ayent pas tourné ces mêmes efforts du côté des découvertes les plus utiles*, quel domage qu'ils ne se soient pas apliquez de bone heure à la sience du gouvernement dans laquelle il n'y a pas de moindres dificultéz à éclaircir, & dans laquelle la moindre découverte est vint fois, mille fois plus utile que les plus belles découvertes qu'ils ayent faites dans la partie purement curieuze des siences qu'ils ont cultivées, quel

domage qu'ils n'ayent pas eu autant de sagesse & de discernement que de pénétration d'esprit ; car la sajesse consiste à estimer les choses, les véritéz, les découvertes à proportion qu'elles sont importantes à l'augmentation du bonheur.

Ces diferences de prix entre homme illustre dans tel art, dans telle profession, dans telle sience & homme illustre tout court, entre homme illustre & grand homme, entre grand homme & grand Saint sont des véritéz trez importantes à enseigner, pour l'augmentation du bonheur des hommes, sur tout si durant l'éducation, on a grand soin de la faire passer en habitude par divers exemples journaliers dans l'esprit des enfans durant les neuf ou dix anées de Colege.

La raizon c'est que les hommes ont naturelement un dezir vif & constant d'être distinguéz entre leurs pareils; or il est alors de la derniere importance pour l'augmentation du bonheur de la societé, & pour contribuer à éfectuer les vües de Dieu sur les hommes libres, que déz leur jeune âge leurs Régens leur ayent apris à mépriser les distinctions

vaines, passajeres, frivoles, & à n'estimer que les seules distinctions précieuzes, solides, durables, que procurent les talens les plus utiles à la societé, & la pratique des vertus propres à éviter l'Enfer & obtenir le Paradis.

Or comme les génies superieurs sonjent dèz leur premiere jeunesse à devenir de grands hommes, de grans Saints, il faut de bone heure leur montrer dans toutes leurs classes le chemin le plus court qui y conduit. Ainsi une vérité de morale, qui multiplie dans les Etats les grans hommes, les grans bienfaicteurs de la patrie, les grans imitateurs de Dieu Souverain bienfaicteur des homes, est infiniment avantageuse à la societé crétiêne qui n'a pour but que l'augmentation du bonheur du genre humain, tant dans la premiere vie que dans la seconde, *& tel a été le but que je me suis proposé en éclaircissant ces véritéz.*

FIN.

APROBATION.

J'Ai lû parordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un manuscrit qui a pour titre : *Projet pour perfectionner l'éducation des Colèges*, & j'y ai trouvé de très-bons principes pour élever les jeunes gens à la vertu. Fait à Paris ce septiéme Mars mil sept cens vingt-huit. *Signé* DANCHET.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT : Notre bien amé le sieur

nous ayant fait supplier de lui accorder nos Lettres de Permission pour l'impression d'un *Projet pour perfectionner l'Education des Colleges par le sieur de Saint Pierre*, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre scel des présentes ; nous lui avons permis & permettons par ces presentes de faire imprimer ledit livre ci-dessus spécifié, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée sous notredit contre-scel, &

de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de trois années consecutives, à compter du jour de la date desdites presentes; faisons défenses à tous Libraires-Imprimeurs, & autres personnes de quelque qualité & condition quelles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; à la charge que ces presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce livre sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs; & que l'impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit livre sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée és mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Chauvelin, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03369 9862